

# BASKETBALL

*magazine*



## Assemblée Générale 2007

St-Jean de Monts - 30 Juin







## SOMMAIRE

A S S E M B L É E   G É N É R A L E

### 02 Interventions

- de Didier Domat • de Yvan Mainini
- de Rémy Gautron
- d'André Ricolleau • d'Alain Guyot
- de Bruno Retailleau

### 06 Allocution

du Président Yvan Mainini

### 08 Rapport Moral

de Frédéric Jugnet, Secrétaire Général

### 24 Rapport Financier

de Rémy Gautron, Trésorier

### 32 Intervention / Débats

- de Pierre Collomb • d'Hervé Coudray
- de Cathy Giscou • de Marie-Neige Couanon
- de Jacques Deneux • de Jean-Pierre de Vincenzi
- de Roselyne Bienvenu

### 35 Commission des Vœux

de Serge Gérard

### 38 Académie du Basket

de Gérard Bosc

### 39 Distinctions

Médaille Robert Busnel, Coq d'Or, Coq d'Argent

### 40 Médailles d'Or

Saison 2006-2007

### 41 Allocution de clôture

par Yvan Mainini, Président Fédéral

### 42 Forum

Des échanges

### 44 Conseil d'Honneur

Réunion statutaire annuelle

**BASKETBALL**  
magazine

Administration-rédaction : FFBB 117 rue du Château des Rentiers 75013 Paris - Tél. : 01.53.94.25.00 - Fax : 01.53.94.26.85 - Directeur de la Publication : Jean-Marc Jehanno - Rédacteur en Chef : Julien Guérineau  
Abonnements : FFBB - Création maquette : Studio Feuille à Feuille - Impression : Les Presses du Louvre :  
19, rue Paul Bert 75011 Paris - Tél : 01.43.71.44.26 - Fax : 01.43.71.93.13 - Commission paritaire des papiers de presse n°0109G82617 - Dépôt légal : août 2007 - ISSN 0755 - 7337

Ce numéro comporte en encart : 16 pages "Partie Officielle foliotées de 1 à 16  
Photo couverture : FC/FFBB  
Photos sommaire : FC/FFBB

# Assemblée Générale

## St-Jean de Monts, 30 juin 2007



### Rapport de la commission de surveillance des opérations électorales par Didier Domat

**P**ar application de l'article 11 du règlement intérieur de la Fédération, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales doit procéder à la vérification des pouvoirs des délégués, et apprécier si le

quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est atteint.

Afin de valablement délibérer selon l'article 10 des statuts de la Fédération, l'Assemblée Générale doit être composée des représentants des associa-

tions affiliées, représentant la moitié du nombre de voix de ces dernières.

Le nombre total de voix est de 457 037.

Le quorum est alors de 228 519 voix.

Le nombre de voix détenues

par les délégués présents à ce moment (9 heures) étant de 451 190 voix, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales déclare que le quorum est atteint et qu'il permet à l'Assemblée Générale de délibérer valablement. ■



### Ouverture de l'assemblée générale par le président M. Yvan Mainini

message que je considère comme très personnel, ce sont les résultats de deux Equipes de France engagées sur le front de deux championnats hier soir :

- au Championnat du Monde Féminin des moins de 21 ans à Moscou, l'Equipe de France a battu la Chine 87 à 59 ans,
- au Championnat d'Europe Féminin des moins de 18 ans, l'Equipe de France a battu la Bulgarie 89 à 56.

75° anniversaire, devoir de mémoire, mémoire sur laquelle on bâtit l'avenir.

Et en mémoire de :

- Jacques DORGAMBIDE, ami bâtisseur infatigable de notre sport, qui m'a personnellement beaucoup marqué, par l'amitié que nous avons et aussi par son humour permanent,
- René LAVERGNE, inventeur du mini-basket et de ses valeurs,
- des 5 jeunes Landais morts au petit matin, à l'aube d'une vie,
- à nos anciens internationaux, Jacques OWEN et FREIMULLER,

- au jeune arbitre Yannick DUBOIS,
- à l'humaniste Albert DENVERS, mort à plus de 100 ans après avoir tant donné pour le sport et notamment le nôtre,
- au Président du CD de l'Indre, Serge RENAULT,

- à tous les autres touchés dans leur chair et leur famille (les Olivetti, Decary... et tant d'autres).

En leur mémoire et par respect... qu'un moment de notre pensée aille vers eux. ■

### Election partielle (1 membre) au Comité directeur de la FFBB

Résultat de l'élection partielle, le nombre total des voix des délégués était de 457.037, le quorum était de 228 519, le nombre de voix présentes était de 451.190 soit 98.72 %. Les votes exprimés représentent 425.520 licenciés soit 94.30 %, les suffrages blancs 12.910 soit 2.86 %, les votes nuls 619 soit 0.14 %, les absentions 12.141 soit 2.69 %.

#### Ont obtenu :

- Catherine GISCOU : 295.337 voix soit 69.41 % - Elue
- Jean-Jacques BLONDELLE : 107.957 voix soit 25.37 %
- Aurélien PRUVOT : 11.944 voix soit 2.81 %
- Jean-Pierre VILLANT : 10.011 voix soit 2.35 %
- Gilles ROGER : 271 voix soit 0.06 % ■

**M**esdames et Messieurs,  
Chers Amis, bonjour,

Je souhaiterais vous adresser deux messages personnels qui nous concernent tous : je vous invite à retirer, à la fin de cette Assemblée, une sacoche spéciale 75° anniversaire FFBB dans laquelle vous trouverez un certain nombre de documents qui rappellent notre histoire. Deuxième



## Discours du Président du Comité d'Organisation

### M. Rémy Gautron

**M**onsieur le Président de la Fédération Française de Basketball, Cher Yvan, Monsieur le Sénateur, Vice-Président du Conseil Général de la Vendée, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur le Conseiller Général, Maire de St-Jean de Monts, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Toute l'équipe du Comité d'Organisation et moi-même vous souhaitons la bienvenue sur le littoral vendéen, de façon très officielle puisque cela fait deux jours que nous sommes ensemble ici à St-Jean de Monts, où vous trouverez le temps, je l'espère, de profiter de la plage, de flâner le long du remblais et de faire le plein de soleil (c'est un peu raté pour le moment) et de grand air (alors là, c'est assuré). C'est pour nous tous un immense plaisir et une grande fierté d'accueillir cette Assemblée Générale de la FFBB qui en marque le 75<sup>e</sup> anniversaire.

Le Comité de Vendée reçoit pour la 2<sup>e</sup> fois cette Assemblée Générale. En effet, elle s'y était déjà tenue en 1976 à La Roche-sur-Yon, sous Robert BUSNEL. Comme cette Assemblée Générale est placée sous le signe de la mémoire, nous allons faire, rassurez-vous de façon très brève, un peu d'histoire locale. La Vendée correspond à peu près à l'ancien Bas-Poitou historique et lors de la création des départements, le Poitou fut divisé en deux départements : le Poitou occidental, l'actuelle Vendée et une partie des Deux-Sèvres et le Poitou oriental avec la Vienne et le reste des Deux-Sèvres. Puis, par la suite, il fut décidé d'attribuer un nom de rivière à chaque département. Notre département devient donc le département des Deux Lay et l'anecdote veut que deux députés du département, particulièrement laids, subirent les railleries de leurs collègues et demandèrent à ce que le département change de nom pour Vendée, une paisible rivière qui coule dans le sud-est du département, arrose Fontenay-le-Comte avant de se jeter dans la Sèvre niortaise. Je ne sais pas si l'anecdote est vraie !

Le Basket vendéen partage avec le Poitou un passé commun. Avant la création du Comité de Vendée en 1962, une partie du département, l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, était rattachée à la Ligue du Poitou et le reste était administré par la Ligue de l'Atlantique. Cette partition du département entre la Ligue du Poitou et la Ligue de l'Atlantique a engendré des situations cocasses. Petite anecdote : tout jeune Président de mon club de Basket, au début des années 1970, j'ai voulu en dépoussiérer les statuts. C'est là que je me suis rendu compte que le Siège social de notre club avait été déplacé dans une autre commune, distante de 10 km, située dans l'arrondissement voisin. C'était pour moi alors une énigme, je suis donc allé voir les anciens du club pour m'aider à la résoudre. Le Basket dans la Ligue de l'Atlantique était réputé d'un meilleur niveau et en déplaçant le Siège social, on pouvait ainsi participer aux championnats organisés par la Ligue de l'Atlantique. La création du Comité de Vendée et son rattachement à la Ligue de l'Atlantique, avant de devenir la Ligue des Pays de la Loire, n'en maintenaient pas l'intérêt et donc ce subterfuge n'avait plus lieu d'être maintenu et nous modifiâmes bien évidemment le Siège social.

### *Le Comité est résolument tourné vers le développement et l'amélioration de la pratique du basket...*

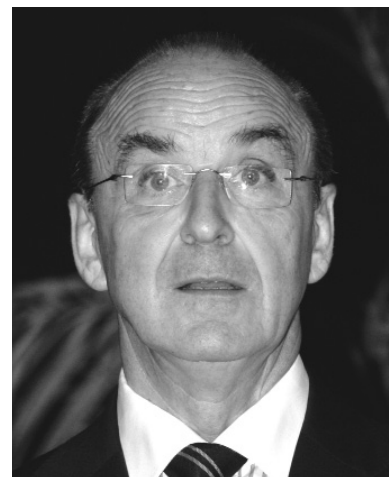
Le Comité Départemental de Vendée fête donc cette année son 45<sup>e</sup> anniversaire, nous n'en sommes pas encore au 75<sup>e</sup>. Cependant le Basket est ancré depuis plus de 70 ans en Vendée. Certains clubs s'apprentent bientôt à fêter leur 80<sup>e</sup> anniversaire. Beaucoup sont issus des patros catholiques et étaient affiliés, à l'origine, à la FSF. Le transfert de la FSF, devenue FSCF, vers la FFBB, s'est effectué pour l'essentiel dans les années 70. Certains clubs ont alors changé de dénomination pour s'ouvrir à tous les jeunes, catholiques ou non (un exemple, la Jeanne d'Arc de Luçon est devenue le Basket Club Luçonnois). A propos d'organisation de cette Assemblée Générale, nous avons

constitué un groupe de recherche sur l'histoire du Basket vendéen, animé par Bernard MICHON, docteur en histoire et membre du Comité. Vous avez pu voir, hier, un petit montage sur l'histoire du Basket vendéen. Le Basket vendéen est un Basket rural où l'ambiance, la convivialité ont une grande importance. Comme les autres clubs sportifs, nos 107 clubs de Basket concourent à l'animation de nos communes. Cela n'exclut pas complètement l'excellence puisque des équipes de toutes petites communes, dont les noms ne vous disent rien, comme Chambreteau (1.500 habitants), Ste-Foy (800 habitants), Mouchan (2.300 habitants) et quelques autres, ont fait des parcours remarquables et prolongés en championnat de France. En cela, notre Basket se rapproche de celui des Landes, l'accent et le folklore en moins. Nous ne possédons pas d'arènes pour nos finales de Coupe de Vendée mais, pour 2010, nous disposerons d'une salle de 4.000 places en périphérie de La Roche-sur-Yon, mise à disposition du mouvement sportif par le Conseil Général.

La participation de Challans dans l'élite nationale de 1972 à 1987 a été déterminante dans le développement du Basket vendéen.

Nous sommes passés, pendant cette période, de 5.000 à 11.000 licenciés. Après avoir frôlé les 13.000 licenciés en 1996, nous avons subi une érosion significative. Cependant, depuis 4 ans, nous enregistrons de nouveau une évolution positive, ténue mais régulière.

Le Comité est résolument tourné vers le développement et l'amélioration de la pratique. Notre tournoi départemental de minibasket, dans le cadre de la Fête Nationale du mini-basket, en est à sa 28<sup>e</sup> édition. L'opération Basket Ecole y est très développée et le Comité emploie 3 Conseillers Techniques Fédéraux. Nos clubs s'adaptent à l'évolution de la société, à la concurrence vive avec les autres



disciplines (et surtout les nouvelles disciplines), ils collaborent et aussi parfois, à mon grand regret, ils fusionnent. Nous avons perdu en une dizaine d'années 20 clubs et continuons toujours à en perdre par le biais des fusions.

Notre Basket est marqué par une forte pratique des féminines (6.224 sur 11.300 licenciés, soit 56 %, c'est à peu près le pourcentage inverse de celui de la Fédération). Il est dans notre département le 2<sup>e</sup> sport derrière l'intouchable football. Challans, en NM1, a retrouvé sa place de leader incontesté. Le club aujourd'hui attire, forme, il a depuis quelques années deux équipes en championnat minimales France et cadets et d'ailleurs les cadets viennent de disputer les finales du championnat de France cadets élite en compagnie de Pau, Chalons, Cholet, c'est-à-dire 3 clubs professionnels.

En féminines, La Roche-sur-Yon va retrouver la NF1 la saison prochaine. Et nous sommes heureux, et un peu fiers avouons-le, de compter, dans les pré-sélections des équipes de France qui vont disputer cet été les Championnats d'Europe Seniors, 4 internationaux vendéens, dont 3 sont issus de notre section sportive départementale : je veux citer Aymeric JEANNEAU, Cédric FERCHAUD, Florence LEPRON et Emmanuelle HERMOUËT. Malheureusement cette dernière, blessée lors de la Finale de la Coupe de France à Bercy, ne pourra pas honorer sa sélection. Et depuis peu, nous comptons un arbitre international en la personne de Johann JEANNEAU, Vice-Président du Comité et arbitre formateur de formateurs à la Fédération.

D'une façon générale, la Vendée aime bien organiser des événements sportifs : le Vendée Globe, le Tournoi Minimes de Football de Montaigu, nos clubs de

Basket ne sont pas en reste, nous comptons donc un certain nombre de tournois de jeunes importants (parmi eux, celui de La Mie Caline est remarquable, par sa dimension puisqu'il permet à plus de 10.000 jeunes minimes, sur l'ensemble du territoire français, de s'affronter, par la qualité de son organisation, notamment ici à St-Jean de Monts pour les finales. Boris DIAW, capitaine de l'Équipe de France, en est le parrain). J'en profite pour remercier ici Catherine GUITTON-NEAU, la Présidente, et tous les bénévoles d'Atlantique pour leur travail et souhaiter à Wilfried BILLON, son successeur, de poursuivre et de développer encore ce magnifique tournoi. Merci également, bien sûr, à l'entreprise La Mie Caline pour son partenariat sans lequel rien ne serait possible.

Le mouvement sportif vendéen s'est structuré très tôt autour du CDOS et de ses Présidents successifs : Marcel RETAILLEAU, le Président fondateur qui nous rejoindra tout à l'heure, Georges PLANCHOT, qui sera des nôtres dans la journée, aujourd'hui membre du Bureau du CNOSF et Président du Conseil National des CROS et des CDOS, et Jean-Yves BRETON, le Président du CDOS qui nous rejoindra également dans la matinée.

Fruit de leur travail et de leur opiniâtreté, le Conseil Général, avec lequel la concertation et la collaboration ont un vrai sens, nous a dotés d'une maison des sports en 1996. Notre Comité y dispose de locaux vastes et fonctionnels. Tout n'est cependant pas idyllique dans le Basket vendéen et nous avons quelques zones d'ombre, notamment au niveau de l'arbitrage, du renouvellement de nos dirigeants et du regroupement de l'élite.

Pour conclure, je voudrais adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires institutionnels, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le CDOS, la Ville de St-Jean de Monts présente à côté de nous à chaque fois que nous avons des organisations et nos partenaires privés, le Crédit Mutuel Océan, par ailleurs très fidèle partenaire dans de nombreuses opérations, et La Mie Caline, sans lesquels le pari de l'organisation d'une Assemblée Générale Fédérale n'aurait pu être tenu. Leur concours témoigne des excellentes relations basées sur la confiance qui existent entre le Basket vendéen et ses partenaires, qu'ils soient publics ou privés.

Merci également à toute l'équipe qui m'entoure, bénévoles et salariés. Ils m'ont aidé à réaliser cet événement et seront sur le pont encore quelques jours puisque nous accueillons le TIZ (Tournoi Inter Zones) qui regroupe les meilleurs minimes 1<sup>ère</sup> année de toute la France du 4 au 7 juillet à La Roche-sur-Yon.

Je vous souhaite à tous des travaux fructueux, constructifs et espère que votre séjour sera agréable et vous donnera envie de revenir à St-Jean de Monts.

Merci de votre attention. ■

## Discours du Conseiller Général, Maire de St-Jean de Monts

M. André Ricolleau



**M**onsieur le Président de la Fédération Française de Basketball,

Monsieur le Président du Comité Départemental,

Monsieur le Sénateur, qui vient de nous rejoindre,

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs,

J'ai la lourde tâche, ô combien agréable, de vous souhaiter la bienvenue à St-Jean de Monts et je m'en acquitte bien volontiers, en regrettant, comme l'a fait à l'instant le Président du Comité Départemental, qu'il n'y ait pas plus de soleil mais sachez une chose, lorsque ici il ne fait pas beau, ailleurs il fait encore plus mauvais.

St-Jean de Monts, c'est 7.800 habitants, une plage de 8 km de long, c'est 6.000 hectares, avec des espaces naturels importants puisque nous avons en arrière toute une partie de marais bretons vendéens qui représentent plus de 4.000 hectares, avec un peu plus de 750 hectares de forêts. Vous constatez rapidement, avec un calcul très simple, que la partie urbanisée ou urbanisable, qui est de l'ordre de 1.000 hectares, représente finalement peu de surface par rapport à l'ensemble de la commune. Ce qui nous permet d'avoir, au travers de ces espaces naturels, de nombreuses actions menées, à la fois pour les sauvegarder et les mettre en valeur, avec entre autres des circuits pédestres, des circuits cyclables et des circuits équestres, même en sites

propres, afin d'en assurer la sécurité et de permettre aux familles de découvrir ces espaces naturels dans les meilleures conditions, avec une plage qui, compte tenu de sa surface et de sa faible inclinaison, nous permet d'accueillir des familles dans d'excellentes conditions, en toute sécurité également et aussi de pouvoir y accueillir de nombreux événements.

Nous y reviendrons tout à l'heure mais je crois que ce qui est important pour nous, c'est, compte tenu de ces grands espaces et malgré notre capacité d'accueil qui est la 2<sup>e</sup> de France, à savoir 115.000 habitants + tous ceux qui viennent à la journée bénéficier de l'océan et de ses nombreux avantages, que nous n'affichons jamais complet et nous ne sommes jamais saturés. Je crois que cela est très important.

Nous sommes sur une croissance de population d'environ 1,7 % par an. Alors c'est vrai que souvent mes collègues me disent « t'as que des vieux »,

***St-Jean de Monts, c'est 7.800 habitants, une plage de 8 km de long, c'est 6.000 hectares, avec des espaces naturels importants...***

non je vous rassure tout de suite notre population scolaire croît régulièrement. Je crois que c'est le plus beau témoignage qu'il y a une vie active et des jeunes dans notre commune qui permettent d'assurer à la fois le tissu associatif puisque nous comptons plus de 80 associations, d'assurer également la vitalité de cette station et de permettre d'accueillir dans les meilleures conditions tous ces vacanciers et ces touristes qui viennent vers notre région, ou en fin de semaine en court séjour en avant saison, ou à la période qui arrive pour une durée un peu plus longue.

Ce qui nous amène à proposer des animations, qu'elles soient culturelles dans ce Palais des Congrès et d'Exposition ou

sportives au travers d'un certain nombre d'événements tout au long de l'année et de permettre à chacun, quelles que soient ses attentes et quels que soient ses désirs, de trouver ce qu'il peut espérer en venant profiter de quelques jours de repos.

A l'instant, je vous parlais des événements, c'est vrai que notre plage attire beaucoup d'événements, que ce soit le rassemblement des jeunes footballeurs qui nous permet d'accueillir tous les 2 ans entre 4.500 et 5.000 jeunes qui, le temps d'une marée basse sur 200 terrains dessinés alors que l'océan se retire, réalisent des matchs le temps de cette marée basse et de terminer cette magnifique organisation par un final alors que l'océan remonte et nous laisse juste le temps de la figure finale. Mais aussi des événements, comme celui que le Président GAUTRON a cité au travers du Tournoi de La Mie Caline Basket Go, qui cette année a

fêté ses 10 ans et auquel nous apportons modestement mais régulièrement notre soutien et je crois que le choix de St-Jean de Monts pour ce 75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération n'est sans doute pas étranger à cette manifestation qui, tous les ans, nous rassemble au moment de la Pentecôte.

Ce que je voudrais aujourd'hui, c'est vous remercier, Messieurs les Présidents, d'avoir choisi St-Jean de Monts pour ce 75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération, vous dire que vous êtes les bienvenus et que vous serez toujours, Mesdames et Messieurs, que ce soit dans vos responsabilités respectives ou à titre personnel, les bienvenus dans notre région et plus particulièrement à St-Jean de Monts. ■

## Discours du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, M. Alain Guyot



**M**onsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire,

Je ne vous parlerai pas de la Vendée, de son histoire et de ses sports, Rémy GAUTRON vous en a remarquablement parlé, le Maire de St-Jean de Monts vous a dit tout le bien que vous devez penser aujourd'hui de sa commune, de son développement, de son rayonnement.

***...cette France sportive d'en bas à laquelle je crois appartenir et qui se félicite naturellement qu'une grande Fédération comme la vôtre lui rende visite et en quelque sorte lui rende hommage. Merci d'avoir choisi la Vendée, merci d'avoir choisi St-Jean de Monts...***

Je dois d'abord excuser l'absence du Préfet, Christian DECHARRIERE, qui aurait souhaité être parmi vous et a soutenu d'ailleurs l'organisation de cette Assemblée Générale en sa qualité de délégué départemental du CNDS et qui m'a fait l'honneur de me demander de le représenter.

Rémy GAUTRON vous a dit le sport Basket, on aurait pu étendre au sport vendéen, au sport local, au sport de base, au militantisme de ces milliers de bénévoles qui font le sport dans toute sa richesse et dans toute sa diversité, cette France sportive d'en bas à laquelle je crois appartenir et qui se félicite naturellement qu'une grande Fédération comme la vôtre lui

rende visite et en quelque sorte lui rende hommage. Merci d'avoir choisi la Vendée, merci d'avoir choisi St-Jean de Monts, c'est un grand remerciement que vous adressez aux militants et aux bénévoles qui, autour de Rémy GAUTRON, ont fait du Comité Départemental du BasketBall un des plus beaux Comités que j'ai pu pratiqués dans cette déjà longue carrière.

Bien sûr, les enjeux sont importants, j'ai suivi naturellement l'évolution de votre Fédération au cours de ces dernières années (je dirai un petit mot tout à l'heure des relations que j'ai avec votre Président), l'enjeu pour le sport français ou international est important puisque, on le voit au quotidien sur les territoires dont nous avons la charge, le grand challenge est d'arriver à faire en sorte que les jeunes qui sont attirés par les bienfaits ou les méfaits de la société de

deux et qui s'appelle René LEMONNIER. Il a été Président de la Normandie-Maine, c'est à lui Yvan que tu as succédé je crois, il fut aussi mon Directeur

***...notre travail est de faire en sorte que le sport continue d'être un modèle en matière d'éducation et de socialisation...***

lorsque j'étais étudiant pour me former au métier d'éducateur physique. J'ai une pensée pour lui en cet instant parce qu'il fut aussi en Basse-Normandie un bâtisseur de cette Fédération qui vous rassemble aujourd'hui. J'ai connu Yvan à une époque où il portait encore le short, je pense même que la dernière fois que nous avons travaillé ensemble, ce n'est pas un short mais un maillot de bains que tu portais,

élevé dans cette culture du Basket que j'ai abandonné parce que à Caen, il y avait un très gros club et j'étais trop petit pour espérer jouer au

plus haut niveau et à cette époque là j'ai pris un tournant déplorable puisque je me suis orienté vers le handball. Mais j'ai retrouvé le Basket dans ma carrière quand je fus Directeur à Nancy, j'ai travaillé sur la réforme des statuts du SLUC Nancy avec le Président EISENBACH et j'avais plaidé à l'époque la cause du Basket auprès d'André ROSSINOT en lui expliquant que compte tenu de la sociologie nancéenne, il était bon de soutenir ce sport, ce qu'il a fait et je suis depuis les résultats du SLUC Nancy, j'ai même regretté cette année qu'il ne soit pas champion de France mais bon je pense que d'autres dirigeants ont été heureux du résultat.

Voilà ce que je voulais dire en évoquant très rapidement quelques faits de mémoire, je n'avais pas l'intention de vous faire de grand discours sur l'intérêt du sport, je pense que vous êtes dedans au quotidien. Je pense que nous appartenons à la même famille, à celle qui croit encore que le sport, malgré ses méfaits, malgré l'image qu'il donne un peu chaque jour, malgré les dégâts assez importants introduits par le dopage et parfois l'argent, malgré cela, ce que nous souhaitons tous, c'est que le sport reste un modèle de développement, reste un modèle capable de porter un certain nombre de valeurs en lesquelles nous croyons encore tous. Alors merci et bon vent à la Fédération, et gardez le cap et continuez d'aller vers l'avant. ■

consommation retrouvent, pour la grande majorité d'entre eux, le goût de l'effort et notre travail est de faire en sorte que le sport continue d'être un modèle en matière d'éducation et de socialisation, ce n'est pas facile, cela veut dire effectivement qu'il faut moderniser, s'adapter, qu'il faut s'ouvrir, qu'il faut diversifier et je crois que votre Fédération, depuis au moins une quinzaine d'années, a su relever ce challenge et je voudrais l'en féliciter.

J'ai finalement le grand honneur et le grand plaisir d'accueillir votre Président, Yvan. Je voudrais tout d'abord rendre hommage à quelqu'un qui a beaucoup compté pour nous

nous étions deux jeunes éducateurs calvadosiens.

Et puis, nous avons pris notre sac tous les deux, nous avons fait des parcours séparés, j'ai eu le plaisir de le retrouver à plusieurs reprises quand je sévissais à l'INSEP et donc, à l'aube de la fin de ma carrière, c'est un grand plaisir pour moi de te retrouver Yvan et de voir le parcours que tu as fait, en n'oubliant pas. J'étais sur tes anciennes terres, à Mondeville, le week-end dernier et je me souvenais de cette grande époque, du Caen Basket Club et puis des clubs plus petits, comme Cabourg. Je citais tout à l'heure le SPL parce que mon père y jouait juste après la guerre et j'ai donc un peu été





## Discours du Vice-Président du Conseil Général de Vendée

**M. Bruno Retailleau**

**J**e vous souhaite la bienvenue à tous en Vendée, et vous fais part de ma joie d'être parmi vous.

J'ai été basketteur pendant quelques années dans ma jeunesse, vous appartenez à une Fédération exemplaire par le travail qui y est fait et par l'éthique de votre Président et par vos équipes que vous avez su promouvoir.

Un salut amical au Trésorier Fédéral, Vendéen de l'étape. La Vendée est un département très sportif et nous soutenons

tous les sports. Bientôt le Vendéespace ouvrira, c'est le petit Bercy de la Vendée qui pourra accueillir des grandes manifestations, dans la configuration basket environ 4.000 personnes.

Pour conclure la Vendée est l'un des premiers départements en sports, en bénévoles, associations, clubs et l'un des premiers pour la création d'entreprises.

Le sport, c'est l'esprit d'équipe pour se dépasser.

Je souhaite rendre un hommage à tous les bénévoles de France qui se donnent pour les jeunes et un bon anniversaire à votre Fédération. Je vous souhaite de grands succès aux Championnats d'Europe mais aussi à Pékin pour les Jeux Olympiques. ■



## Allocution du Président Fédéral

**M. Yvan Mainini**

Contre vents et marées, notre Fédération poursuit son chemin, celui qui lui fut tracé par ses fondateurs, nous fêtons ce week-end les 75 ans de cette très jeune association (il convient de se reporter à ceux qui la constituent).

Voilà une excellente transition pour annoncer un nombre de licenciés record : 457.037, chiffre brut très satisfaisant en regard des progrès des autres sports olympiques (+ 1,21 % contre 0,99 %) mais face auquel je m'interroge tant que nous n'aurons pas résolu le problème des foyers d'accueil. Pour cela, nous avons lancé un jeu sur internet, « Mon club de Basket », succès avec 42.462 visites, 20.684 inscriptions, fichiers retournés aux CD, dont l'action sera déterminante dans la réussite. Il nous faut agir avec proximité, contacter ces personnes, transformer l'essai, nous tenterons une opération similaire pour rechercher des arbitres l'an prochain.

Nous devons aider à structurer nos clubs, à en créer de nouveaux, je sais, la conjoncture est plutôt à l'Union. Je dis oui à l'Union, valorisante et permettant de mutualiser, non à l'Union destructrice qui consiste à limiter les pratiquants et s'occupant uniquement de ce qui serait le haut niveau et ensuite en laissant les filles vaquer à d'autres occupations.

A ce sujet, bravo aux 70 départements dont le nombre de licenciés s'est accru, et en particulier à la Vienne, le Pas-de-Calais et La Martinique, trio de tête de notre Challenge.

Cette base solide est emmenée par des dirigeants de Liges et de Comités à la recherche de progrès et dont la mise en œuvre est de plus en plus confiée à des professionnels compétents régis par une convention collective, source de progrès et créatrice d'un vrai marché de l'emploi Basket. En consolidant ces acteurs, on arrive à un chiffre de 550 (administrateurs, techniciens, développement, CTS...), une force de frappe nécessaire pour poursuivre développement et structuration, pour faire mieux et surtout plus. Ce dispositif a été rendu plus performant grâce à l'aide de l'Etat au travers de 35 emplois (dits STAPS) des personnes qualifiées et passionnées.

La force de notre base permet une détection de proximité amenant les jeunes dans des filières de formation, augmentant progressivement notre niveau et notre compétitivité internationale, sous la houlette de la DTN. Nous pouvons être fiers des résultats obtenus : champions d'Europe chez les juniors garçons (ceux de 1992, une première, avaient fait

escale à St-Jean de Monts, leur entraîneur était JPDV !), deux fois cinquièmes aux Championnats du Monde, deuxième Nation européenne chez les jeunes après avoir été la première l'an passé... et, cerise sur le gâteau, l'ascension de TP... champion NBA pour la troisième fois, All Star pour la deuxième fois et... MVP des finales pour la première fois. Bravo à lui.

Et puis l'avenir est en marche, avec en point de mire Londres 2012, pour preuve les distinctions de nos jeunes dans les différents Championnats d'Europe : Sandrine GRUDA (meilleure jeune joueuse européenne de l'année), Nicolas BATUM (MVP du Championnat d'Europe Juniors), Isabelle YACOUBOU (MVP du Championnat d'Europe des moins de 20 ans) et tant d'autres sortant cette année du Centre Fédéral et prêts à éclater. Du talent et du travail, et les résultats suivront.

Sans formation, point d'avenir, c'est pourquoi nous nous intéresserons de près à l'évaluation de notre tâche, à l'intelligence sportive (concept support destiné à faire évaluer notre sport), à notre communication interne (notre site relooké a vu une progression de 9 % de pages vues et de 21 % d'utilisateurs), à cartographier avec recouvrement nos zones à développer, à

de la recherche (développement d'une feuille de marque électronique) et, bien sûr, je ne ferai pas un catalogue exhaustif, les commissions en ont les éléments dans leurs rapports.

Tout à coup, j'ai eu une pensée en relisant ces mots et en jetant un regard dans le rétroviseur, lorsque nous avons communiqué sur le concept de « famille Basket », nombre de sourires narquois, d'articles nous traitant de « ringards » ont fusé, mais sans cette famille, que serions-nous aujourd'hui ?!

Oui, la famille nous permet de partager une culture et de créer les forces nécessaires à l'action, c'est là le véritable pouvoir qui nous est donné.

J'en profite pour féliciter René LE GOFF pour sa réélection à la tête de la LNB et que des moments forts puissent réunir FFBB et LNB au-delà des textes.

Vous savez, il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi, osons, nous doserons ensuite.

Nous nous engageons dans une nouvelle saison, nos moyens présentés par le Trésorier sont en légère progression, grâce à tous et à l'Etat, avec qui la convention d'objectifs a vu une augmentation d'un peu plus de 6 %, mais également grâce à la mise en place du plan « Optima » par le groupe de salariés piloté par Rémy GAUTRON et aidé par Nicolas BLANC (Sport Value). Notre trésorerie est saine et les immobilisations s'apprécient à la hausse pour notre immeuble. Les projets ne manquent pas, j'en ai effleuré quelques-uns tout à l'heure, je vais m'efforcer d'être plus précis maintenant.

Notre aide aux clubs ne se relâchera pas, l'opération informatisation/internet entreprise a conduit à 400 équipements, elle sera poursuivie pour 250 à 300 clubs supplémentaires. Nous allons reprendre le Challenge de l'Esprit Sportif pour l'adosser à la consolidation (obtenue grâce à FBI) des fautes techniques ou disqualifiantes. Nous poursuivrons le réaménagement des compétitions comme N2 et All Star N1. La continuité de la formation des jeunes filles au-delà de 18 ans dans une approche de semi professionnalisme est en cours. La création d'un challenge clubs en

continuité avec la démarche de projet verra le jour (incluant progression du nombre de licenciés, école de mini, formation, encadrement, saisie des licences via internet, boîte e-mail... Sans oublier les parties historiques et festives).

Notre modernisation se poursuit, je vous demanderai tout à l'heure de bien vouloir affecter une partie du résultat à la mise en place du tout internet pour la partie sportive et la partie licence, nous mettant en perspective jusqu'en 2015/2018. Nous étudions la possibilité d'y relier un logiciel/club téléchargeable et gratuit interfacé avec FBI.

**...Je suis intimement persuadé que notre chance réside dans notre capacité à anticiper notre formation continue, véritable moteur de notre avenir... pour cela nous allons mettre progressivement en place, au cours de la saison, une plateforme e-learning en partenariat avec l'INSEP.**

Pour tout cela, et pour le fonctionnement de demain, nous avons besoin de plus d'experts, il y en a dans les clubs, dans les parents de joueurs(ses).

Et je suis intimement persuadé que notre chance réside dans notre capacité à anticiper notre formation continue, véritable moteur de notre avenir... pour cela, au-delà de nos formations classiques (techniques, arbitrages, dirigeants) et de la mise en place de notre école de cadres, nous allons mettre progressivement en place, au cours de la saison, une plateforme e-learning en partenariat avec l'INSEP.

Il est également un sujet qui nous préoccupe beaucoup, celui de la télé. La TV change très vite, les chaînes hertziennes perdent de l'audience, internet devient concurrent (les matchs de Nevers, Tournoi de la FFBB, ont vu plus de 30.000 connexions).

Le CNOSF envisage de développer une chaîne dédiée et nous un emploi chargé de coordonner offres, programmes et production d'images. Le marché change également, les producteurs ne sont plus les diffuseurs, pouvons-nous trouver notre place, nous y travaillons.



Yvan Mainini a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous avons entrepris des démarches communes avec le Handball et le Volley-Ball (soit près d'un million de licenciés) et nous sommes en discussion avec le groupe Canal+, France Télévision, M6 et W9.

Nos relations extérieures sont de nouveau polluées par les contacts exécrables entre ULEB et FIBA-Europe, nous avons été moteurs d'une réunion utilisateurs de gymnase dans le cadre du CNDS, nous allons vers des critères clairs, des parties subventionnables. Nous sommes toujours enthousiastes et c'est la base de tout progrès (phrase empruntée à H. FORD).

Nous devons voir l'avenir en grand, c'est pourquoi le champs 1m sera inutilisable (!) sur les licences et les clubs pourront évaluer la taille de leurs joueurs(ses) grâce aux 6.000 toises distribuées.

La saison qui s'écoule est la 75<sup>e</sup> de notre association, vous pourrez, au travers de l'échantillon de documentation, vous rendre compte combien d'investissement humain et de forces nos prédécesseurs ont apporté, merci à la Commission du 75<sup>e</sup> pour son travail sans relâche, et charge à nous

d'enrichir l'avenir... sur votre clé USB !

Travaillons à des évolutions légales pour limiter l'argent et le mieux utiliser dans certaines divisions et pour cela, il nous faut amener des dirigeants nouveaux, mettre en place des cours de management simples pour les Présidents, être attentifs au lien parents/enfants (expérimenter des gardes comme à La Réunion, des bons kms comme en Ile de France etc...).

Pour nous, l'important, c'est d'aller vers... pas d'arriver. Utilisons au mieux notre intelligence collective, c'est notre force.

Vous savez, « dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche, il faut les créer et les solutions suivent ». Soyons ces créateurs de force.

Merci à ceux qui m'aident à le faire, en particulier Frédéric JUGNET et Rémy GAUTRON, ainsi que tout le Comité Directeur et le personnel de la Fédération.

Merci de m'avoir écouté aussi longtemps, pour que notre passion vive « en toute humilité, ce qui n'exclut nullement l'excellence ». ■



## Allocution du Secrétaire Général, M. Frédéric Jugnet

**9**<sup>e</sup> compte-rendu et je suis partagé entre le désir d'innover... pourquoi vouloir innover ? ... et celui de rester dans les sillons des bilans annuels traditionnels, car sans vouloir tomber dans l'excès de l'innovation à tout prix, il faut quand même admettre que le contexte prête peu à laisser l'esprit divaguer et il est de mon devoir de rester dans l'espace défini par ce rapport annuel qui va donc brosser, au travers de chaque commission, la saison 2006 / 2007. Ainsi comme tous les ans, des satisfactions et des déceptions qui jalonnent la saison : des déceptions surtout dues aux erreurs commises et qui, souvent, avec une vigilance accrue, auraient pu être évitées ; des satisfactions de voir, chaque jour, les progrès effectués. Le sport se gère de manière aussi sérieuse que tout autre domaine de notre vie, ce n'est parce que c'est le sport que nous devons prendre cela de manière désinvolte et ne pas avoir la rigueur nécessaire. Certes, ce support de travail, peut avoir nos faveurs, nous pouvons aimer le sport, avoir une passion immense pour lui... ce n'est pas pour cela que nous devons prendre sa gestion à la légère... donc... Je mettrai l'accent sur quelques dossiers qui méritent de votre part, de notre part, une attention particulière et qui ont donc leurs places à cette tribune :

### ■ L'INFORMATISATION DES CLUBS :

C'est une innovation fédérale importante pour vous aider à faire que chaque club ait son ordinateur ; Il faut rechercher, sur ce dossier innovant, des fonds, des subventions et ainsi diminuer au maximum les participations financières des clubs, des comités et des ligues ; L'enjeu est de taille, une communication aisée, des relations ouvertes entre tous ; C'est en ouvrant la communication que l'on détruit les « châteaux » chers au Président Mainini (à croire que ses ancêtres étaient de la race des révolutionnaires !) que l'on élimine les poches de pouvoir intermédiaire, que l'on donne aux associations en direct les réponses à leurs questions, ...

Comment ne pas accepter ce type de progrès, alors que plus de la moitié des assemblées générales de nos comités ou ligues dénoncent la difficulté de communiquer !

Un club, un ordinateur, une connexion internet, un mail, ... Je vois déjà certains dire qu'ils ont joué le jeu et que rien n'a été facile y compris avec nos fournisseurs DELL et ORANGE... Oui, c'est exact nous avons là aussi innové et donc essuyé les plâtres de ce genre de dossier. Il est lourd pour la FFBB mais une goutte d'eau pour nos partenaires avec une difficulté inhérente à notre configuration, à la disparité des structures (géographique, structurelle, technique...). Quand DELL fournit une grande entreprise nationale, c'est du velours, il y a une uniformité... Nous, c'est la disparité la plus totale mais le challenge a été accepté en connaissance de cause.

Donc désolé si certains ont patienté un peu trop longtemps à leur goût mais à ce jour les problèmes sont globalement réglés. Les départements qui avaient déjà tenté l'expérience, avant l'opération fédérale, sont très satisfaits du résultat ; ils peuvent en témoigner si besoin... pour l'opération fédérale j'ai voulu que nous allions au delà en donnant le maximum de service client en main... mal m'en a pris... c'est le retard accumulé suite aux problèmes de connexion internet...

L'opération continuera sur la saison prochaine.

### ■ LA SAISIE DES LICENCES PAR LES CLUBS :

Là aussi un dossier moderne, innovant mais ô combien délicat par les enjeux qui le sous-tendent ; preuve en est, le nombre d'interrogations soulevées à ce sujet ; problème de responsabilité qui n'est pas plus délicat que par le passé.

Le Président est responsable de l'adhésion de ses membres et du contrôle des documents reçus ; comme par le passé, ni plus ni moins, il y aura des fraudes et le comité départemental aura tout loisir de sanctionner si fraude.

Les licences c'est pareil, une infime minorité triche et elle connaît bien entendu le règlement sinon ce serait une erreur administrative ou une méconnaissance du règlement et bien pour cette infime minorité devons-nous priver l'ensemble des clubs de la capacité de qualifier au dernier moment une joueuse ou un joueur, à la fois pour le plaisir de jouer, pour éviter la frustration d'un samedi sans match, mais aussi souvent pour compléter un effectif ?...

Nous avons tous connu cette situation en début de saison enfin... si nous sommes au contact de cette réalité. Alors pas de frein, pas de blocage, c'est l'opportunité d'une modernisation qui en appellera d'autres, c'est la porte ouverte à la responsabilité des associations, ... et si tricheur il y a... il sera tôt ou tard rattrapé et sanctionné.

### ■ LA COMMUNICATION :

Elle se complexifie et s'améliore ; elle est difficile, disparate ; elle est le reflet justement des choix de chaque comité ou ligue ; le système des mails nous a grandement simplifié la vie ; mais attention à ne pas laisser sur le bas côté de la route ceux qui n'ont pas fait cette acquisition donc je dois redoubler d'attention pour redoubler par moment le courrier et faire certaines expéditions papier ; vous avez en direct par mail un contact rapide, des réponses rapides... Vous êtes les premiers à mettre en avant ce type de relation, vous avez raison donc faisons de même avec les clubs...

Je sais, je suis « lourd », j'insiste, je reviens à la charge, mais si c'est bon pour vous c'est bon pour les clubs !

Bien entendu dans l'année quelques couacs, quelques courriers sans réponse et comme je me plais à répéter « pas de courrier sans réponse », vous ne tardez pas à me le rappeler ! ... par un mail. Nous n'avons rien, vraiment rien à craindre de communiquer ; Certains s'offusquent des questions en direct à la fédération, pour quelles raisons ? Encore le château du Président... Pourquoi cette attitude ? Il y aurait des prérogatives et des barrières voire des ponts-levis, des doutes... pour empêcher d'atteindre la fédération !

Rien à craindre, tout à gagner de ce type de communication et nous sommes une fédération de clubs disent nos statuts. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, vous savez très bien que j'ai beaucoup d'admiration et d'estime pour le travail de proximité effectué par les comités et celui de coordination et de formation effectué par les ligues.

Mais ceci n'empêche pas cela, il y a une très grande complémentarité. Jamais je ne répondrais à un licencié, à un club avec comme objectif de mettre en porte à faux le comité ou la ligue, continuez à me faire confiance...

Je déjoue, maintenant, les pièges, enfin presque tous.

Il y a plus de soucis dans le non-dit que dans la communication directe, il y a plus d'interprétations possibles dans le silence que dans l'écrit. Donc j'ai choisi de répondre à tout le monde au risque... de rien du tout. Si... si... au risque que certains de nos services ne suivent pas ce rythme et cette règle et donc d'avoir une réprimande de votre part... et alors ils disent « pourquoi dérangeant-ils le secrétaire général ? »...

### ■ COMMUNICATION BIS :

Satisfaction de la communication fédérale, de son mode de fonctionnement direct... oui ?

Donc quand vous êtes à la direction des opérations pourquoi ne pas appliquer le même mode de communication directe...

Cela éviterait certainement des incompréhensions, des suspicions, des procédures...

Le risque alors en mettant le Bulletin Informations Officielles sur le site de notre fédération... et oui c'est l'accès à l'information pour tous les clubs, en direct, en même temps que nous tous... et il n'y a aucun risque, aucun.

### ■ UN SERVICE DÉVELOPPEMENT, EMPLOI, FORMATION :

Il est en train de voir le jour et vous êtes responsables, vous êtes à l'origine de cette création. En effet vous attendez beaucoup de notre part, vous attendez de plus en plus de choses... Vous voulez des réponses rapides, précises à vos questions et c'est normal ce type d'attente, c'est légitime donc pour répondre encore mieux, pour accompagner de manière plus efficace vos dossiers, vos projets, les emplois à gérer, la CCNS à appliquer, l'archivage à réglementer, le mini basket à développer, des gymnases à financer, à rénover, des tournois de basket en liberté, des formations... vous avez pu côtoyer hier au forum chacun des acteurs, des collaborateurs qui se tiennent à votre disposition pour accompagner vos projets, j'ai bien dit accompagner, pas suppléer car c'est bien vous qui œuvre, qui initiez les projets, qui décelez les carences...

### ■ MALGRÉ LES CONTRADICTIONS... LE PLUS IMPORTANT... C'EST DE FAIRE... C'EST D'AGIR.

Je ne peux m'empêcher de vous dire quelques banalités... mais parfoi il est important de les dire...

il n'y a pas de contradiction, d'opposition entre :

- établir un rapport annuel d'activités, qui met en avant le travail fourni et l'humilité qui nous habite...
- la volonté de réaliser plus de choses, de projets, de développer le basket et la valorisation de celles ou de ceux qui font les choses...
- les structures départementales et les structures régionales entre les associations et la FFBB, il n'y a pas de lutte de pouvoir...
- les responsabilités des uns ou des autres, entre le temps passé par les uns et celui passé par les autres...
- ceux qui ont été hier les acteurs et ceux qui le seront demain...
- la petite association de 30 licencié(e)s et celle de 300 licencié(e)s...
- le mini basket et les équipes de France...
- la Femme joueuse ou dirigeante et l'Homme joueur ou dirigeant...
- les dirigeants de clubs qui ont tout à organiser, déplacements, arbitrage, gestion financière... et les dirigeants de la fédération qui eux aussi s'évertuent à la faire fonctionner...
- la commission de discipline, la commission sportive et la chambre d'appel...
- défendre des valeurs et la défense de l'intérêt général...
- appliquer des règles strictes car on est au plus haut niveau avec des enjeux sportifs, économiques... et avoir au contraire une certaine souplesse, une adaptation des règlements pour favoriser le développement...
- les règlements fédéraux et les règlements des comités et des ligues...
- les contrôles effectués par les commissions au plus haut niveau parce que nous sommes en championnat de France et la liberté de « déréglémenter » parce que c'est vital pour notre développement parce que c'est notre capacité à adapter les règles sans léser personne...

Le plus important est bien de faire et de faire bien, c'est-à-dire que, dans tous les dossiers, dans le travail au quotidien, nous minimisions les risques, afin qu'il n'y ait pas d'incidence négative sur notre Fédération, que nous n'entravions pas le progrès... un coup d'arrêt pourrait être mis par exemple, si la cour des comptes effectuait un rapport négatif, ou bien imaginez une panne informatique à l'orée de la saison, pas de championnat, pas de licences... scénario catastrophe.

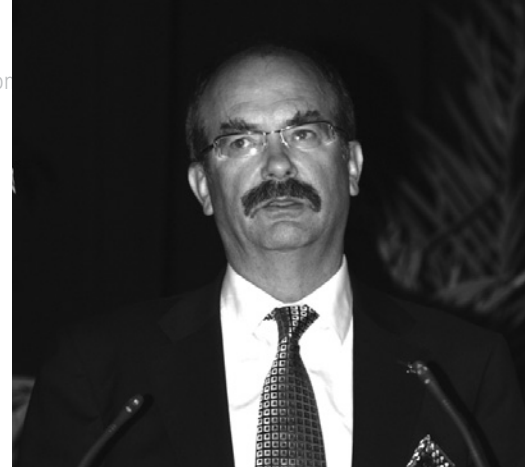
Nous avons été élu(e)s pour FAIRE, le plus important c'est de faire, d'agir... nous mettons tout en œuvre pour respecter notre mandat, nos engagements... nous faisons tous autant que nous sommes ici présent(e)s, là-bas dans les clubs, ni plus ni moins en cohérence avec nos idées, nos valeurs.

Merci à toutes et à tous d'être toujours vigilant(e)s, de maintenir une réelle et saine attention aux décisions prises, de garder votre esprit critique c'est le garant d'une vraie démocratie.

Merci à vous tous de votre amitié, de vos marques de sympathie qui accompagnent nos relations... c'est la richesse de notre tissu associatif, ce tissu est un modèle bien français, unique ;

Nombreux sont ceux qui envient notre loi 1901, richesse incomparable qui nous donne cette capacité de nous regrouper, de nous associer, sans distinction aucune, dans une grande liberté d'association... avec un mélange social, politique... richesse incomparable, c'est grâce à elle que nous avons la chance de réaliser ce que nous réalisons... et d'être ici ensemble aujourd'hui et un jour d'avoir effectué nos rencontres.

C'est un espace de liberté, espace d'affirmation de nos capacités, espace d'amitié, espace d'éducation, espace de responsabilité. Bonnes vacances à vous toutes et à vous tous. ■



## LA GRANDE MARCHÉ CONTINUE

### D'une saison à l'autre, le basket de tous les chantiers

À quoi sert une rétrospective, un rapport d'activité ? Ce n'est pas uniquement un acte ou l'on succombe à une pratique relevant du rituel, mais surtout une opportunité pour évaluer le chemin parcouru, tout en nous inscrivant dans une perspective déterminée. Celle de la poursuite de l'effort de construction de notre sport, voulu et mis en œuvre dans le sens de l'édification du modèle français, avec la passion et la patience qui s'imposent dans toute grande œuvre. Cela concerne tous les domaines sans exclusive, parce que tout développement n'est possible que s'il est intégré. C'est la logique même.

Maintenant, lorsque nous revenons sur la saison qui vient de s'achever, nous nous rendons compte que la marche se poursuit, avec ses plus et ses mieux. D'un chantier à l'autre, les réalisations voient le jour. Des jalons sont posés. Des projections sont faites. Et des anticipations se dessinent. Or, dans cette mobilisation générale, toutes les actrices et tous les acteurs du tissu basket français amènent leur pierre à l'édifice.

Tous les secteurs sont concernés. Ceux-ci vont de la technique à la formation en passant par le juridique ; ou bien de l'informatique à la communication en passant par le mini basket.

Et au cœur de l'ensemble, l'élément humain, dans le sens fort du terme, s'installe comme moteur de tout développement. D'autant plus que l'équation de ce dernier englobe toutes les autres dimensions.

Les faits sont là et démontrent, si besoin est, que la FFBB avance à grand pas vers la réalisation de ses ambitions. De même qu'elle se donne les moyens pour parachever ses desseins.

C'est qu'il ne s'agit pas de plans tirés sur la comète, mais d'une vision claire, doublée d'une volonté inébranlable, elle-même conjuguée à des calendriers d'exécution, qui se muent en action.

Le rapport d'activité que nous vous proposons, en livre les différentes facettes. Il incombe, dès lors, à tout un chacun de poursuivre l'effort nécessaire pour aller plus vite, sans précipitation pour autant, et plus sereinement, vers le Basket que nous souhaitons.

Nous venons de tourner la page d'une saison et déjà, le pied à l'étrier, nous entamons la saison suivante sous le prisme d'une exigence : la mise en œuvre d'un grand chantier... le développement du basket. C'est la finalité, l'horizon que nous a tracés le président Mainini qui s'attelle à construire un modèle de fédération moderne et nous donne, chaque jour, la preuve renouvelable.

Un engagement qui a valeur d'éthique. Cela fait maintenant 15 ans qu'il s'est conduit, patiemment et avec une volonté inébranlable, un ambitieux et gigantesque programme de modernisation de notre fédération.

Éclairer, initier de projets, maître d'œuvre aussi, notre président défriche les champs, pose les jalons les uns après les autres, et, par touches successives, met en place l'édifice institutionnel, économique et sociétal dans lequel nous nous identifions.

La FFBB est plus que jamais un modèle de fonctionnement, celui d'une exigence politique et morale qui concilie modernité avec notre enracinement dans les valeurs intemporelles et fortes.

Modèle en effet que cette perspective qui conjugue progrès et justice, développement humain et croissance, ouverture et solidarité.

En 15 ans de présidence, en fait dès les premières années, le pas décisif a été franchi avec la consolidation définitive des services de la fédération, dont le corollaire aura été une vigilance constante pour éviter une distorsion avec les structures départementales et régionales.

Les infrastructures, les projets innovants, les services sous le signe solidaire, la mise en œuvre d'une conception iné-

# Rapport Moral et d'activité

Présenté par Frédéric Jugnet, Secrétaire Général

dite de progrès, de proximité traduisent surtout une gestion moderne, le signe majeur et indéniable sous lequel nous nous plaçons et avançons.

En conclusion une fédération intégrée, propre, organisée, reconnue, qui obtient des résultats. Le tout, construit sur augmentation du nombre des licencié(e)s, s'enorgueillit des résultats des équipes de France qui progressent dans la hiérarchie internationale. Le club, centre de tout ce travail, doit ici être à nouveau félicité ; associations à faibles effectifs, ou au contraire à grand nombre de licencié(e)s, chacune contribue à la construction de cette pyramide, de cette famille. Bravo.

## Les faits marquants de la saison 2006/07 :

### ■ SPORTIFS :

- 5<sup>e</sup> place aux **championnats du monde** pour notre équipe féminine et notre équipe masculine.
- **Open de la Ligue Féminine...** quelle belle réussite !
- **VALENCIENNES** et **ROANNE** deux champions de France aux visages et histoires bien différentes...
- **Juniors garçons** : champions d'Europe, l'avenir assuré.

### ■ ADMINISTRATIFS :

- Création du **Bulletin d'Informations Officielles (B. I. O.)** : expédition des informations par mail et disponibles sur Internet afin de faciliter l'accès aux informations à toutes les associations. Ceci permettra une information directe en temps réel vers les ligues, les comités et les associations.
- Création de **l'alias des adresses mails des président(e)s** de comité et de ligue qui permet de donner l'information en temps réel... y compris les mauvaises nouvelles. Pour prendre en considération le fait que les présidentes et présidents des comités et ligues ne doivent plus attendre le passage au comité ou à la ligue pour avoir les informations émanant de la FFBB.
- **Informatisation des clubs** : plus de 400 associations ont pu bénéficier de l'aide de la fédération et ainsi franchir le pas de l'informatisation et donc de l'information en direct, de la gestion moderne de l'association... tout le monde en convient c'est une proposition innovante et au service des associations.
- **Saisie des licences** par les associations en direct, en temps réel, c'est devenu chose possible et cela va bien simplifier la vie de nos clubs... et des comités. Aucune ambiguïté sur ce dossier, c'est une obligation pour améliorer, dans l'avenir, notre fonctionnement.
- Un service « **développement** » qui a pour objectif de répondre à toutes vos questions : emplois, formation, salles et terrains, basket social, documentation, informatique... la réponse à toutes vos questions, en 24 heures, le soutien à distance mais aussi sur le terrain à vos côtés
- **Formation de dirigeant(e)** : avec l'université de Nanterre (Paris X) la FFBB met en place un diplôme pour nos dirigeant(e)s ; après avoir effectué celle des arbitres et celle des manager(e)s coachs ; une initiative qui permettra d'améliorer la performance de nos structures.

### ■ EMPLOIS :

- 33 **emplois** obtenus par le président, emplois financés par l'état pour aider le développement du basket féminin, la recherche de notre passé et le travail dans les zones sensibles. C'est une aubaine pour accentuer, accompagner notre développement.
- 70 salarié(e)s à la fédération avec l'arrivée d'un archviste (**Daniel Champsaure**), d'un coordinateur des emplois décrits ci-dessus (**Sébastien Diot**), un chef de produit (**Nicolas Seigneux**).
- La mise en place du **comité d'entreprise** et de la **commission d'hygiène de sécurité et des conditions de travail** avec les délégué(e)s du personnel qui viennent d'être élu(e)s.

- **Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)** : appliquée à compter du 26 novembre 2006 au sein de la FFBB.

### ■ LE COMITE DIRECTEUR :

- **Février 2007** : **modifications réglementaires** adoptées sans aucun souci, dans les délais, avec en amont souvent deux ou trois réunions de commissions et du bureau fédéral pour finaliser les textes.
- **Avril 2007** : débat important sur la politique fédérale en matière de **grands gabarits** (DTN), un très long débat en bureau fédéral et au comité directeur, des échanges riches.
- **Mai 2007** : étude sur **l'optimisation des achats** va aboutir à une réelle économie (déplacements, hébergements, fournitures...) et ce, pas pour le plaisir de faire des économies, mais bien pour investir sur d'autres actions, sur de nouvelles actions, pour donner à la FFBB des moyens supplémentaires. Cette démarche touche l'ensemble de la fédération, ou l'ensemble élu(e)s et salarié(e)s, démarche solidaire et équitable.

### ■ LES COMMISSIONS FEDERALES :

- **Commission fédérale juridique** : un contrôle et surtout un conseil pour les ligues et les comités, une étude minutieuse de leurs règlements et des remarques adaptées en fonction de l'importance de la modification à faire (impératif, relatif ou facultatif).
- **Commission informatique** : la saisie des licences par les clubs.
- **Commission sportive** : les engagements des associations en championnat de France par Internet, simplification, rapidité...
- **Commission évaluation** : le chemin est long mais l'enjeu est d'importance, évaluer nos actions, la portée de nos réalisations, ... c'est forcément accepter une remise en cause... et dans notre milieu pourquoi ne saurions nous pas soumis à ce type de « contrôle » ?
- La création du **groupe d'éthique** : un signe de l'évolution de notre pratique ? ou la volonté de ne pas laisser certaines attitudes se développer, un garde fou...
- **Commission marketing communication** : un jeu sur Internet « mon club de basket » 20 000 inscrits en deux mois... un site Internet rénové... trois nouveaux partenaires du basket français : **LA POSTE, DAIMLER CHRYSLER, FERRERO**.
- **Commission fédérale des arbitres marqueurs chronométrateurs** : continuité, efficacité, persévérance, méthode, communication... après la charte de l'arbitre digérée celle de l'OTM en préparation.
- **Commission formation** : informations et formations sur la Convention Collective Nationale du Sport dans 51 structures (comités et ligues). Cela a permis de diffuser largement sur cette application et ainsi de coordonner sa mise en œuvre.

### ■ NOTRE VIE ASSOCIATIVE :

- La disparition de deux personnalités du monde du basket : **RENE LAVERGNE** une personnalité du basket, une pointe dans le monde du mini basket et **JACQUES DORGAMBIDE** vice-président de la fédération, Homme de l'Aquitaine, de la maison du basket dans sa région. Deux personnages qui ont beaucoup compté pour moi dans mon parcours fédéral, je garde l'image de deux sages qui avaient le conseil apaisant... j'en avais bien besoin !
- La disparition d'un jeune président de département : **SERGE RENAULT** Président du comité départemental de l'Indre.
- L'arbitrage des conflits au sein de nos structures ou entre nos structures, cette année encore il a fallu arbitrer certains conflits, trouver des solutions juridiques, humaines...

- La démission d'un membre du comité directeur et des élections qui s'imposent ; et le remaniement qui s'en suit.
- L'**Accident Vasculaire Cérébral** de notre ami **MICHEL CHATEAU** nous a plongés dans l'inquiétude et nous a soudé... en nous rappelant que malgré tout, malgré les apparences une certaine fragilité nous habite. Il n'attend qu'une seule chose, être de nouveau parmi nous... cette volonté l'anime et guide sa rééducation sous l'œil attentif de Colette, son épouse, tout autant passionnée de basket.
- Le président **YVAN MAININI** a reçu la légion d'honneur pour services rendus à la Nation... juste récompense.

### ■ VALEURS, ...

- **RAPPORT D'ACTIVITE** : la nécessité réglementaire d'effectuer un rapport d'activité est forcément la mise en avant des actions menées, avec la valorisation du travail effectué... quel manque d'humilité !!! Quelle contradiction avec le travail effectué au quotidien, travail mené sans étalage, sans forfanterie ; j'y suis à l'aise dans ce quotidien... beaucoup moins dans cet exercice imposé de rapport... CQFD...
  - **L'ACTION** : s'inscrire dans l'action... pas s'inscrire dans l'histoire... c'est faire pour réaliser, pour que l'ensemble fonctionne, avec simplicité, ... pas pour inscrire son nom dans l'histoire, pas pour effectuer une promotion personnelle. J'ai découvert cette année une nouvelle notion : donner de l'importance au sujet que l'on traite et du coup par logique implacable je prends moi-même de l'importance... remarquable... il fallait y penser. CQFD.
  - **POUVOIR** : Grandir demain ne pourra se faire que si nous arrivons à lutter contre les pouvoirs sectaires, hiérarchiques... nous avons, depuis longtemps, montré, démontré, que nos ligues et comités avaient des responsabilités différentes sans aucune notion hiérarchique... malgré cela, de-ci de-là, certains exercent ce pouvoir malsain et illégitime empêchant la créativité, empêchant l'accès aux responsabilités ; ce n'est pas acceptable. Je le dis clairement et je l'écris tout aussi clairement c'est une entrave à la communication qui plus est une attitude condamnable car contraire à nos statuts.
  - **RESPONSABILITES** : Tout le monde a, dans le monde associatif, droit à l'accès aux responsabilités ; la validation des acquis d'expérience permet ainsi d'atteindre rapidement des niveaux de responsabilités plus élevés ; là aussi, il est intolérable que, contre nos règlements, certains érigent des barrières pour préserver leurs prérogatives ; c'est aller à l'encontre de notre développement, c'est faire fi d'une dimension simple de notre ciment, le jeu... au basket tout le monde joue et très peu sont internationaux... alors pour les entraîneur(e)s, les arbitres c'est la même chose !!! nombreux sont celles ou ceux qui peuvent contribuer au jeu en arbitrant ou en entraînant... mais ils ne seront pas tous entraîneur(e)s de PRO A ou arbitres internationaux certes !!!
- Vous avez, à suivre, l'ensemble des comptes rendus d'activité de chacune des commissions ; vous avez aussi pu vous entretenir avec les responsables pendant le forum ; cette volonté d'être une fédération proche de ses adhérents et des ses adhérents, la défense de certaines valeurs, le parler vrai, l'action concertée... ne sont pas de vains mots, ne sont pas des promesses électorales, ... mais c'est, et vous le savez bien, une habitude une façon d'être. Je vous souhaite à toutes et à tous une trêve salubre, trêve de plus en plus courte certes, du fait de l'activité croissante au sein de nos structures... mais c'est aussi une nécessité pour ne rien lâcher et ainsi gagner du terrain. ■





**D**epuis plusieurs saisons déjà, la Commission des agents sportifs veille au respect de la réglementation relative aux agents sportifs, tant

## La Commission des Agents Sportifs

par Jean-Bayle-Lespitau

par les agents eux-mêmes que par les groupements sportifs et les joueurs. Concernant les clubs, il semble que la réglementation soit aujourd'hui bien respectée. Quelques anomalies sont encore apparues au cours de cette saison, mais l'on peut dire qu'il ne s'agit que de faits mineurs. Attention toutefois, il faut rester très vigilant concernant le paiement des agents, des contrôles fiscaux et sociaux étant en cours.

Concernant les agents, la commission a relevé quelques transgressions aux règles édictées. Elle a donc décidé de se réunir en fin de saison afin d'entendre et si nécessaire proposer au Comité Directeur

de sanctionner deux agents en exercice. Par ailleurs, un nouvel examen a été organisé, cette année. Il s'est déroulé le 2 mai 2007. 11 candidats sur 16 ont été reçus.

Autre nouveauté pour la saison 2006/2007, la Fédération internationale a décidé de mettre en place une licence d'agents FIBA. Il a été admis, puisque la réglementation française concernant les agents est régie par la loi, que les agents titulaires d'une licence délivrée par la fédération française de Basketball seraient dispensés de l'examen organisé par la FIBA. Ils devront cependant s'acquitter annuellement de la somme de 1000 FCH

auprès de la FIBA. La Fédération internationale devrait également commencer ses contrôles.

Les textes organisant l'activité des agents ont sans aucun doute apporté une amélioration de leur comportement. Il reste cependant un problème très important pour lequel ces textes n'apportent pas une solution convenable. Il s'agit du règlement des honoraires dus aux agents : ces textes se réfèrent au droit commun en prescrivant que le règlement incombe à celui – club ou agent – qui mandate l'agent dans chacune de ses interventions. Or la situation est telle qu'une réponse plus appropriée devrait être recherchée. ■



**D**ans le cadre des missions confiées par le Comité Directeur, la Commission Fédérale Technique s'est principalement centrée sur la gestion informatisée des deux dossiers qui lui sont confiés, le Suivi du Statut National des Entraîneurs des

## La Commission Technique Fédérale

par Philippe Legname

championnats de France, et le dossier de candidature aux championnats de France Jeunes.

### Statut National des Entraîneurs des championnats de France.

Pas d'innovation marquante, drivée par la Direction Technique Nationale, le passage d'une revalidation quadriennale à une formation permanente annualisée fait désormais partie du paysage de notre formation d'Entraîneurs avec le concours des Liges Régionales et des Zones.

Parallèlement, un travail de fond a été mené conjointement avec la Direction Technique Nationale, auprès des entraîneurs et des Conseillers Techniques pour fiabiliser le fichier national qui regroupe désormais plus

de 95% des Entraîneurs qui opèrent dans nos championnats de France. Effectué en privilégiant la prévention, le Suivi des championnats montre que le message est de mieux en mieux reçu par les clubs qui respectent de mieux en mieux un règlement connu et admis.

Dans l'attente de la refonte des diplômes d'Entraîneurs prévus pour 2008 qui sera le prélude d'un profond remaniement du Statut, nous avons consolidé les acquis en matière de suivi informatisé, ou en matière de gestion du fichier avec la D.T.B.N.

### Dossier de Candidature aux championnats de France Jeunes.

Après avoir expérimenté le passage sur Internet des candidatures aux championnats de France Jeunes, et testé la

fiabilité du système en étroite collaboration avec l'équipe informatique de Jean-Jacques KRIEF l'inscription par Internet est devenue la règle, parfaitement mise en application par les clubs, puisque le nombre de retards est devenu infime et qu'aucun dysfonctionnement n'a été enregistré.

La confidentialité des clubs a été renforcée avec un code personnalisé mis en service dès l'enregistrement de la pré candidature.

L'accès à l'information a été conforté, tant en direction des clubs qu'en direction des Liges Régionales ou des Comités départementaux.

Les données soumises à la valorisation des Conseillers Techniques ou de la sous commission mixte ont gagné en fiabilité. ■



## La Commission des Jeunes

par Bernard Gava

res envoyés récemment aux clubs et en espère donc un retour important.

### LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET

(Nadine GRANOTIER – André LE BASTARD)  
La saison 2006-07 a vu la poursuite de la politique fédérale sur l'amélioration de la qualité des écoles de Minibasket et grâce à la labellisation de celles-ci pour devenir « Ecoles Françaises de Minibasket ».

20 nouveaux labels ont été attribués et 5 cinq retirés pour absence de dossier ou insuffisance par rapport aux indicateurs. Au 30 juin 2007, la FFBB compte 184 clubs labellisés.

71 comités ont maintenant au moins une école, mais avec beaucoup de disparités au niveau de la proportion, certains atteignant jusqu'à 10% de leurs associations. 24 n'ont toujours pas d'écoles labellisées dont 16 n'ont jamais déposé de dossier depuis huit ans.

Pour la saison 2007-2008, le groupe de travail va concentrer ses efforts sur les visites et sur l'aide aux clubs qui souhaitent concrétiser ce challenge. Rappelons qu'il vise l'amélioration de l'accueil, de la pédagogie, de la technique, de l'observation, de l'arbitrage, de la socialisation vis-à-vis de l'enfant mais aussi la prise de responsabilité des parents, ceci pour pérenniser l'ensemble des composantes de club.

Les fédérations de sports collectifs, football, rugby, hand-ball et autres ont repris ce concept et possèdent maintenant leurs écoles labellisées. La FFBB, précurseur à ce niveau, avait vu juste et nous devons maintenir nos efforts. Accueillir de nouveaux enfants, c'est bien, les fidéliser est encore mieux !

### FETE NATIONALE DU MINIBASKET

(Agnès FAUCHARD)

Son organisation est maintenant bien maîtrisée et la fête continue à faire l'unanimité. La logistique, très lourde et conséquente financièrement, pose encore un certain nombre de problèmes. Les livraisons se font dans des délais trop courts. Le service Communication de notre Fédération va s'employer à les ajuster à la convenance de chacun. L'émblématique médaille reste, d'après les comptes-rendus, la priorité des dotations et sera donc renouvelée l'année prochaine.

### FORUM NATIONAL

(Corinne CHASSAC)

Programmé pour les 22, 23 et 24, à Sablé-sur-Sarthe, ces journées regroupent les adeptes du Minibasket. Elus, CTF, représentants des EFMB viennent y chercher des informations et échanger des pratiques, source de progression et de vie sportive.

Un grand nombre de comités ou de ligues organisent aussi leur forum. Nous pouvons constater les bienfaits de ces actions non seulement par le dynamisme qu'elles génèrent mais aussi pour recevoir les sentiments et les doléances du terrain par rapport à la politique fédérale.

### JE JOUE, J'ARBITRE (ET JE PARTICIPE (JAP) (Gérard GRUNENWALD)

Ce nouveau concept a pour but d'éduquer le Minibasketteur dans une implication de joueur, d'arbitre et d'organisateur sans qu'il y ait dissociation des rôles qu'il peut tenir. Projet aujourd'hui en cours d'achèvement, sa mise en œuvre sera testée lors de la prochaine saison dans des comités, ayant déjà mis en application une partie du système, pour ensuite être diffusé auprès de ceux qui souhaitent l'appliquer.

### ASSISTANT MINIBASKET (Bernard GAVA)

Tous les comités et les ligues ont reçu le DVD Assistant Minibasket. Ce support pédagogique a été conçu pour permettre, à terme, d'augmenter, dans les associations le nombre d'encadrants, de former et d'informer toute personne intéressée par l'encadrement en Minibasket sans forcément suivre les formations diplômantes.

### OPERATION BASKET ECOLE (Responsable de groupe : Bernard BASTIAT)

Après la 27<sup>e</sup> expédition, l'Opération Basket Ecole concerne maintenant **5 030 écoles, 1 681 clubs et 430 700 élèves** : l'objectif des 6 000 (84%) se rapproche de plus en plus.

D'autre part, 21 départements ont au moins 50% de leurs clubs engagés dans un partenariat.

L'OBE est donc un succès en terme d'accueil et incontestablement un des éléments qui a favorisé l'augmentation des licences Minibasket.

Mais l'analyse brute de ces chiffres ne suffit pas pour mesurer complètement l'impact réel de l'opération et peser sur les paramètres permettant son développement.

Pour cela, la commission des jeunes compte beaucoup sur les questionnaires

La formation « Assistant Minibasket » est une formation modulaire et à thèmes, elle peut-être mise à la disposition des clubs qui souhaitent organiser des moments de formation mais elle peut aussi être mise en œuvre par les Comités et les Ligues.

Le formateur responsable peut choisir, parmi les 4 modules et les 16 thèmes, ceux qui répondront au mieux à ses objectifs de formation et aux besoins exprimés par les participants à la formation.

Les modules et thèmes retenus peuvent ainsi constituer le contenu d'une formation d'une soirée, d'une demi-journée ou bien d'un ou plusieurs jours.

## BENJAMIN(E)S

(Thierry BALESTRIERE)

Pour la première saison, la Commission Jeunes a mis en œuvre les actions propres aux Benjamins et Benjamines. Ainsi ont été initialisées les opérations suivantes :

- création et diffusion du DVD Basket Collège
- rédaction d'un guide de préconisations pour l'accès au jeu
- sollicitation des Comités pour décliner le DVD Basket Collège dans les clubs
- mise en place de critères spécifiques à la catégorie dans le Challenge des licenciés
- création du Challenge National Benjamin / Benjamines

C'est sans doute cette dernière opération qui a reçu, pour l'instant, l'accueil le plus favorable des structures décentralisées. Nombreux sont les Comités qui ont organisé un tournoi par équipes et au final, seize Ligues ont mis en place une phase régionale du Challenge individuel, offrant ainsi aux vainqueurs une invitation aux Finales de Coupes de France à Bercy.

Nous continuerons la saison prochaine en collaboration avec nos partenaires de la NBA, la mise en œuvre de ces actions, qui n'ont qu'un seul but, celui de fidéliser les jeunes de cette catégorie d'âge.

## SITE INTERNET

En cours de rénovation, la rubrique Minibasket sur le site de la FFBB sera très bientôt opérationnelle. Les choix proposés reprendront les actions de la commission mais aussi une option, réservée aux Minibasketteurs, avec des jeux, des exercices Basket, des Quizz... Un sous menu intitulé « Echange de pratiques » devrait permettre aux animateurs et autres encadrants de communiquer des expériences vécues ou de copier des actions déjà mises en œuvre dans d'autres structures.

## LES BABYS (Corinne CHASSAC)

La pratique de notre discipline a, d'après les spécialistes de l'enfance, l'avantage d'être très favorable au développement psychomoteur des enfants. Le nombre des BABY de 4 à 6 ans (ainsi appelés depuis la création de cette catégorie par le Docteur

HUGUET en 1984) est en progression permanente et l'intérêt que portent nos petits à la balle orange est à prendre en sérieuse considération dans l'environnement qui est le leur.

Le BABY Basket, c'est le basket de l'enfant, pour l'enfant. A l'excès, j'aurai tendance à dire que c'est peut-être le plus délicat à encadrer car l'on n'est pas Entraîneur, Educateur ou Animateur de Baby Basket comme on l'est avec le Mini... mais on organise le jeu des enfants comme le ferait son papa ou sa maman tout en connaissant les spécificités du jeu à cet âge. Le premier réflexe de l'enfant étant de garder le ballon, de dribbler et de tirer au panier alors proposons lui des jeux avec son ballon à partir d'histoires dont il est acteur.

Trop souvent, par méconnaissance ou par négligence, débordés par le nombre, on pense que c'est comme le Minibasket et on les fait jouer pareil en les confiant à des volontaires pas très informés de ce qu'il faut faire mais qui rendent service. A cet âge là, on ne reste pas longtemps si l'on ne s'amuse pas comme il faut.

Il est urgent et important de se préoccuper rapidement de leur accueil. Considérons que leur encadrement pose quelques questions qui ne peuvent se réduire à la seule garderie. Des clubs se confrontent déjà aux conséquences d'une négligence dans ce domaine, hélas tardive, pour ces catégories d'âges et voient déjà leurs effectifs fondre comme neige au soleil.

C'est pourquoi je dis aujourd'hui : Attention aux BABY !

## EN CONCLUSION

Au fur et à mesure du temps qui passe, l'organisation et les actions de la Commission des Jeunes s'étoffent selon une normalité due à l'évolution du monde associatif. Il est d'un intérêt majeur pour une fédération de créer et de proposer des actions, des manifestations reprises ou non par ses organismes décentralisés. Il appartient à ceux qui dirigent de choisir, d'adopter, d'appliquer, de mettre en œuvre toutes ou une partie de ces actions en fonction des ressources humaines et matérielles dont ils disposent. La grande majorité des comités ont intégré une commission Minibasket ou des Jeunes dans leur fonctionnement pour gérer les actions spécifiques ces catégories. Leurs conclusions et conseils sont sans équivoques quant à la nécessité de disposer d'un groupe réservée à ces années d'âge.

Toutes ces actions FFBB, ne seraient possibles sans les personnes qui m'entourent, des véritables collaborateurs dont la passion, la disponibilité et l'envie d'apprendre, de communiquer sont sans limite... La liste est longue pour paraître dans l'espace qui m'est réservé mais chacun d'eux va se reconnaître dans ce passage en y trouvant toute l'expression de ma reconnaissance. ■



# La Commission Marketing-Communication

par Françoise Amiaud

Divonne et au Tournoi de Strasbourg pour les garçons et avec l'équipe de France féminine. Les joueurs et joueuses ont participé à de nombreuses séances photos et filmées pour les besoins de nos sponsors. Ceci permet de relayer les actions de communication grâce à la capacité d'investissement des entreprises qui nous soutiennent.

Ce fut le cas notamment avec **Stabilo** et sa campagne sur Internet et en magasins, avec **TPS** avec sa campagne presse avec 3 joueurs de l'équipe de France « scotchés » à un mur, avec **De Fursac** avec un film projeté dans toutes les salles de cinéma en France et **Dodge** pour une campagne très originale avec les joueurs qui essaient de démonter une voiture...

Au-delà des équipes de France A, le service a suivi tout l'été les résultats des autres équipes nationales via le service de **SMS** que nous avons mis en place et les rubriques Internet sur le site avec les pages d'actualité qui nécessitent un gros travail et une bonne organisation. Félicitations au passage aux Juniors, Champion d'Europe, qui ont été suivis sur place par une personne du service, accueillis à l'aéroport comme il se doit et bonne chance pour leur championnat du monde cet été.

L'été 2006 a été l'occasion de renouveler la présence de la FFBB au **Stade de France** durant le mois de juillet pour assurer la promotion de notre sport auprès de plus de 60 000 enfants qui se succèdent sur 10 jours d'événements.

Le début de saison fut marqué par la montée en puissance de l'**open de la LFB** dont le service assure la promotion. Des campagnes d'affichage originales furent montées. Autour du périphérique et sur des camions de la société

**Houra.fr**. Le nombre de partenaires a d'ailleurs augmenté avec les sociétés **VVF, la Fondation du Sport, Nike, Bourjois, Epson, France Info**, etc. et pour cette deuxième édition, l'open a même eu les honneurs du 20h de **TF1** et d'une couverture presse en augmentation par rapport à l'année précédente. Vivement 2007 et la mise en avant de la nouvelle affiche que nous avons présenté en exclusivité sur le Journal du Dimanche lors du Tournoi de la Fédération.

Cette période automnale est aussi celle des **Journées Nationales de l'arbitrage** pour lesquels l'ensemble du basket français s'est mobilisé. 4 parrains, chacun incarnant un des 4 sports, nous ont rejoints (Blanc, Ntamack, Dacoury, Pecqueur-Rolland). Des forums régionaux ont précédé l'événement partout en France et une grande fête de l'arbitrage fut organisée sur le site prestigieux de l'équipe de France de football à Clairefontaine grâce à l'aide du comité 78.

Ce sont ensuite succédés des événements plus traditionnels et bien rodés comme le **tournoi de la Fédération** à Nevers, les **finales de la Coupe de France**, et la **Fête Nationale du Minibasket**. A chaque fois nous avons essayé de nouvelles choses : des retransmissions TV en direct sur Internet lors du Tournoi à Nevers, un match de personnalité la veille des finales de la Coupe à Bercy et toujours plus d'investissement en campagne de promotion média et en vidéos à Bercy, un nouveau partenariat de 3 ans avec une chaîne de TV, Jetix, pour les jeunes.

Toutes ces manifestations officielles sont l'occasion de tester de nouvelles opérations de communication et de faire venir de nouveaux partenaires.

## DANS LE DOMAINE DES PARTENAIRES :

Cette saison fut marquée par quelques belles « signatures » :

- **Twix**, avec l'équipe de France présente en hypermarchés durant l'été
- **Dodge**, avec un jeu Internet à destination des clubs pour leur faire gagner du matériel
- **NRJ** et **Metro** en soutien de la Coupe de France à Bercy
- **La Poste** en partenaire majeur de la FFBB et de l'arbitrage au côté de But
- **Bambo** et le lancement du nouveau tome de Basket Dunk
- Renouvellement des contrats des partenaires techniques de la FFBB

En ce qui concerne deux partenariats majeurs de la FFBB :

**Canal+** après la fusion avec **TPS** devient le groupe sur lequel la majorité des matchs sont diffusés (via Sport+ notamment).

**Ferrero France** devient le nouveau partenaire principal de la FFBB et des équipes de France.

En effet nous avons annoncé lors d'une conférence de presse le 4 juin dernier la signature avec ce nouveau sponsor qui apparaîtra sur le maillot des joueurs et joueuses des équipes de France A avec sa marque **Kinder**. De nombreuses actions de promotion sont doré et déjà prévu avec Kinder, ce qui ne peut être qu'une très bonne chose pour le basket.

Déjà présent dans le sport et dans le basket (club de Rouen et contrat avec Boris Diaw), Ferrero rejoint donc le pool

Cette année le service marketing - communication - presse a continué à travailler sur plusieurs axes qui reprennent les éléments de la politique fédérale mais aussi de nouveaux projets qui viennent la compléter.

## DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE :

L'Organisation des **voyages de presse et de supporters** lors des deux championnats du monde au **Brésil** et au **Japon**. Pour ce dernier la prise en charge des journalistes a particulièrement été appréciée et de très nombreuses retombées presse, télé, radio et magazine ont été assurées (TF1, France Télévisions, etc... et Canal+ bien sur qui retransmettait l'événement).

A noter également que tous les matchs des 2 équipes de France ont été télévisés en intégralité et en direct.

Les deux cinquièmes places obtenues par les 2 équipes de France ont été suivies par la création d'un poster officiel envoyé à tous sur le thème de la France dans le 5 majeur du Basket mondial ! Au préalable de ces mondiaux, des actions de communication et de RP ont été faites lors des rassemblements à



des partenaires équipes de France qui se composent pour rappel de : Nike, De Fursac, GES, Molten, Stabilo, Dodge et la Mie Caline.

Au sujet de la **Mie Caline**, nous avons célébré les 10 ans du tournoi minimes lors des finales à Saint Jean-de-Monts qui accueillent sans cesse plus de participants de cette catégorie. Il faut noter d'ailleurs que le trophée spécial Sporsora du marketing sportif a été remis à notre partenaire pour ces actions avec la FFBB notamment. C'est la deuxième année de suite que le service marketing est récompensé après l'Open LFB l'année dernière. La Mie Caline a renouvelé son partenariat avec **Boris Diaw** et Kellogg's le sien avec **Tony Parker**.

C'est ainsi que le service com. a aussi réalisé en partenariat avec TP et cette marque le **camp Kellogg's** à Coubertin pour des enfants qui avaient été sélectionnés lors de la Fête du MiniBasket. De très nombreux participants et médias présents ont tous apprécié cette démarche. Et avec un tel parrain

(TP) tout devient aussi plus facile... Parmi les actions de fonds réalisées, il y a aussi eu le **relookage du site internet** qui a enfin vu le jour avec des aménagements encore à faire mais l'ensemble est déjà plus moderne, mieux organisé et permet d'insérer des publicités aux formats actuels. Ce sera d'ailleurs un des axes de travail de la saison à venir.

#### ACTIONS DIVERSES (principaux exemples) :

- Le projet **L'Avenir en Grand** pour accompagner avec des outils cette action de la DTN (toise à réaliser dans les gymnases, guides pratiques pour les animateurs, etc.).
- **L'opération Basket Collège** qui a été écoulé et lancé avec succès.
- La présence de la FFBB à **Kid Expo**, Portes de Versailles pendant 4 jours en partenariat avec Mc Donald's.
- Le soutien au Championnat du monde UNSS à Pau.

- Le suivi du All Star Game NM1 et des finales NM2, le développement.
- La mise à jour d'une base de données des abonnés à BasketBall Magazine sur Internet.
- La poursuite du développement du Magazine avec la parution du onzième numéro par saison !

#### Autres actions

La promotion et les aides fournies aux Ligues, Comités, Clubs, tournois, camps, etc... L'accompagnement fait en communication sur tous les tournois et notamment ceux des équipes de France de jeune, le suivi des actualités sur le site, les communiqués de presse et les conférences de presse, l'académie du basket, le travail avec l'association des internationaux, BasketBall magazine, etc...

Il est à noter quand même une action vraiment nouvelle qui est celle du jeu lancé par Internet sur la recherche de dirigeants et la création de clubs. Cette vraie problématique de politique fédérale a été traitée avec le soutien de la

société 1000 Mercis, spécialisée dans les jeux d'incentive par Internet. C'est ainsi que pendant 2 mois, plus de 20 000 personnes ont participé et ont laissé leurs coordonnées sur le site « **monclubdebasket.com** » afin de pouvoir gagner un des lots mais aussi être contactées par les CD dont ils dépendent pour s'investir dans notre sport.

Voilà une action qui mérite vraiment d'être exploitée par tous et au service de tous. La presse s'en est d'ailleurs faite l'écho tellement l'originalité de la manière dont un sujet important a été traitée a été saluée.

Il est toujours difficile d'être exhaustif sur une liste d'actions qui correspondent en réalité à un travail d'équipe mené au quotidien par tous. Ce bref résumé donne une vue d'ensemble et nous sommes à la disposition de tous ceux qui voudraient en savoir davantage.

Voilà une nouvelle année qui commence avec toujours autant de motivation et d'envie. Merci à tous. ■



## La Commission Fédérale Basket en Entreprise

par Georges Panza

Une nouvelle saison s'achève sur le Basket en Entreprise. La mission est longue et difficile, mais des points positifs apparaissent au bilan :

1. nous avons peut être trouvé l'organisation d'un championnat idéal pour tout le monde. Matches par plateaux aller-retour, diminuant les frais de déplacements de chaque équipe et un plateau final regroupant toutes les équipes sur un même lieu. Et ensuite l'aboutissement pour une finale à Bercy lors des coupes de France. Cette finalité est très appréciée de tous les participants. Pour cette année, les tenants du titre ACS PEUGEOT MULHOUSE ont été destitués après une suprématie sans partage

depuis quelques années par le RACING CLUB PORT DU HAVRE au cours d'une très belle finale, relançant du coup l'intérêt de cette compétition pour l'année à venir. Un grand merci à tous les participants, les clubs organisateurs de chaque plateau, les ligues et les comités qui nous ont permis de mener à bien ce championnat. Par contre, il est toujours aussi difficile d'étoffer ce championnat, le budget des équipes dans les entreprises s'amoindrit de plus en plus pour le social et les loisirs individuels.

2. les comités commencent à s'intéresser localement au Basket Entreprises, ceci par l'intermédiaire du basket détente. Nous devons à tout pris trouver un compromis entre ces deux types de basket.

Nous avons encore un long travail à faire pour faire reconnaître ce basket, notamment au niveau de la communication, axe principal de travail pour la commission dès la saison prochaine, et bien sûr continuer à aider les comités à développer les championnats Entreprises. ■



## La Commission Fédérale Juridique

par Roselyne Bienvenu

ambitieux sans porter atteinte à la structure de base de l'édifice fédéral qu'est le club.

- d'améliorer les pratiques des instances fédérales en matière disciplinaire notamment en ce qui concerne le respect du droit de la défense.

- En matière de simplification :

- mise en ligne automatique et continue des modifications réglementaires.

- mise en conformité des règlements des Ligues Régionales avec les Règlements Généraux.

- toilettage de certains articles des Règlements Généraux.

- En matière d'uniformisation des pratiques disciplinaires :

- élaboration d'une circulaire sur l'activité d'intérêt général destinée à l'ensemble des instances fédérales.

#### SECTION QUALIFICATIONS Responsable : Christian MISSE

La section qualification a été réunie tous les mercredis et vendredis à la Fédération. Le nombre de dossiers traités augmente de 5 % et se ventile comme suit :



#### SECTION STATUTS ET RÈGLEMENTS Responsable : Philippe COULON

La section s'est réunie trois fois au cours de l'année.

Les règlements des ligues régionales ont fait l'objet d'une lecture comparée avec les règlements généraux. Les points en contradiction ont été signifiés à chaque ligue pour une mise en conformité.

| TYPES DE DOSSIERS                                 | SAISON 2005/2006 AU 30 MAI | SAISON 2006/2007 AU 30 MAI |
|---------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| UNION (création, dissolution...)                  | 28                         | 45                         |
| FUSION                                            | 8                          | 2                          |
| CHANGEMENT DENOMINATION                           | 7                          | 3                          |
| SCISSON, AUTONOMIE et CESSIION DE DROITS SPORTIFS | 7                          | 1                          |
| DIVERS                                            | 4                          | 1                          |
| TOTAL GÉNÉRAL                                     | 54                         | 52                         |

Dans le même esprit, le règlement type des ligues et comités figurant dans l'annuaire fédéral a été actualisé des modifications apportées aux règlements généraux.

Enfin, divers sujets de réflexion ont été mis à l'étude dont la notion d'activité d'intérêt général dans le cadre de la procédure disciplinaire qui a fait l'objet d'une circulaire à adresser à toutes les instances fédérales pour application.

A compter de cette année, les modifications réglementaires adoptées par

le Comité Directeur, sont directement intégrées aux règlements généraux du site basketfrance. Cette actualisation en temps réel facilite la connaissance des textes ainsi que leur lisibilité.

Le nombre de dossiers particuliers traités cette année est de 52 au 3 mai 2007, soit un niveau quasi-identique à l'année passée. Il convient de noter la meilleure observation du délai de dépôt des dossiers d'Union (date limite au 1<sup>er</sup> mai). La ventilation de ces dossiers par grand type est la suivante :

| TYPES DE DOSSIERS                                | SAISON 2005/2006 | SAISON 2006/2007 |
|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Licence "étranger"                               | 477              | 586              |
| Mutation en provenance des DOM et TOM            | 71               | 36               |
| Mutation en provenance de l'Etranger             | 38               | 47               |
| Transformation de licence T en A (article 414-3) | 138              | 170              |
| Modification de licence                          | 1 797            | 1 933            |
| Modification de titre de séjour                  | 264              | 189              |
| Divers                                           | 107              | 85               |
| TOTAL GÉNÉRAL                                    | 2 892            | 3 046            |

*Le volume du nombre de dossiers reste stationnaire. En revanche, la tendance observée l'année passée portant sur l'importance des dossiers transmis par les organismes décentralisés compte tenu de la gravité des faits reprochés, se confirme nettement.*

*La nouvelle procédure de comptabilisation des fautes techniques et disqualifiantes sans rapport, qui en est à sa deuxième année d'application, commence à produire des effets positifs puisque le nombre de dossiers diminue de plus de 18%.* ■



**I**l m'appartient de présenter le rapport d'activité de la chambre d'appel pour la saison 2006-2007 bien que je n'ai été nommé à sa Présidence qu'il y a moins de deux mois. C'est dire que

## La Chambre d'Appel

par Pierre Collomb

l'essentiel de cette activité s'est déroulée sous la direction de mon prédécesseur Alain Serri auquel je voudrais rendre un très sincère et très amical hommage. Pendant 7 ans, il a assumé cette charge avec beaucoup de rigueur de clairvoyance et de passion. Il a su assurer à la Chambre d'Appel l'indépendance et le respect nécessaire à son autorité. Qu'il en soit remercié.

Mes remerciements vont également aux membres de la Chambre d'Appel qui m'ont apporté la même précieuse collaboration qu'à mon prédécesseur et m'ont accueilli parmi eux avec chaleur. Je veux parler de :

- Madame HUET Françoise
- Madame TERRIENNE Michelle
- Monsieur AVOCAT Guy

## SECTION DISCIPLINE Responsable : Jacky RAVIER

Au 30 avril 2007, la section a eu à traiter 76 dossiers au cours de 14 réunions qui ont permis d'examiner les dossiers, d'auditionner les personnes souhaitant être entendues.

Les réunions de la section ont été programmées plus fréquemment afin de rendre au plus tôt les décisions. 4 réu-

nions restent à tenir avant l'assemblée générale pour examiner les 10 dossiers en cours au 03 mai 2007. Cette programmation plus rapprochée permet d'observer un délai de traitement moyen des dossiers disciplinaires de 35 jours (délai représentant la durée entre la réception de l'incident et la notification de la décision aux parties en cause) sur la saison.

### Décisions rendues par la section :

|                                                                                   | AU 30 AVRIL 2006 | AU 30 AVRIL 2007 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Nombre de dossiers traités                                                        | 83               | 76               |
| <b>SANCTIONS À L'ENCONTRE DE GROUPEMENTS SPORTIFS</b>                             |                  |                  |
| Pénalité financières                                                              | 8                | 11               |
| Avertissement                                                                     | -                | 1                |
| <b>SANCTIONS À L'ENCONTRE D'ÉQUIPES</b>                                           |                  |                  |
| Perte rencontre par pénalité                                                      | 2                | 6                |
| Suspension de salle avec surcis                                                   | -                | 1                |
| <b>SANCTIONS À L'ENCONTRE DE LICENCIÉS</b>                                        |                  |                  |
| Avertissements                                                                    | 26               | 26               |
| Blâme                                                                             | 4                | 13               |
| Suspension avec surcis                                                            | 20               | 25               |
| Suspension ferme                                                                  | 2                | 1                |
| Suspension ferme et surcis                                                        | 60               | 51               |
| dont suspension égale ou supérieure à un an ferme                                 | 2                | 9                |
| Radiation de la FFBB                                                              | 0                | 0                |
| Sans suite                                                                        | -                | -                |
| 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> fautes techniques / disqualifiantes sans rapport | 225              | 183              |



**P**RÉAMBULE : Suite à la l'article 4 du décret n° 2006-217 du 22 février 2006 relatif aux règles édictées en matière d'équipements sportifs par les fédérations sportives mentionnées à l'article 17 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984. Le terme : « homologation » est remplacé par le terme : « classement ».

## La Commission Fédérale Salles et Terrains

par Claude Authié

### 1. LE GUIDE SALLES ET TERRAINS

En ligne depuis le 28 mars 2007 et téléchargeable au format PDF. Dans le but de définir un schéma directeur pour dynamiser et développer les lieux de pratique du Basket-Ball en France, la Commission Fédérale des salles et terrains vous présente son guide. Ce guide a été conçu comme un outil d'aide à la décision et doit permettre de renseigner et conseiller tous les acteurs du Basket-Ball sur les salles et terrains (collectivités, programmistes, architectes, groupements sportifs, comités départementaux, ligues régionales).

La définition des niveaux d'équipement spécifique (en rapport avec les niveaux de jeu) doit également permettre aux groupements sportifs de

pratiquer le Basket-Ball dans des conditions optimales de sécurité. Il est également proposé dans ce guide une meilleure utilisation pédagogique des terrains de Basket-Ball (tracés transversaux, optimisation et polyvalence de l'espace sportif).

### 2. FBI SALLES / STAT SALLES

Base salle FBI  
Salles référencées : 6 936  
Salles classées : 2 917  
H1 : 2 362  
H2 : 462  
H3 : 92

Classement depuis décembre 2004, date de l'arrivée de Damien HENO à la FFBB, en tant que conseiller Salles et terrains :

- 3 appels irrecevables
- 3 appels retirés
- 12 Appels administratifs avec :
  - 9 décisions confirmées
  - 0 décision annulée
  - 3 appels retirés

Par ailleurs, toujours au premier juin, 6 dossiers étaient en attente.

En terminant, je voudrais rappeler que l'appel est une garantie fondamentale pour le traitement des litiges et que la vérité d'une solution n'est jamais que relative. Les organes d'appel comme de première instance doivent faire preuve de la plus grande modestie quant à la justice de leurs jugements et l'infirmer d'une décision ne doit jamais être vécue comme une offense faite à son auteur. ■

379 classements soit environ 1 salle classée tous les 2 jours.

### 3. RÉUNION DU 3 FÉVRIER 2007

Les Présidents, ou représentants des Commissions Régionales Salles et Terrains ont été conviés à la FFBB pour transmettre un avis sur le guide salles et terrains. 14 ont répondu présent et ont accueilli favorablement cet outil d'aide à la décision.

Il a également été question d'établir une meilleure communication entre les différentes instances fédérales et collectivités territoriales afin de réactiver le classement fédéral des installations utilisées pour le BasketBall. ■





## La Commission Sportive par Marie-Noëlle Servage

■ Championnat : 730 équipes dont 386 équipes Seniors et 344 équipes Jeunes

■ pour un total de 6 587 rencontres

■ Coupes et Trophées : 869 rencontres

■ 7 456 feuilles à vérifier

■ 2 126 fautes techniques et disqualifiantes sans rapport saisies sur FBI

■ 260 dossiers ouverts dont :

- 52 pour infraction à la règle des moins de 21 ans

- 61 pour infraction à la règle concernant le nombre minimum de joueurs

- 36 pour non respect des règles de participation et/ou de qualification

- 61 dossiers annulés ou sans suite

Le nombre total de dossiers traités par la Commission est sensiblement le même que l'an dernier.

Cependant, le quart des dossiers a été classé sans suite ou annulé (régularisation de qualification erronée, erreur de la table de marque).

En fait, les infractions à la règle des moins de 21 ans et aux règles de qualification et/ou de participation ont été réduites de moitié.

Il semble que la réglementation soit mieux connue des associations et donc mieux respectée.

En revanche, on note toujours des envois tardifs de feuille de marque qui perturbent la gestion de ces cham-

pionnats et retardent l'enregistrement des résultats.

### ■ CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

\* Le passage de la NF1 à 16 clubs a participé à un resserrement des forces en présence et a donné lieu à un championnat disputé et relativement équilibré.

\* La mise en œuvre du règlement relatif à la participation des équipes Espoirs des équipes de LFB (règles de qualification et horaires aménagés) a nécessité de la part de la Commission un traitement spécifique et a parfois généré, de la part des autres associations sportives, des questions auxquelles la Commission a répondu.

\* La mise en œuvre d'une nouvelle formule d'accès de la NM2 à la NM1 a permis d'absorber la réduction du nombre de montants. Les finales couplées au ALL STAR GAME de NM1 à St-Vallier ont connu un énorme succès.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Commission a le plaisir d'accueillir les associations sportives pour une journée de présentation des poules et d'information au Siège de la FFBB début juillet (l'an dernier, près de 120 personnes ont assisté à cette manifestation).

### ■ CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE

L'augmentation du nombre d'équipe en Championnat de France Cadette (+ 8) couplée à un réajustement de la 2<sup>e</sup> phase ont permis de conserver la compétitivité de la 1<sup>ère</sup> division (16 clubs) et de limiter les déplacements en 2<sup>e</sup> division (56 clubs).

### ■ PERSPECTIVES 2007-2008

\* Retour à 4 montées de NM2 en NM1 avec le maintien de la formule d'accès (1/4 Finales, 1/2 Finales et Finale).

\* Elargissement de cette formule d'accès à la NF2.

\* Réflexion sur les obligations sportives des associations sportives évoluant en Championnat de France.

\* Mise en œuvre de l'engagement informatique en Championnat de France dès maintenant pour la saison prochaine.

Je terminerai ce rapport en remerciant les membres de la Commission :

- Mesdames DELPEYROUX et RENARD

- Messieurs ANDRE, COURTIN, MARIAUX

- Monsieur ROMERO, Secrétaire de la Commission et le personnel administratif avec lequel nous travaillons en étroite collaboration.

Je présente mes félicitations aux associations sportives championnes des différentes catégories. ■

## Palmarès 2006-2007

### CHAMPIONNATS DE FRANCE

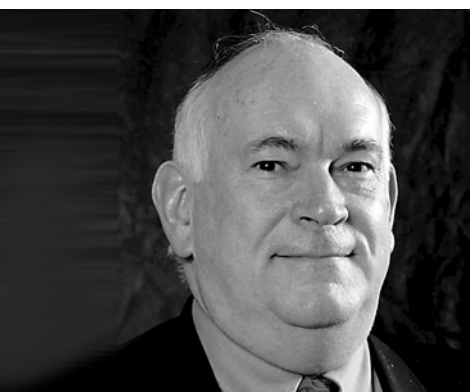
|                                                       |                                       |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Champion de France Pro A                              | CHORALE DE ROANNE                     |
| Champion de France Pro B                              | JA VICHY VAL D'ALLIER AUVERGNE BASKET |
| Champion de France Espoirs Pro A                      | ST THOMAS BASKET LE HAVRE             |
| Champion de France NM1                                | SAINT VALLIER BASKET DRÔME            |
| Champion de France NM2                                | ANDRÉZIEUX ALS BASKET                 |
| Champion de France NM3                                | U. ASPTT CIOTAT AUBAGNE GARLABAN      |
| Champion de France Ligue Féminine                     | USVO VALENCIENNES                     |
| Champion de France NF1                                | SI JACQUES SPORTS REIMS               |
| Champion de France NF2                                | ETOILE DE VOIRON                      |
| Champion de France NF3                                | ST ETIENNE CASE BASKET                |
| Champion de France Cadets 1 <sup>ère</sup> Division   | ES CHALON SUR SAÔNE                   |
| Champion de France Cadets 2 <sup>ème</sup> Division   | ESPOIRS CHALOSSE                      |
| Champion de France Cadettes 1 <sup>ère</sup> Division | USO MONDEVILLE                        |
| Champion de France Cadettes 2 <sup>ème</sup> Division | PARIS BASKET 18                       |
| Champion de France Minimes Masculins                  | ST CHARLES CHARENTON ST MAURICE       |
| Champion de France Minimes Féminines                  | GCO BIHOREL                           |

### COUPES DE FRANCE

|                                       |                               |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| Coupe de France Seniors Robert BUSNEL | EB PAU ORTHEZ                 |
| Trophée Coupe de France Masculin      | GRIES OBERHOFFEN              |
| Coupe de France Seniors Joe JAUNAY    | USVO VALENCIENNES             |
| Trophée Coupe de France Féminin       | AJS OUISTREHAM                |
| Coupe de France Cadets                | US ELAN BÉARNAIS PAU NORD EST |
| Coupe de France Cadettes              | USVO VALENCIENNES             |
| Coupe de France Basket en Entreprise  | RACING CLUB PORT DU HAVRE     |

### TROPHÉE

|                                           |                                       |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|
| Semaine des As                            | CHORALE DE ROANNE                     |
| Tournoi du Futur                          | LE MANS SARTHE BASKET                 |
| Tournoi de la Fédération                  | BOURGES BASKET                        |
| Cadets 1 <sup>ère</sup> Division Groupe B | LE MANS SCM                           |
| Cadets 2 <sup>ème</sup> Division Groupe B | JA VICHY VAL D'ALLIER AUVERGNE BASKET |
| Minimes Masculins Groupe B                | STRASBOURG E.A.S.                     |
| Minimes Féminines Groupe B                | ALJC NETREVILLE EVREUX                |



## La Commission Médicale par Jean-Yves Guincestre

La COMED s'est réunie le 19 janvier 2006, le 18 mai 2006 et le 21 septembre 2006.

Une réunion le 06 mai 2006 a été organisée avec les Staffs des Equipes de France médecins et kinés a permis au Dr Stéphane PEREZ, Dr Jean-Louis LLOUQUET de présenter les dernières actualités dans leurs domaines respectifs.

Une réunion des médecins de pôles a été organisée en octobre 2006 lors des journées médicales de la Fédération, l'objectif était de préciser la mise en œuvre des protocoles de suivi au regard du décret de février 2004, après une première tentative

infructueuse, nous avons pu regrouper à peine la moitié des responsables médicaux de ces structures régionales, on regrettera d'autant plus cet absentéisme que bon nombre des pôles sont implantés dans des CREPS.

### Organisation de la couverture médicale des sélections nationales.

La FFBB propose à tous les joueurs participant à un regroupement (stage, tournoi, compétition internationale officielle) une présence médicale et paramédicale, ce qui est un élément de sécurité évident.

Cette mission engage de lourds moyens et implique la mobilisation de nombreux professionnels de santé qui

apportent leur compétence dans le cadre général de leur exercice professionnel selon leurs disponibilités.

La COMED organise deux réunions annuelles (mai 2006 et octobre 2006) afin d'apporter aux sélections la meilleure qualité de service.

### Réglementation

Le Règlement Médical Fédéral a été modifié pour se mettre en conformité avec les textes. Cette nouvelle mouture a été présentée au Comité Directeur fédéral de Nancy.

Les règlements fédéraux n'ont pas été modifiés dans leur aspect médical, le nombre de surclassements est stable. Une nouvelle présentation des surclas-

sements a été présentée au Comité Directeur fédéral à Nancy. Il est toujours difficile de faire comprendre le bien fondé de mesures préventives simples comme l'examen clinique et l'ECG de repos pour des arbitres de plus de 35 ans. La COMED s'entoure des avis les plus pertinents afin de proposer pour les prochaines saisons des procédures adaptées.

#### Formation

Les journées médicales ont eu lieu les 28 et 29 octobre 2006 à Limoges. A l'initiative de la COMED et sous le parrainage de la FFBB, un DIU « intervention des professionnels de santé auprès des sportifs profession-

nels et de haut-niveau » a été créé sous le sceau des Universités de Caen-Basse-Normandie et Saint-Etienne. 35 Kinésithérapeutes et Médecins sont inscrits.

#### Rapports avec le CNOSE

Le Docteur GUINCESTRE et le Docteur CAVELIER, Médecin Directeur national, participent régulièrement aux activités de la Commission médicale du C.N.O.S.F.

**Lutte et prévention contre le dopage.** Les contrôles et la lutte contre le dopage ne relèvent pas de la COMED. La prévention prend la forme d'information chaque fois que possible auprès des sportifs.

Les actions auprès des cadres techniques rencontrent toujours des difficultés de mise en œuvre et restent par conséquent très limitées.

#### Suivi des athlètes de Haut Niveau, des Espoirs et des sportifs inscrits dans les filières d'accès.

A vu des résultats de l'enquête ministérielle diligentée au cours du printemps 2005, la FFBB obtient des résultats honorables :

- La quasi totalité des Athlètes sur liste sont explorés ; la difficulté est liée aux joueurs qui évoluent à l'étranger.
- Les ligues régionales ont beaucoup de mal à se mettre dans le moule des protocoles validés par la COMED

notamment en raison d'une politique particulière des plateaux techniques implantés dans les CREPS ou IRMS.

Il reste à valider ces protocoles sur le plan scientifique et terme de prévention de la santé.

Au total, la COMED poursuit une activité dense, importante, qui engage des moyens lourds et heureusement a pu bénéficier du recrutement d'un Médecin Directeur National à l'évidence indispensable. La mise en œuvre de la réglementation en matière d'Autorisation d'Usage Thérapeutique (AUT) va se développer pour la saison 2007/2008 maintenant que les textes officiels ont été publiés. ■



## La Commission des Arbitres, Marqueurs et Chronométrateurs

par Jacques Deneux

*Il nous faut trouver, pour la saison prochaine, un équilibre qui puisse satisfaire le plus grand nombre.*

#### L'ANNEE DE PREMIERE APPLICATION DE LA CHARTE DE L'ARBITRAGE :

Il est encore un peu tôt pour faire le point exhaustif d'une première application...

*On remarque cependant des différences importantes dans la mise en œuvre de cette application par les départements.*

D'une rigoureuse application par certains, conformément au texte fédéral et à la nécessité de responsabiliser les clubs dans le domaine de la formation des arbitres, on passe à une non application effective d'autant plus coupable qu'elle risque de pénaliser rapidement les clubs et les départements eux-mêmes. Si l'on peut comprendre que la nouvelle charte a bousculé certains intérêts, on imagine mal le non suivi des décisions fédérales !

Il faudra que certaines réflexions aient lieu afin de faire respecter le texte et, surtout, la philosophie qui le soutient !

#### L'ELABORATION DE LA CHARTE DE L'O.T.M. :

Un groupe animé par JF FAVAUDON a élaboré une charte spécifique de l'O.T.M. Elle est calquée sur celle de l'arbitrage et fait la plus large part à la formation. Son application a un champ beaucoup plus réduit que celui de la Charte de l'arbitrage puisqu'il concerne les championnats fédéraux et éventuellement les divisions d'accèsion.

A l'heure où est écrit ce rapport, ce texte n'a pas été présenté à l'accord du Comité Directeur.

#### LA FORMATION : PRIORITE DU MANDAT...

La Charte a été conçue pour sensibiliser les clubs à la notion de solidarité dans la formation des arbitres. Pour aider les structures décentralisées dans leur travail de formation, les six arbitres recrutés ont rejoint leur zone respective, après une année universitaire de formation.

Ces formateurs qui continuent d'arbitrer sur le Haut Niveau, une ou deux fois chaque semaine, sont maintenant engagés sur le terrain et ont entrepris différentes missions.

Citons les encadrements de camps de formation d'arbitres, pour les jeunes et les moins jeunes, les premiers stages de formation et de labellisation des formateurs, le tour des départements et des Ligues, la participation à différentes formations, conférences, réunions et autres forums des J.N.A. Chaque mois, ils se retrouvent sur des réunions au cours desquelles sont précisées les missions, sont établis différents documents qui assurent la meilleure cohérence possible sur l'ensemble du territoire métropolitain et... des D.O.M. T.O.M.

Quand on parle de formation du joueur ou du technicien, chacun trouve logique que la D.T.B.N. décline exigences, fondamentaux et donc formation de manière identique sur le territoire.

Si dans quelques années, les arbitres ont partout cette même chance d'uniformité de formation, c'est sans doute à nos formateurs de formateurs que nous le devons.

#### AVEC UNE PRIORITE IDENTIQUE, LA FIDELISATION !

Personne ne conteste le bien fondé d'une formation de qualité, cohérente sur l'ensemble du territoire. Encore faut-il s'attaquer aux abandons précoces qui nous font perdre en trois ans la majorité des nouveaux arbitres formés.

Les causes sont connues ! Le nouvel arbitre lancé sans expérience pratique, voir sans jamais avoir pratiqué, se décourage vite et n'aura jamais l'occasion de se servir des formations théoriques suivies.

C'est la raison qui fait que les formateurs de formateurs ont reçu comme mission première de réunir et labelliser les formateurs de terrain en leur demandant de s'attacher à être essentiellement « pratiques » dans un premier temps.

Les clubs et les entraîneurs peuvent d'ailleurs apporter une solide contri-

bution en intégrant « l'arbitrage » dans la formation...

Il est également nécessaire que soit organisé l'accompagnement des nouveaux. Parrainage des élus, tutorat des arbitres expérimentés... sont autant de pistes suivies, le plus souvent avec bonheur.

#### FORMATION CONTINUE : La refonte des observations et des évaluations :

Parallèlement aux modifications de structuration des niveaux, le groupe animé par Christophe BRUN travaille à l'amélioration de la formation continue des arbitres. Ces dernières saisons, c'est le Haut Niveau et le CF1 qui ont été le champ de l'expérimentation.

La saison prochaine, les observations seront les mêmes sur toutes les divisions des championnats de France. Les observateurs seront regroupés en stages de formation dès septembre.

#### LE SECOND FORUM DE L'ARBITRAGE :

Deux années se sont passées depuis la tenue du premier forum.

Si le premier avait été une réussite, le second n'est pas resté en reste !

Cent quarante personnes ont échangé, débattu, se sont informées pendant sept séquences d'une heure trente réparties sur trois jours.

La commission a pour volonté essentielle de faire passer les informations et de mettre les acteurs en position de faire ensemble.

L'avenir dira si ce second forum a eu l'effet escompté !...

Une saison chargée, et je n'aurais garde d'oublier de remercier tous ceux qui m'ont aidé pour qu'elle se déroule correctement. Ils sont trop nombreux pour être tous cités mais je ne doute pas que leur engagement vous soit connu.

**Pour terminer, j'adresse mes félicitations les plus sincères à Eddie VIATOR qui brille une nouvelle fois en se qualifiant pour arbitrer le « final four » européen !**

**L'arbitrage français en tire une fierté légitime. ■**

## 2006-2007 :

### Le déroulé des actions

La commission, structurée dans ses nouvelles composantes, poursuit la mise en œuvre de son projet en respectant les missions prioritaires qui lui ont été confiées par le Comité Directeur.

L'organisation de la commission permet aux différents sous groupes d'exercer leur autonomie pour faire avancer les dossiers.

#### LA GESTION DU QUOTIDIEN :

La gestion du quotidien est assurée essentiellement par trois groupes de personnes :

- \* les secrétaires, d'abord, qui sont sollicitées quotidiennement...
- \* le groupe administratif qui se réunit pour préparer et gérer différents dossiers, instruire puis statuer sur les différentes réclamations (à noter une baisse sur la saison).
- \* les huit répartiteurs qui désignent les arbitres et doivent assurer le suivi des dérogations accordées par la commission sportive.

*Cette saison, il semble que l'on ait atteint et même dépassé un seuil !*

*L'utilisation de F.B.I. permet effectivement une plus grande réponse positive de la commission sportive à des demandes même tardives de changements de date et heure. Le travail de suivi des répartiteurs s'en trouve fortement augmenté et les changements se font en cascade dans les Ligues et les comités départementaux ce qui provoque des remontées acerbées...*





## Le Conseil des Jeunes

par Françoise Huet

### ACCUEILLIR et FIDELISER :

Gérald NIVELON / Arnaud ETITBOU-LANGER

### ARBITRAGE :

Mathieu HOSSELET

### BASKET au FEMININ :

Carole DESCAMPS / François-Xavier FAVAUDON

### ENCADREMENT ET FORMATION :

Thierry CORMIER / Guillaume DE KERMEL

### RECROUTER DE JEUNES DIRIGEANTS :

Sandrine CAZEMAJOU / Alexandre STEIN

Sans oublier l'appui de la Commission Fédérale de Formation par les personnes de Michel SAINTRAPT et Serge LABELLE.

Le travail commun a permis aux jeunes d'asseoir leur travail sur une expérience déjà confirmée par les Universités d'été Fédérales de cette Commission.

Avant cela, nous avons fait un choix de lieu à partir de la prospection des membres du Conseil et des devis obtenus. Le Comité de l'AUBE, nous a accueilli sur le site du Centre Sportif de l'AUBE à TROYES le week-end des 17, 18 et 19/11/2006.

La première réalisation aura eu pour réussite l'accueil par Steeve LAGRENEZ et la convivialité par tout le Conseil des JEUNES :

### UN CONTRAT REMPLI !

Pour la plupart des 30 jeunes présents, ils ont accepté de prendre des responsabilités sans vraiment savoir à quoi ils s'exposaient.

La FFBB connaît un déficit chronique de jeunes dirigeants et l'une de ses priorités est de rechercher des moyens nouveaux pour rendre plus attractive leur mission.

Durant 2 jours et demi, les participants purent livrer les craintes, les désirs et tout simplement les réalités qu'étaient

celles des jeunes dirigeants au quotidien.

Au travers de ces groupes, les informations reçues et les différents échanges devraient être à la base de la mise en place d'un réseau, sorte de maillage où chaque dirigeant trouvera sa place dans un vaste édifice à l'image du basket national.

Les jeunes présents sont repartis avec au moins une assurance : celle d'avoir été écoutés et entendus même si concrètement, ils sont retournés dans leurs associations qui n'avaient en rien changées depuis l'avant-veille !!!

### ET LA SUITE !

La suite ne relèvera pas du miracle, cette première réalisation doit être un révélateur des besoins et des possibilités que nous avons de recruter et fidéliser nos jeunes dans le travail associatif.

Aujourd'hui, un groupe de travail est mis en place pour faire un point concret des différentes propositions sensées aider à la fidélisation de nos dirigeants.

Composé de 2 membres du Conseil, Sandrine CAZEMAJOU et Guillaume DE KERMEL, 2 membres de la Commission fédérale de Formation, Michel SAINTRAPT et Jacques DENEUX, 1 membre du Bureau fédéral Jean-Marc JEHANNO, 1 salarié de la fédération Renaud COLDEPIN et la Présidente du Conseil des Jeunes, Françoise ÉTO-HUET, ce groupe s'est réuni le 30 mars 2007 et a mis par écrit quelques idées et proposé une autre programmation des ASSISES pour le printemps 2008.

Cette réunion a permis de faire le point sur le jeu du Dirigeant auquel vous avez participé du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2007. La participation « virtuelle » de 20000 personnes nous permet de penser que nous avons quelques dirigeants potentiels à

cultiver pour alimenter la pépinière fédérale !!!!

### CONSEIL DES JEUNES : LA CONCLUSION

A l'issue de ces ASSISES, je crois que 2 des membres du Conseil ont réalisé à quel point ils avaient investi pour la réalisation de ce projet.

Le premier est le jeune François-Xavier FAVAUDON qui par son investissement a permis à la ville de TROYES et le Comité Départemental de l'Aube de réaliser ces 1<sup>ères</sup> ASSISES.

Elu au Comité Directeur de la Ligue CHAMPAGNE-ARDENNE, il est membre de la Commission Communication. Il sera remercié par sa nomination par la Ville de TROYES comme le meilleur Jeune Dirigeant du Département de l'AUBE à 20 ans à peine !

Pour le 2<sup>e</sup>, nous ne pouvons pas terminer cette saison sportive sans nommer Gérald NIVELON, membre du Conseil des Jeunes depuis sa création en 1997 et qui a donné son élan d'émotion à la clôture des ASSISES. Il fait partie des jeunes de moins de 30 ans, pas assez nombreux, qui assument : Présidence de Club, Secrétariat Général Comité et membre de la Ligue Régionale tout en étant Arbitre de Championnat de France et en assumant aussi une activité professionnelle à temps plein.

Depuis le début du mandat, l'équipe des 12 du Conseil Fédéral des Jeunes n'a connu qu'une défection et l'équipe a accueilli dans son effectif l'ancien salarié de la fédération Guillaume Mesnival qui jusque là était notre référent fédéral...

En effet, après sa réussite au BTS, Guillaume a rejoint son Club et son Comité départemental du Calvados depuis la rentrée. Il a repris ses activités de joueur et de dirigeant au Cercle Sportif de BAYEUX. ■

**L**e Conseil des Jeunes a tenu sa 1<sup>ère</sup> réunion le 14 avril 1997, et vient de fêter ses 10 ans après la réalisation de son projet le plus cher : les ASSISES NATIONALES des JEUNES DIRIGEANTS.

Une récompense fédérale destinée aux jeunes dirigeants était décernée depuis 2000 au moment de l'Assemblée Générale Fédérale. L'expérience a permis à 7 jeunes licenciés français de moins de 30 ans d'être récompensés pour leurs actions au sein d'un Club, d'un Comité Départemental ou d'une Ligue Régionale de Basket Ball. Parmi les membres du Conseil, certains font partie de la liste comme : Annaïk MARIE, Guillaume DE KERMEL et Steeve LAGRENEZ.

Aujourd'hui, cette distinction a été léguée aux Comités et aux Ligues afin qu'ils en assurent la continuité et afin que le Conseil des Jeunes puisse travailler sur la pérennisation des ASSISES sur la saison 2007-2008 et après.

### UNE PREMIERE TIMIDE !

Nous avons beaucoup travaillé sur la préparation des modules et les jeunes se sont partagés en 6 groupes de travail pour présenter aux participants des sujets attractifs et motivants :



## La Commission des Finances

par Jacques Laurent

Elle a travaillé sur les points suivants :

- Rendez-vous avec des sociétés éditrices de logiciels comptables.
- Choix de la société, à proposer aux instances délibératives.
- Analyse des comptes de résultat et bilans des ligues et comités.

Il est à noter que pour la saison 2005-2006, deux ligues n'ont pas adressé leur compte de résultat (Outre Mer), en compagnie d'un comité départemental métropolitain.

Quant au bilan, trois ligues ne l'ont pas adressé (une métropolitaine et deux d'Outre Mer), accompagnées de vingt huit comités départementaux métropolitains.

Dans l'ensemble, la situation financière des structures départementales et régionales ne pose aucune préoccupation majeure.

Le volume financier engendré par l'ensemble de ces structures s'élève pour les produits à 39 425 137 € (ligues = 15 559 004 € + comités départementaux = 23 866 133 €) et pour les charges à 38 689 362 € (ligues = 15 228 524 € + comités départementaux = 23 460 838 €).

Afin de pouvoir présenter un dossier très complet et comparatif, les membres de la commission ont étudié scrupuleusement les propositions des trois sociétés candidates qui ont été

entendues à plusieurs reprises, concernant le projet d'un logiciel comptable identique à tous, d'une manière progressive dans le temps.

J'adresse mes remerciements au personnel de la fédération ayant en charge ce dossier, mes collègues, membres de la commission, ainsi que l'ensemble des présidents de ligues et comités qui ont répondu à nos sollicitations.

Le but poursuivi de la commission est d'analyser la situation financière des structures, pour les soutenir, les aider, le cas échéant et de simplifier par la suite la charge des différents responsables (départementaux, régionaux et nationaux). ■



## DÉPARTEMENT DU HAUT NIVEAU

### Equipe de France A Masculine

L'Equipe de France n'avait plus fréquenté le Championnat du Monde depuis 1986. Au Japon, elle a terminé à la cinquième place. Une réussite compte tenu de ses difficultés offensives, liées notamment au forfait sur blessure de son atout numéro un Tony Parker, à quelques heures seulement du coup d'envoi. Privés de leur leader emblématique, les Tricolores ont néanmoins pu confirmer la place de troisième nation européenne obtenue à Belgrade un an plus tôt, en se reposant sur sa marque de fabrique qui est la défense. Avec six victoires en neuf matchs les joueurs de Claude Bergeaud ont fait preuve de sérieux et confirmé une profondeur de banc nécessaire pour ne pas sacrifier les matches de classement. Bien installée dans l'élite mondiale, la France se tourne désormais vers l'Euro 2007 en Espagne, compétition qualificative pour les Jeux olympiques de Pékin.

### Equipe de France A Féminine

Deuxième nation européenne du Mondial 2006 derrière la Russie, les tricolores, finalement cinquième, ont véritablement franchi un cap, et obtenu le meilleur résultat depuis la première édition en 1953. Grâce à un style de jeu et une envie qui lui sont propres, l'Equipe de France féminine espère bien s'installer au plus haut niveau pour de longues années en s'appuyant sur ses victoires références face aux Championnes d'Europe Tchèques, à deux reprises, et aux Russes, médaillées d'argent. Malgré la défaite en quart de finale face à l'Australie, les françaises réalisèrent une bonne fin de parcours, attitude très positive pour aborder l'avenir. Un avenir qui passera par l'Euro 2007 en Italie qualificatif pour les Jeux de Pékin.

### Equipe de France 20 ans et moins Masculine

Avec un collectif amputé de quelques valeurs sûres, les jeunes tricolores avec les moyens du bord ont décroché une 6e place tout à fait honorable. Sortant d'un premier tour délicat, et créant la surprise en dominant d'entrée les Russes Champions d'Europe en titre, les français vont nourrir par la suite des regrets lors de la poule des quarts de finale. Deux courtes défaites au buzzer contre la Slovaquie (67-65) et la Serbie (60-58) priveront les bleus d'une participation dans le dernier carré.

# La Direction Technique Nationale

par Jean-Pierre de Vincenzi

### Equipe de France 20 ans et moins Féminine

En remportant la médaille de Bronze sur le parquet de Sopron en Hongrie, les jeunes tricolores ont réalisé une belle performance. En réussite lors du premier tour, en dominant l'Ukraine puis Israël, l'Equipe de France confirmera lors du deuxième tour grâce à ses victoires sur l'Espagne (70-63), l'Allemagne (91-59). Malheureusement en demi finale les françaises manqueront de rotations et s'inclineront face à la Hongrie. Pour le bronze elles se batront jusqu'au bout pour triompher à nouveau de l'Espagne (64-55). Au final cette victoire récompense un groupe généreux.

### Equipe de France moins de 18 ans Masculine

Débarqués en Grèce avec un statut de favoris lourd à porter, les juniors français ont touché le fond lors de la première phase du Championnat d'Europe avant de retrouver leur basket grâce à une éclatante victoire sur la Grèce (86-43). Les coéquipiers d'Antoine Diot vont confirmer leur supériorité en dominant en demi finale l'Espagne (80-67) et en s'imposant en finale face à la Lituanie (77-72). Cette génération dorée, déjà vainqueur dans la catégorie cadets en 2004, a désormais rendez-vous au Championnat du Monde juniors 2007 en Serbie.

### Equipe de France moins de 18 ans Féminine

Le groupe des juniors n'a pas atteint le podium que son potentiel lui promettait. A Ténérife les joueuses de l'Equipe de France ont cependant connu un premier tour tranquille où la Belgique, la Grèce et dans une moindre mesure la Lituanie ne leur ont pas posé de problème. Mais la poule des quarts de finale afficha au grand jour le point faible du groupe : son mental défaillant. Deux courtes défaites face à l'Espagne (63-56) et à la République Tchèque (66-63) priveront les françaises des demi finales. Lors des matches de classement une victoire sur la Bulgarie (77-65) et une défaite contre la Lituanie (68-73) positionneront la France à la sixième place.

### Equipe de France des moins de 16 Masculins

Dans la fournaise espagnole d'Andujar les cadets ont tout d'abord balayé lors du premier tour d'un revers de la main une opposition largement à leur portée en infligeant des écarts très conséquents à leur trois premiers adversaires : +23 contre l'Ukraine, +22 contre Israël, +50 contre l'Islande. Mais ces oppositions ne permettent à l'équipe de se préparer aux grands matchs. Le contre coup fut douloureux, avec une première défaite sur un rebond offensif converti au buzzer face à l'Italie (66-65) battue plus tard pour la 5e place (67-57). Puis les français tombèrent contre plus forts qu'eux : une Espagne survoltée et future vainqueur de l'épreuve (85-63) et une Serbie-Monténégro magnifique (98-68). La 5e place récompensera tout de même ce groupe dont le potentiel à venir laisse espérer de bonnes choses.

### Equipe de France des moins de 16 Féminines

Privée de leur entraîneur blessé trois jours avant le début de l'Euro, les cadettes n'ont pas semblé atteintes par la situation lors de la première phase en battant la Croatie (64-37),

la Lituanie (60-42) puis la Grèce (81-42) avant d'enchaîner avec la Biélorussie (80-63) au tour suivant. Mais les courtes défaites contre l'Espagne (60-65) et la Serbie-Monténégro (72-79), déjà bourreaux en 2004 et 2005, renvoyaient les bleus à leurs fantômes du passé, et privaient la France des demi-finales. Néanmoins, le groupe réussissait à se remotiver contre l'Ukraine et la Pologne pour décrocher la cinquième place.

### Département des Mises en Pratiques

#### Les Conseillers Techniques Sportifs

La saison 2006-2007 a donné lieu à quelques modifications concernant la carte des postes de CTS :

- Départs à la retraite : Nelly CAROFF, Francis JORDANE et Jean-François DUBREUIL
- Mutation DDJS 93 : Irène OTTENHOFF
- Mutation DRDJS Lille : Martine VERHAEGUE et Marie-Claude BLONDE
- Mutations sur un poste CTS : Arnaud GUPILLOTTE (de Franche-Comté dans le Lyonnais), Olivier D'HALLUIN (de Champagne-Ardenne dans le Nord/Pas de Calais)
- CTS nommés au cours de la saison : Elisabeth DASSONVILLE (Nord/Pas de Calais), Jean-Pascal BOISSE (Languedoc-Roussillon), Vincent BOURDEAU (Champagne-Ardenne), Grégory MORATA (Alpes), Francis PEDRON (Franche-Comté) et Fabien PERRIGAULT (Bourgogne).

En dehors du suivi permanent des CTS à travers l'évaluation des missions et les relations avec les Ligues et les DRDJS, plusieurs regroupements ont été organisés :

- INSEP (oct. 2006) : CTS responsables des Pôles et CTF assistants
- Forges-les-Eaux (nov. 2006) : l'ensemble des CTS et de la DTBN
- FFBB (avril 2007) : CTS nommés durant la saison.

#### La formation du joueur

**Pôles Espoirs** : restent les structures clés de notre politique de formation et d'accès vers le haut niveau au sein des Ligues. Nous maintenons notre effort en terme de qualité tant sur le plan structurel que sur le plan des contenus. Dans ce sens, notre souhait de renforcer les liens avec le CFBB demeure primordial.

**Filière** : elle se décline toujours à travers les TIC-TIL-TIZ. Au-delà du dynamisme et de l'engagement qu'elle génère dans les Ligues et les Comités, des résultats qu'elle engendre en vue de la constitution des EDF, il nous est apparu un certain nombre de limites que nous avons souhaité analyser et gommer par le biais d'un projet : l'Avenir en Grand.

#### L'avenir en grand

Initié en Mars 2006 à la demande du DTN, ce projet a fait l'objet d'un travail de réflexion et d'analyse de la part d'un groupe de 10 Entraîneurs Nationaux et CTS, piloté par un expert. La problématique reposait sur 2 points :

- notre système de détection/formation ne fournit pas suffisamment de joueurs de grande taille pour le haut niveau.

- notre système de détection/formation favorise les joueurs opérationnels au détriment des joueurs potentiels.

Dés le mois d'octobre, l'ensemble des EN, CTN et CTS a été associé à ce projet à travers 6 nouveaux groupes de travail chargés de la remédiation des 6 causes retenues :

- rendre l'outil FBI plus performant en terme de détection (fiabilité des tailles).
- définir des priorités de jeu et des contenus spécifiques à la formation des joueurs de grande taille.
- sensibiliser les entraîneurs aux problèmes liés aux Grands Gabarits dans les Formations de Cadres.
- redéfinir la notion de « Potentiel », proposer des indicateurs et des outils pour une évaluation dynamique. Créer un groupe « ressource » d'experts (médicaux, formateurs).
- expliciter et communiquer autour du parcours des joueurs de grande taille et valoriser leurs formateurs.
- améliorer la Filière de Détection / Formation et imaginer une autre façon de travailler à travers des Camps, incitant les Ligues et les Comités à travailler de façon plus étroite, autour d'un projet consensuel, prenant mieux en compte les joueurs potentiels sans pour autant délaisser la compétition ni les dynamiques développées.

Ce projet va demander encore beaucoup de temps pour s'affirmer, ajuster les actions à développer, les adapter à la spécificité des acteurs, en un mot être efficace.

Son succès dépend en premier lieu de l'image que l'on se fait du basket de demain, de la volonté de chacun d'aller de l'avant et de notre capacité à mobiliser une véritable énergie autour de ce projet.

#### Le Centre Fédéral

C'est la 3e saison que le Centre Fédéral regroupe les 4 collectifs de joueuses et joueurs de moins de 16 ans et moins de 18 ans, soit au total 47 jeunes, qui composent les effectifs cette année, encadrés par 12 cadres techniques, entraîneurs nationaux ou conseillers techniques nationaux.

L'arrivée d'un Directeur des programmes depuis 2004, qui mobilise tout au long de l'année l'ensemble des entraîneurs sur la définition de contenus d'entraînement masculins et féminins afin de mettre en cohérence les contenus de formation sur les 3 années, a permis un travail de fond sur les thématiques suivantes :

- le tir extérieur
- les tirs en course
- les tirs dos au panier
- la détection
- les postes de jeu
- les fondamentaux offensifs collectifs
- les fondamentaux défensifs collectifs
- les bases de la préparation physique
- les bases de la préparation mentale

La filière de détection-formation dans son ensemble, grâce à la mobilisation de tous les CTS et tous les CTF des ligues et comités, investis dans la détection des joueurs potentiels et dans la formation du joueur dans les pôles espoirs, fournie au Centre Fédéral des jeunes préparés pour poursuivre leur formation vers le haut niveau.

Ainsi, ces 3 dernières années, avec la collaboration active des centres de formation des clubs professionnels, principalement masculins, nous avons obtenu avec les équipes de France jeunes, 9 médailles aux championnats d'Europe dont 2 titres de champion, et classées la France 1re nation européenne en 2005 et 2e nation européenne en 2006.



## Département des Formations de Cadres

### Les CTS et la Formation Initiale

Nous avons procédé au regroupement des CTS Responsables des Formations de Cadres lors de la Semaine des As à Nancy. Celui-ci était axé sur une nouvelle présentation de l'évolution des nouveaux diplômes d'état d'une part (que nous ne manquerons pas de présenter au grand public dès lors que le canevas global sera achevé) et, d'autre part, sur la continuité du travail engagé il y a un an qui consiste à s'assurer que la formation initiale (de l'Animateur à l'Entraîneur Régional) corresponde toujours à la pratique du basket d'aujourd'hui. L'objectif est de réaliser un DVD interactif dans le but de doter nos animateurs et entraîneurs des premiers niveaux de pratique de compétences en phase avec les exigences de leur activité et les cadres d'outils pédagogiques innovants.

### Les diplômes innovants

La formation de préparateur physique spécialiste de l'activité Basket-ball a été réalisée à l'INSEP. Il s'agit déjà de la quatrième édition de cette formation qui, il est bon de le rappeler, vise à proposer des contenus permettant d'améliorer la préparation physique axée sur les exigences de notre discipline, c'est-à-dire, le basketball.

Nous avons, par ailleurs, participé à un nouveau diplôme qui s'adresse aux entraîneurs exerçant à haut niveau ou ayant le potentiel pour y intervenir un jour. Ainsi, une formation a débuté à l'Université de Paris X - Nanterre sur la base de certaines des préconisations d'un groupe constitué de membres de la fédération, du SCB (Syndicat des Coaches de basketball), de l'INSEP dans le but de s'inscrire dans une logique de la politique de la FFBB après la formation mise en place pour les Formateurs d'Arbitres la saison dernière.

### Les nouveaux diplômes d'état

En collaboration avec les fédérations de hand-ball, volley-ball, hockey sur gazon, rugby, football, cette saison a été l'occasion de voir aboutir le projet de Brevet Professionnel. Ce diplôme de niveau IV (niveau de l'actuel BE1) est un diplôme d'Animateur et non pas d'Entraîneur. Organisé sous la forme d'Unités de Compétences, il doit permettre de former les cadres de demain à l'aide de 4 UC communes concernant entre autres thèmes la communication, la démarche de projet et le fonctionnement d'une structure et d'UC spécifiques relatives entre autres à l'encadrement d'un groupe dans l'activité, la connaissance de l'activité.

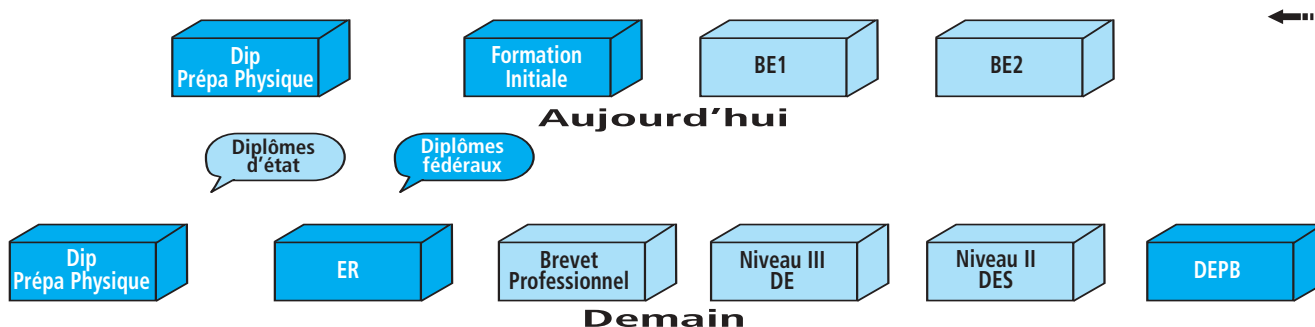
L'arrêté du 7 juillet 2006 permet donc sa mise en œuvre. Nous collaborons donc, en relation directe avec notre inspecteur coordonnateur, à l'élaboration d'un livret référentiel dans le but

de permettre aux organismes de formation d'être mieux guidé.

Par ailleurs, nous sommes en train de mettre en place une stratégie en matière d'ingénierie de formation afin de tenter d'organiser la répartition de ce diplôme du BP mais aussi des futurs autres diplômes d'état sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement à ce Brevet professionnel pour lequel nous allons organiser une session pilote à Houlgate dès la saison prochaine, nous participons à la rédaction des arrêtés des futurs diplômes d'entraîneur qui s'intituleront DE (Diplôme d'Etat) et DES (Diplôme d'Etat Supérieur). La rédaction de ces arrêtés induira par voie de conséquence la date de fin de mise en place des actuels brevets d'Etat que l'on peut envisager fin 2008.

Afin de mieux s'imaginer la cohérence possible avec l'arrivée de ces nouveaux diplômes, voici un schéma synthétique :



### La formation permanente

Nous continuons à améliorer la rénovation de la Formation Permanente que nous avons déjà présenté aux CTS responsables de la Formation des Cadres depuis trois saisons. Plus lisible, la nouvelle formule consiste désormais en la mise en place d'un week-end de pré saison qui regroupe les coaches de championnats de France Seniors par Zone et par niveau de Diplôme le dernier WE d'août.

Enfin, nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs et assistants relevant de la LNB et LFB dans le cadre de leur formation continue ainsi que de ceux des entraîneurs des centres de formation de Pro A. Chacun de ces rassemblements permet, nous semble-t-il, de préserver des temps forts d'échanges et de formation permanente pour ces professionnels, qui n'en ont, par ailleurs, pas forcément le temps.

### La valorisation des entraîneurs

Nous avons tenu à continuer à souligner l'importance des entraîneurs encadrant les championnats de France de Jeunes en procédant à l'élection des meilleurs formateurs parmi eux. Selon la même logique, nous avons souhaité réorganiser le scrutin afin de faire émerger les entraîneurs de l'année en ProA, ProB, LFB et Centres de formation de ProA. Ainsi, tout un chacun a pu voter sur le site basketfrance.com afin de proposer ses favoris. Ce nouveau dispositif utilisant les nouvelles technologies a permis de crédibiliser cette élection en invitant le plus grand nombre à s'exprimer.

### L'entraîneur au féminin

Enfin, nous avons élaboré un début d'enquête afin de s'interroger sur les raisons susceptibles d'expliquer le faible nombre de femmes s'engageant sur la voie des formations d'entraîneurs et sur celle de l'activité d'encadrement.

## Département des Ressources

Un effort important a été poursuivi dans l'amélioration de la page web dtbn

grâce aux compétences très pointues sur la vidéo numérique de Frédéric Carrion et celles de Babou Ravi (stagiaire développeur de la page web du site). Par ailleurs, l'arrivée de Nicolas Absalon (stagiaire STAPS), nous a permis d'augmenter de façon importante l'analyse des euros concernant les EDF jeunes.

### I. L'axe fort de l'année écoulée a été l'exploitation des vidéos du dernier euro pour préparer la saison prochaine

- En 2006, seule l'EDF cadette ne disposait pas d'AIS pour fonctionner lors du dernier euro ; ce problème sera solutionné pour cet été grâce à l'acquisition nouvelle licence de saisie de match (logiciel A.I.S) et du matériel informatique dédié aux saisies de matches et de leurs analyses.
- La salle des entraîneurs, et le CFBB ont été équipés du logiciel AIS avec de nombreux matches des dernières compétitions européennes.
- Au cours de cette année, tous les matches des « euros » des catégories cadets et juniors ont été analysés ; les entraîneurs de ces catégories disposeront d'informations comme jamais elles ont pu disposer jusque là pour préparer leurs compétitions.

### II. L'amélioration de la page « dtbn » du site www.basketfrance.com

- Information en temps réel de l'activité DTBN (et CFBB)
- Les résultats et commentaires des matches du CFBB sont mis en ligne après chaque match
- Mise en ligne des articles parus dans la revue basket (pages jaunes et pages intérieures du magazine « Basketball »)
- Réalisation et mise en ligne sur la page « Dtbn » du site fédéral de documents écrits et vidéos portant sur les savoirs à s'emparer pour proposer une formation d'entraîneurs de qualité. A ce jour leur répartition est la suivante :

#### 42 documents vidéos se répartissent ainsi :

| Selon le niveau | Par thème | Images sources                         |
|-----------------|-----------|----------------------------------------|
| débutants       | 12        | Technique 33 (tirs 17) Pôles espoir 14 |
| débrouillés     | 16        | Physique 9 CFBB 23                     |
| confirmés       | 13        | Autre 5                                |
| experts         | 1         |                                        |

#### Au cours de cette année sportive ont été réalisés les documents vidéos suivants :

- Les Euros EDF - document de synthèse remis lors du stage annuel des CTS
- DVD Equipe de France masculine
- Educatifs pour la course de Frédéric Aubert et de Daniel Laigre
- Educatifs des mouvements d'haltérophilie (P. Clerc entraîneur national d'haltérophilie)
- Les étirements par F. Kuhn
- Pôle Ile-de-France DVD complet

#### Peuvent être consultés en ligne 57 exercices animés et 7 formes de jeu :

| Selon le niveau | exercices animés (57) | formes de jeu (7) |
|-----------------|-----------------------|-------------------|
| débutants       | 8                     | -                 |
| débrouillés     | 23                    | 1                 |
| confirmés       | 22                    | 3                 |
| experts         | 4                     | 3                 |

#### 25 conférences techniques en vidéo

| Technique | Bilan compétition | Euroleague | Physique |
|-----------|-------------------|------------|----------|
| 6         | 7                 | 4          | 8        |

#### ■ Tous les bilans de campagne des EDF en 2005 et 2006 (20 bilans)

#### ■ Histoire des équipes de France : Rubrique récente qui permet de retrouver les joueurs, les entraîneurs et palmarès des équipes de France

#### ■ 435 articles techniques et pédagogiques sont mis en ligne

#### ■ Mise à jour quotidienne d'Intranet

#### ■ Activité de diffusion de documents administratifs et pédagogiques vers les CTS par Intranet



## La Ligue Féminine de Basket

par Jean-Pierre Siutat

Nous évoquons quelques signes : plus de 8 000 spectateurs pour le derby du Sud-Ouest entre Mourenx et Tarbes dont la 2<sup>e</sup> édition vient d'avoir lieu ; les superbes initiatives des clubs pour mieux communiquer sur le phénomène social ou sur l'action de promotion de la FIBA Europe : « 2007 Year of Women Basketball ».

Nous lançons des projets qui se concrétisent cette saison, en particulier le développement de la communication via les nouvelles technologies au service des fans du basket féminin ; ainsi les demi finales retour et le tournoi de la Fédération ont été retransmis en direct sur le site fédéral.

Nous débutons enfin un nouveau projet ambitieux de formation de la jeune joueuse dans la perspective du renouvellement des équipes de demain. Notre joyau (Sandrine GRUDA) part maintenant en Russie, c'est bien la preuve que le basket français sait former des joueuses de premier plan international.

Tout n'est bien évidemment pas parfait, loin s'en faut, et même si

nouveau eldorado russe attire de plus en plus d'acteurs du basket féminin français, le championnat français reste un modèle pour la plupart des grands pays européens très à l'écoute des projets novateurs français.

Dans cette continuité, la feuille de route en 9 points de la LFB validée par les 14 clubs, permettra, nous l'espérons, de poursuivre ce développement – avec nos modestes moyens, je le répète –

1. Une harmonisation des calendriers européens (Championnats nationaux et compétitions européennes) afin de mieux identifier le basket féminin en Europe.
2. Une action concertée auprès des Collectivités Locales, pour mieux mailer le territoire français et pour les inciter à choisir le basket-ball féminin.
3. Une étude de faisabilité d'autonomie de la LFB.
4. De nouvelles actions de communication autour des thèmes : saison 2007-2008 = 10<sup>e</sup> saison LFB, relookage site Internet actuel,

projet de mutualisation des sites Internet LFB – Clubs pour portail unique, la LFB TV et la création d'une « communauté LFB ».

5. Le renforcement du positionnement de la LFB comme acteur social avec un développement de l'action « Mairaines de Cœur »
6. La concrétisation (enfin ?) d'un partenariat basé sur l'Open LFB qui s'affirme comme l'événement majeur de la LFB.
7. La formation de la jeune joueuse, avec une enquête sur la pyramide des âges, sur les réels besoins des clubs et sur l'évolution du dispositif actuel.
8. La simplification des règlements de la LFB.
9. La poursuite d'un accord sectoriel du basket féminin dans le cadre de la convention collective.

Merci aux clubs et merci à tous les collaborateurs de la LFB, Monique Amiaud qui nous a quitté et qui fut de tous les travaux depuis le début de la Ligue. ■

**I** l y a un an, nous écrivions : « avec ses modestes moyens, le basket féminin français cherche à innover et séduire ». Nous parlions de ses ingrédients : joueuses bien sûr, clubs structurés et ambitieux, projets (compétition remodelée à 14 équipes, positionnement social de l'opération « Mairaines de Cœur », OPEN LFB qui est devenu en deux ans l'événement novateur et incontournable de LFB attirant en 2006 plus de 6.500 spectateurs à PARIS).



## La Commission Basket en Liberté et Nouvelles Pratiques

par Jean-Pierre Hunckler

- renseignements (assurance des participants à des manifestations ouvertes aux non licenciés – assurance organisateurs...)
  - organisations de manifestations (constructions, homologations, dotations...)
- Et puis bien évidemment des opérations très différentes les unes des autres comme le montre la liste (non exhaustive) suivante :

### Convention Administration Pénitentiaire / FFBB

Suivi des actions qui se déroulent dans les établissements pénitentiaires – validation des budgets – Evaluation des actions – Défraiement des associations intervenantes

### Basket à l'hôpital

Mise en place d'animations dans les Hôpitaux pour enfants parisiens (Trousseau – Necker – Debré – Pitié Salpêtrière – semaine du sport à l'hôpital...)

### Buts Basket en Liberté

Gestion de la location du parc de buts de basket mobiles

### Formations

Moniteurs de Basket en Liberté – Ce module peut être une unité de valeurs d'un Brevet Professionnel, d'un Brevet d'Etat ou une formation fédérale

### www.cyber-basket.com

Suivi quotidien du site, avec l'inscription des tournois, la rédaction des

articles d'actualité, la mise en ligne des playgrounds – validation de toutes les petites annonces proposées

### Challenge BT

Enregistrement de la totalité des licences DET (environ 5 000)

### Coordination nationale du sport au service des jeunes issus des quartiers sensibles

- Travail au sein de la commission du CNOF
- Diffusion des informations et des documents aux associations affiliées à la FFBB
- Suivi des 14 emplois mis à disposition de structures basket

### Convention CG/57 – CD de Moselle – FFBB

Renouvellement de la convention : Suivi des opérations basket en liberté – une nouvelle formation début juillet – deux nouveaux centres « génération basket 57 » en projet

### Paris Basket 13

Suivi des opérations – renouvellement de l'encadrement – statistiques – communication...

### Centre Génération

Suivi des centres existants (communication, statistiques...) – rencontres et négociation avec les collectivités – Lancement de nouveaux centres « génération basket »

### Animation basket

Organisation et gestion d'animation basket pour des collectivités, des manifestations (salons – fêtes du sport...)

### Observatoire des pratiques

Définition des recherches, des publics, des objectifs

### Dynamisation du basket féminin en Ile de France

Construction du projet – Présentation au Conseil Régional et à la Direction Régionale et Départementale d'Ile de France – Planification sur trois ans du déroulement, organisation, suivi et évaluation de programme

### Beach Basket

Aide au développement et à la mise en pratique de cette forme de jeu

### Dom Tom

Animation basket – Formation d'animateurs, de joueurs, de dirigeants, d'arbitres, de marqueurs chronométrateur sur Wallis et Futuna et sur la Nouvelle Calédonie

### Programme de dynamisation du basket féminin en Ile-de-France

Création du projet – présentation aux collectivités et organes d'état déconcentrés – mise en place d'un planning d'application de suivi et d'évaluation – construction d'un budget. ■

**B**asket en Liberté – Nouvelles Pratiques travaille sur l'année et pas sur une saison. Ce service qui n'a pas de temps morts puisque s'enchaînent les préparations, les organisations les évaluations et le cycle reprend... Depuis le coup d'envoi en 1993, nous sommes au service des associations, des collectivités et des individus qui essayent de donner de nouvelles directions, de nouvelles impulsions au basket. Si ce service devait être comparé à un joueur, il serait un passeur décisif : donner, (ou aider à trouver) les outils, les moyens techniques humains pour que d'autres réussissent leurs organisations, leurs manifestations, leurs pratiques... Cette année a été riche en échanges. Nous avons eu à gérer beaucoup de demandes de : - documents (dossier de l'emploi...)





**T**out d'abord, une nouveauté pour cette saison 2006/07 : tous les articles relatifs à la Commission de Contrôle de Gestion ont été regroupés dans l'annuaire sous le titre VII. Plus besoin de rechercher dans les articles, les règles applicables en matière de gestion pour tous les championnats fédéraux sont rassemblés de l'article 701 à l'article 729.

Comme tous les ans, les clubs de LFB et de NM1 ont reçu une analyse comparative pour 2005/06 qui leur permet de se situer sur les grands chapitres par rapport aux autres clubs de leur division et une étude spécifique interne à leur association. Toutes les saisons, ces études sont de plus en plus approfondies afin de fournir aux responsables de clubs un instrument de travail et de réflexion interne et un outil de discussion avec les partenaires privés et institutionnels.

## La Commission Contrôle de Gestion

par Serge Gérard

### A. CLUBS DE LFB

Quelques remarques générales : Saison 2005/06

- 6 clubs ont une situation nette négative
- 7 clubs ont une situation nette positive
- La situation nette moyenne poursuit son redressement
- Mais pour la 1<sup>ère</sup> fois en 5 ans, deux clubs ont un passif supérieur à 150 K

| Ventilation des produits par nature |         |        |      |      |
|-------------------------------------|---------|--------|------|------|
| Recettes spectateurs                | Moyenne | 63 K€  | 6 %  | +1 % |
| Subventions                         | Moyenne | 622 K€ | 54 % | -3 % |
| Partenariat                         | Moyenne | 412 K€ | 36 % | -1 % |
| Autres                              | Moyenne | 50 K€  | 4 %  | +1 % |

| Ventilation des charges par nature |         |        |      |      |
|------------------------------------|---------|--------|------|------|
| Charges de personnel               | Moyenne | 792 K€ | 68 % | -1 % |
| Déplacements                       | Moyenne | 119 K€ | 10 % | 0 %  |
| Activités sportives                | Moyenne | 89 K€  | 8 %  | 0 %  |
| Autres charges                     | Moyenne | 166 K€ | 14 % | -1 % |

### B. CLUBS DE NM1

Les calculs du « Livre blanc 2005/06 » ont porté sur 15 clubs. (Poissy et Limoges exclus des analyses)

- 8 clubs ont une situation nette négative
- 7 clubs ont une situation nette positive

| Ventilation des produits par nature |         |        |      |      |
|-------------------------------------|---------|--------|------|------|
| Recettes spectateurs                | Moyenne | 47 K€  | 9 %  | -6 % |
| Subventions                         | Moyenne | 256 K€ | 48 % | 0 %  |
| Partenariat                         | Moyenne | 183 K€ | 35 % | 0 %  |
| Autres                              | Moyenne | 43 K€  | 8 %  | 0 %  |

| Ventilation des charges par nature |         |        |      |      |
|------------------------------------|---------|--------|------|------|
| Charges de personnel               | Moyenne | 352 K€ | 65 % | +4 % |
| Déplacements                       | Moyenne | 54 K€  | 10 % | -2 % |
| Activités sportives                | Moyenne | 55 K€  | 10 % | 0 %  |
| Autres charges                     | Moyenne | 81 K€  | 15 % | -2 % |

### C. CLUBS DE NF1 ET NM2

La fiche contrat reste applicable pour bon nombre de clubs.

En NF1, de plus en plus de clubs répondant au cahier des charges peuvent demander un dé plafonnement de leur masse salariale. A cet effet, la CCG établit alors cette masse en fonction des produits déclarés et des charges prévues.

En NM2, la même règle se met en place et elle sera opérationnelle pour beaucoup de clubs pour la saison 2007/08.

### D. AUTRES DIVISIONS

48 clubs ont à nouveau été contrôlés pour effectuer des conseils et des remarques positives afin de structurer ces associations.

Rappel : Les contrats de joueurs restent interdits dans les divisions NM3, NF2, NF3 et les seules indemnités possibles sont celles prévues à l'article 724.

### E. CONCLUSIONS

Pour la saison 2006/07, la Commission de Contrôle de Gestion a reçu individuellement 39 clubs pour la présentation des comptes de la saison écoulée et le prévisionnel 2007/08.

La CCG s'est réunie 17 journées entières pour ces contrôles et la réunion plénière de mi-juin où tous les avis seront rendus.

Une journée de préparation a été consacrée aux clubs de NM2 et de NF1 susceptibles de monter afin de mettre en place les échéances de fin de saison. Tous nos remerciements aux Présidents, Trésoriers, Experts comptables qui se sont associés à tous nos travaux et qui travaillent en plein accord avec la Commission. Merci aux membres qui sont venus toute l'année apporter leurs compétences et qui ont permis à la Commission de fonctionner pleinement dans l'intérêt de tous nos clubs. ■



## La Commission d'Évaluation des Actions Fédérales

par Yolaine Costes

Pourtant les progrès sont ne sont pas toujours spectaculaires. Le tableau de bord que les commissions doivent compléter de manière périodique pour rendre compte de l'avancée de leurs actions ne se remplit pas aussi rapidement que la commission le souhaiterait, en dépit des challenges de performance et de motivation qui sont lancés.

Les réticences à entrer dans la démarche d'évaluation semblent davantage relever d'un manque de savoir-faire que d'une démarche délibérée empreinte de mauvaise volonté.

### ■ NOTRE DEMARCHE

Notre action, au cours de la saison qui vient de s'écouler, a consisté à renforcer notre présence dans les instances fédérales :

- rencontres et discussion avec les commissions, avec élaboration d'un bilan (document papier et tableau récapitulatif envoyé par email),
- présence constante au comité directeur,
- participation à la demande aux réunions de bureau,
- échanges et débats avec le secrétaire général et le Président.

### ■ NOS APPORTS, AU PLAN :

- **Méthodologique** : nous avons proposé une documentation simple permettant de préciser :

- les enjeux de l'évaluation de la politique fédérale,
- la démarche à suivre pour évaluer un projet, une action,
- les documents à utiliser pour faciliter ce travail.

- **Pédagogique** : des conseils ciblés. Nous avons rencontré toute personne qui souhaitait faire part de ses idées ou de ses problèmes pour échanger, voire l'aider dans la mise en forme de fiches-action.

- **Communication** : des relances par email ont été faites pour obtenir des retours sur les actions entreprises ou pour donner de l'information.

- **De l'aide à la discussion** : nous avons assuré la synthèse des travaux de groupes (comité directeur du 12 mai).

### ■ LA CULTURE DE L'ÉVALUATION : UNE CHIMÈRE ?

Sans verser dans un optimisme béat, la commission d'évaluation a perçu pourtant un frémissement montrant que « les lignes commencent à bouger » pour reprendre un langage stratégique. Notre intention est donc de s'appuyer sur ce qui bouge (les commissions qui sont entrées avec volontarisme dans la démarche d'évaluation) pour profiter du dynamisme créé et provoquer un effet d'entraînement sur les autres commissions.

Cette démarche, qui n'est pas dans les habitudes fédérales et qui a peu d'antériorité, prend du temps. La modification des comportements n'est pas chose aisée. Dans cet esprit, des actions prioritaires ont été définies, pour faciliter la réflexion. Certaines sont déjà réalisées à mi-mandat ou sont bien engagées, ce qui est positif. Nous avons donc l'intime conviction que cette culture de l'évaluation va progressivement gagner du terrain.

### ■ LA DIFFICULTÉ

#### DE LA TRANSVERSALITÉ

Le document de politique fédérale, à travers les axes qu'il présente, nécessite un travail transversal de nombreuses commissions. C'est sans conteste le point le

plus délicat à gérer. Car il implique des modes de fonctionnement différents de ceux qui existent actuellement, que l'on peut qualifier de « tubulaires » car centrés surtout sur des thèmes propres à une commission.

« Manque de temps, nous sommes des bénévoles, nous n'avons pas l'habitude de travailler ainsi », la commission évaluation a bien entendu ces remarques.

Changer ses façons de faire passe par une autre organisation des discussions et des ordres du jour des réunions. Profiter de la présence de présidents de commissions (bureau, comité directeur) pour les réunir, travailler par conférences téléphoniques ou par internet, sont des pistes d'amélioration réalistes.

Communiquer sur ce que l'on fait (au lieu de travailler dans son coin) en est une autre qui doit favoriser la transversalité.

### ■ UNE EXCELLENTE SECONDE MI-TEMPS

Nous sommes à mi-parcours du mandat 2005-2009. Des objectifs ont été atteints, d'autres sont en chantier, ou encore à l'état de projets...

La commission d'évaluation va s'efforcer, sans relâche, dans cette seconde partie de la mandature, d'accompagner les porteurs de projets, de favoriser le travail d'équipe pour que les objectifs majeurs du projet fédéral connaissent un aboutissement. Plus que jamais cette phrase tirée du document de politique « Développer le basket dans les clubs, c'est l'affaire de tous » est d'actualité. ■



# La Ligue Nationale de Basket

par René Le Goff

supplémentaire chaque vendredi sur la chaîne Sport +, depuis le 12 janvier 2007 (46 retransmissions en saison régulière contre 31 en 2005-2006, couverture complète de la Semaine des As avec 7 matchs contre 2 en 2005-2006, 6 matchs de play-offs et diffusion des finales).

## 8. Marketing :

Amélioration de l'image de la LNB et des clubs, mise en place de LNB TV, mise en place d'un règlement sur les tenues des équipes, mise en place d'un protocole d'introduction des matchs dans chacune des salles de PROA et de PROB, programmes de formation des clubs : intervention sur l'optimisation des activités billetterie, lancement de la gamme de produit Semaine des As.



## I. LES GRANDES ACTIONS : 8 FAITS MAJEURS

**1. Nouvelle Ligue** (élaboration des critères de participation – poursuite des travaux sur la nouvelle ligue). Nouvelle ligue prévue pour la saison 2009-2010.

**2. Signature pour la saison 2006-2007 d'un partenariat avec la Fondation de l'Avenir** dont l'objet est la recherche médicale appliquée. De nombreux échanges ont eu lieu entre cette institution et la LNB dont le point d'orgue a été la journée de championnat dédiée au partenariat entre les deux institutions.

**3. Refonte des règlements** de la LNB avec une nouvelle codification de ses articles.

## 4. Evénements de la LNB :

La LNB a organisé au cours de cette saison **712 matchs de saison régulière en PROA et PROB** auxquels il faut ajouter les 306 matchs Espoirs et les play-offs des deux divisions professionnelles. D'autres événements ont ponctué cette saison 2006-2007 :

➔ Organisation de la deuxième édition du **Match des Champions** opposant le Vainqueur du Championnat de France PROA 2006 (Le Mans) au vainqueur de la coupe de France 2006 (Dijon), avec le club de Dijon comme vainqueur de la 2<sup>e</sup> édition.

➔ Organisation du 21<sup>e</sup> **All Star Game** à Bercy.



➔ Organisation de la 5<sup>e</sup> édition de la **Semaine des As** à Nancy (nouveau record d'affluences sur les 4 jours : 21 671 spectateurs)



➔ Organisation de la **Journée de l'Avenir** en partenariat avec la Fondation de l'Avenir. L'ensemble des clubs de PROA ont participé à cette journée lors du week-end du 30 mars 2007 en associant leur rencontre avec un ensemble de manifestation lié au partenariat LNB – Fondation de l'Avenir. Certains clubs de PROB ont participé à la manifestation.



➔ Organisation de la **Soirée des Trophées** le 12 mai 2007.



➔ Organisation de la troisième édition du **Trophée du Futur** à Cholet du 25 au 27 mai 2007.



➔ Organisation de la troisième édition des **finales des championnats de France PROA et PROB à Bercy** le 2 juin 2007.



**5. Poursuite des travaux de la Commission Paritaire** suite à la signature de la convention collective du basket-ball professionnel du 12 juin 2005.

**6. Renforcement de l'action de la DNCCG.**

**7. Fusion des Groupes Canal+ et TPS :** augmentation du nombre de retransmission, avec une retransmission

parler aux 16 500 spectateurs à Dijon l'année précédente). De plus l'événement fut couvert par Sport + dans son intégralité. La famille du basket fut réunie à Nancy et de nombreuses manifestations ont eu lieu autour de l'événement (tournois de jeunes, démonstration des joueurs professionnels...). **L'édition 2008 aura lieu à Toulon** dans son nouveau Palais des Sports.

Le club de **Cholet Basket** a organisé cette année la **troisième édition du Trophée du Futur sur la formule Semaine des As** mettant aux prises les meilleures équipes Espoirs. La compétition a vu la victoire du Mans Sarthe Basket qui a battu Pau-Orthez en finale. Cette édition **parainée par Jim Bilba** a été un grand succès avec près de 5 000 spectateurs sur 3 jours et surtout la présence des experts du basket hexagonal désireux d'observer le meilleur des Centres de Formation de PROA...

Le **samedi 2 juin 2007, la troisième édition de la finale du championnat de France PROA et PROB** s'est déroulée à Bercy et a été télévisée en direct sur Canal + pour la PROA et sur Sport + pour la PROB. **L'affluence de 14 358 spectateurs** est une confirmation du succès populaire des deux premières éditions malgré le handicap d'être organisé un samedi. A l'issue d'un match d'une grande intensité, avec de nombreux rebondissements, **la Chorale de Roanne est devenue championne de France de PROA 2007** grâce à sa courte victoire sur le SLUC Nancy. En PROB, la Jeanne d'Arc de Vichy a confirmé sa domination de la saison régulière en s'imposant face à l'UJAP Quimper. **Vichy est donc Champion de France de PROB 2007** et accède à la PRO A pour la saison 2007-2008.

La LNB a facilité les travaux de la Commission Paritaire en charge de la mise en œuvre de la convention collective du basket professionnel. Cette commission réunit les représentants du Syndicat National des Basketteurs, du Syndicat des Coaches de Basketball et de l'Union des Clubs Professionnels de Basket. La Commission Paritaire complète et fait évoluer les textes en fonction des accords des partenaires sociaux ; la LNB doit adapter ses règlements en fonction des décisions prises.

L'action de la DNCCG (Direction Nationale de conseil et de contrôle de Gestion) a été renforcée par des modifications réglementaires et la transmission d'éléments de plus en plus précis sur la gestion des clubs.

La fusion du Groupe Canal avec TPS a permis au basket professionnel français d'obtenir une couverture médiatique plus importante avec deux retransmissions par semaine sur les antennes de Sport + et de TPS Star, ce dont la Ligue Nationale de Basket et ses clubs se sont réjouis.

## 5. Les évolutions prévues en 2008 :

- Poursuite du développement de la LNB et renforcement des structures de la LNB.
- Mise en place de la Nouvelle Ligue (poursuite des travaux).
- Pérennisation et renforcement des événements organisés par la LNB (Trophée des Champions, All Star Game, Semaine des As, Trophée du futur et Finales du championnat).
- Développement de la Communication de la LNB via ses différents supports.

## III. LE BILAN SPORTIF

### • Pour les Clubs de PROA

Après une avoir bataillé avec ses poursuivants durant la saison régulière, le club de Nancy a fini à la pole position du championnat devançant la surprise Roanne et le club de Chalon-sur-Saône. Derrière, la lutte pour les dernières places qualificatives pour les play-offs fut acharnée plus que jamais, avec une qualification dans un suspense insoutenable de Gravelines, dernier qualifié en play-offs. A l'issue de la saison, 3 clubs sont relégués en PROB : Besançon, Bourg-en-Bresse et Reims. Cette saison a vu le retour aux play-offs des 8 meilleures équipes de la

saison régulière. Les deux derniers champions, Le Mans et Strasbourg, se sont inclinés en quart de finale contre Chalon-sur-Saône et l'ADECCO ASVEL. La surprise Roanne a confirmé tout au long des play-offs son excellente saison. Ils ont éliminé tour à tour Cholet puis Chalon-sur-Saône avant de rejoindre Nancy (qui s'était défait difficilement de Gravelines, et club de deuxième division de l'ADECCO ASVEL). La finale a donné lieu à une magnifique confrontation entre Nancy et Roanne et ce dernier a remporté avec brio le championnat.

### • Pour les Clubs de PROB

Le club de Vichy a été en tête de la PROB durant toute la saison et ses poursuivants se sont disputés les places qualificatives en play-offs jusqu'à la dernière journée. Quatre clubs sont relégués en NM1 : Nantes, Antibes, Mulhouse et Angers. Tout comme la PROA, huit équipes ont participé aux play-offs. Le vainqueur de ces play-offs, Vichy, a été désigné Champion de France de PROB et est l'unique club à accéder à la PROA.

### • La compétition espoirs a été aussi très relevée

Le STB LE HAVRE a dominé le championnat de France Espoir PROA et a obtenu le titre de champion de France Espoirs. Les huit meilleures équipes espoirs de PROA ont disputé le Trophée du Futur dont la formule actuelle est calquée sur la Semaine des As ; cette compétition parrainée par Jim Bilba a été organisée par le club de CHOLET BASKET et s'est déroulée le 25, 26 et 27 mai. Le club du Mans a gagné le Trophée du Futur 2007.

### • La Semaine des As

Le club de la CHORALE DE ROANNE a gagné son premier trophée en dominant le Champion de France 2006 et le Vainqueur de la Semaine des As 2006, Le Mans Sarthe Basket, confirmant ainsi sa brillante saison.

Les spectateurs ont pu assister à 4 jours de très haut niveau dans une enceinte du Palais des Sports Jean Weille comble et où un vibrant hommage à Jean-Jacques EISENBACH a été rendu.

### • Le All Star Game

Le All Star Game de Bercy s'est déroulé devant 14 500 spectateurs, dans une grande fête et un show exceptionnel. La Ligue Nationale de Basket et Nike ont, à cette occasion, signé un nouvel accord portant sur une collaboration sur l'événement pour les 5 prochaines éditions du All Star Game.

### • Les Compétitions Européennes

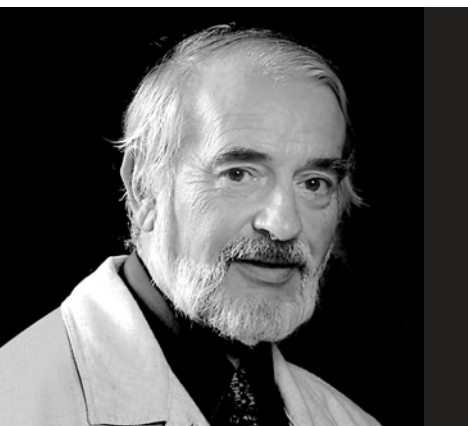
Les résultats des clubs Français en compétitions européennes se sont avérés meilleurs cette saison que sur les dernières années. Le club de l'Elan Béarnais PAU ORTHEZ a accédé au TOP 16 (deuxième phase) de l'EUROLEAGUE en battant notamment le champion en titre le CSKA MOSCOU et tenant tête à de nombreux grands clubs européens. Le club du MANS n'a pas démérité pour sa première saison, s'inclinant 3 fois de moins de 3 points. Il faut souligner le bon parcours du club du club de la SIG STRASBOURG qui a été éliminé d'un rien en quarts de finales de la coupe ULEB face aux futurs finalistes du Lietuvos RYTAS. Le club de NANCY a lui aussi réalisé un bon parcours, se qualifiant pour les huitièmes de finale avant d'être éliminé par le club de STRASBOURG. Enfin, les clubs français engagés en FIBA EURO CUP (Dijon, Gravelines, ASVEL) ont connu diverses fortunes. Seule l'équipe de Dijon s'est qualifiée pour la deuxième phase.

## IV. LES ENJEUX

### DE LA SAISON 2007-2008

Les enjeux de la saison 2007-2008 sont considérables pour le basket professionnel. Cette saison sera une saison charnière dans la mise en place de la nouvelle ligue et la structuration des clubs professionnels. La LNB poursuivra son développement et renforcera ses structures. Elle pérennisera et renforcera ses compétitions. Elle préparera également la mise en place de la nouvelle ligue. ■





# La Commission Fédérale de Formation

par Jean-Marie Floret

Est : **Pierre HERMANN**  
Sud Est : **Christian MIGOUT**  
Centre : **Gérald NIVELON**  
Sud Ouest : **Pierre CECCATO**

Sur le terrain particulier du social, la rencontre du sport et du droit aurait paru, il y a un siècle bien improbable à l'observateur, fut-il averti. En effet, alors que le droit du travail se développait pour protéger les salariés en codifiant leurs relations avec les employeurs, le sport prospérait lui dans l'espace petit à petit libéré par ce même travail : les soirées, les week-ends et bientôt les vacances.

La marchandisation de l'ensemble des activités de la société a entraîné relativement récemment un début de professionnalisation du secteur du sport dans toutes ces composantes. La rencontre entre sport et droit du travail devenait dès lors inévitable.

Le sport apparaît tantôt archaïque compte tenu notamment du retard pris dans la construction conventionnelle, tantôt très « moderne » (en dehors de tout jugement de valeur positif sur cette modernité souvent synonyme de précarité pour les salariés) dans l'image qu'il offre, préfiguration en quelque sorte de la carte du monde du travail contemporain : un travail éclaté (caractérisé notamment par une fréquente pluriactivité), un large recours aux contrats atypiques (Contrat à durée déterminée, à temps partiel, ...) Dans ce contexte, la convention collective offre un merveilleux outil pour concilier (voire même réconcilier dans certains cas) droit du travail et sport et constitue à ce titre un enjeu formidable.

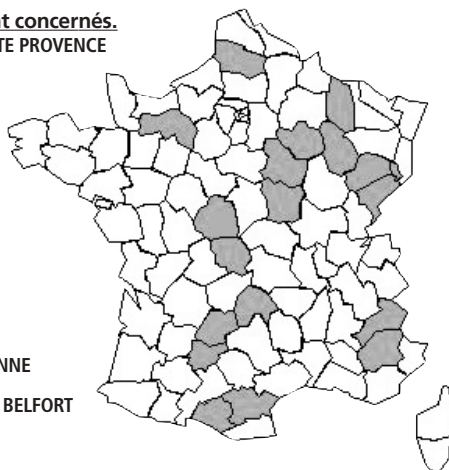
C'est pour ces raisons que nous nous sommes engagés à fond dans cette démarche et que d'ici la fin de la saison 2007 les Membres de la C.F.F. auront dans le cadre de cette mission visité 10 Liges et 41 Comités Départementaux, participant ainsi, je l'espère à une mise en œuvre harmonieuse et positive de ce texte.

**Les Universités d'Eté 2006**  
Nous avons proposé un rassemblement des Dirigeants des Comités de moins de 1500 Licenciés, car :

- ✓ Le Comité Directeur Fédéral dans le projet de Développement du Basket a inscrit, l'aide aux petits Comités comme une des priorités de la politique fédérale pour cette olympiade.
- ✓ Michel Château après son premier tour de France des Comités de moins de 1 500 licenciés avait proposé d'organiser, un rassemblement à l'usage exclusif des dirigeants de ces Comités.
- ✓ Le Président Fédéral a demandé, à la Commission Fédérale Formation de mettre en place un programme sur quatre jours, partagé entre temps de travail, échanges et convivialité.

**19 Comités étaient concernés.**

04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE  
05 - HAUTES ALPES  
09 - ARIEGE  
10 - AUBE  
11 - AUDE  
15 - CANTAL  
23 - CREUSE  
25 - DOUBS  
36 - INDRE  
46 - LOT  
52 - HAUTE MARNE  
55 - MEUSE  
58 - NIEVRE  
61 - ORNE  
70 - HAUTE SAÔNE  
80 - SOMME  
82 - TARN et GARONNE  
89 - YONNE  
90 - TERRITOIRE DE BELFORT



**14 Comités et 1 Ligue Régionale étaient présents à ARECHES pour participer à ce rassemblement divisé en plusieurs Temps.**

Le but de cette organisation était de permettre aux Dirigeants de ces Structures de renforcer le travail effectué au quotidien au sein de leurs Comités, de créer une dynamique nouvelle et de développer une « Culture Basket » commune.

**Mais nous avons surtout proposé ce rassemblement car :**

- ✓ La formation, est une priorité fédérale, et nous considérons qu'elle est essentielle dans la vie des dirigeants du Basket.
- ✓ Notre fonction première, notre priorité, c'est d'Agir pour améliorer la performance des dirigeants ayant en charge le développement du Basket.
- ✓ L'organisation de rassemblements thématiques doit permettre la création d'espaces de réflexion utiles et la création d'une culture commune Basket.

**UN TEMPS D'INFORMATION :**

- **CONNAÎTRE LES POSSIBILITÉS DE FBI ET FBE :**  
*Bilan du module :*
  - Découverte positive des possibilités de l'outil
  - Satisfaction par rapport à l'acquisition d'un savoir
  - Positionnement des élus, en situation de contrôle, au sein de leurs structures

**LES TEMPS DE FORMATION :**

- **COMMUNICATION ÉCRITE :**  
*Bilan du module :*
  - De nombreux travaux pratiques ont favorisé une dynamique de groupe,
  - De l'avis général des participants un module pratique et concret,
  - Satisfaction du groupe sur la qualité des outils fournis.
- **COMMUNICATION ORALE : ENTRETIENS, RÉUNIONS,**  
*Bilan du module :*
  - Groupe très disparate en terme de motivation,
  - Difficulté d'organiser un module formation débutant à 17 h 30...
  - Satisfait au final du contenu.
- **LA DÉMARCHE PROJET :**  
*Bilan du module :*
  - Module équilibré entre théorie et pratique
  - Une bonne aide pour la mise en application
  - Envie d'agir rapidement
- **RESPONSABILITÉS DU DIRIGEANT :**  
*Bilan du module :*
  - Fortes méconnaissances même les plus élémentaires des règles de fonctionnement
  - Temps de formation trop court par rapport aux attentes
  - Envie de faire... et de bien faire

**LES TEMPS D'ÉCHANGES :**

- **L'ORGANISATION SPORTIVE.**
  - Les rencontres
  - La « Déréglementation »
  - Le Mini-Basket

➤ **LES FORMATIONS**

➤ **LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT.**

- **Bilan des temps d'échanges :**
  - Sentiment d'insuffisance, car pas de réponses à tous les problèmes posés.
  - Le temps d'échange formel a été court... mais il a permis d'ouvrir hors séance, un temps réel important.
  - « Les temps de rencontres les ont réconciliés avec la Fédération... »

**LE FIL ROUGE :**

- **LA DÉMARCHE PROJET : DE LA CONSTRUCTION DU PROJET À LA FICHE ACTION.**  
*Bilan des temps réservés à la Démarche Projet :*

- Découverte d'une méthode,
- Comment convaincre les autres élus du département de l'utilité de la démarche ?
- Nécessité d'accompagnement dans la mise en œuvre...

**Le suivi des Comités à petit effectif.**

**Nous avons organisé celui-ci en fonction de plusieurs critères caractéristiques de chaque Comité ainsi :**

- **DANS UN 1<sup>ER</sup> TEMPS :**
  - Le Chargé de mission prend contact pour connaître le besoin d'accompagnement
- **DANS UN 2<sup>EME</sup> TEMPS :**
  - En relation avec la C.F.F., le Chargé de mission organise une réunion du Comité Directeur de la structure pour présentation de la démarche avec la (les) personne(s) présente(s) à l'U.E. (membres élus ou membres non élus)
- **DANS UN 3<sup>EME</sup> TEMPS :**
  - En relation avec le Chargé de mission, la Commission Fédérale de Formation assure, par l'intermédiaire de son représentant, l'accompagnement de la structure, Sachant que lors de l'Université d'été, chaque formateur fédéral a participé aux travaux de l'un des Comités Départementaux. Dans la mesure du possible, il assurera le suivi du Comité concerné. Pour les autres, nous prendrons en compte la situation géographique des membres de la Commission par rapport aux Comités concernés.

**LES ACTIONS TRADITIONNELLES**  
**TITRE DE L'ACTION : Aider les Dirigeants à Entrer en Démarche Projet.**

Chaque association sportive, quelque soit sa taille doit se doter ne serait-ce que pour continuer d'exister, d'un projet club aussi structuré que possible. Il est donc évident que la pierre angulaire de la Formation Fédérale reste nécessairement LA DEMARCHE de PROJET.

A côté des formations bien connues de terrain, nous souhaitons transformer ce qui peut-être apparenté à une contrainte, la constitution d'un Tableau de Bord, en un atout pour l'association. En travaillant par rapport à une présentation qui pourrait être mise en ligne avec le site fédéral.

En construisant un module de formation pour les dirigeants des Liges et des Comités pour qu'ils puissent au mieux utiliser les possibilités offertes par FBI et FBE.

Depuis le mois de septembre 2006 NOUS TRAVAILLONS ÉGALEMENT sur la définition des caractéristiques d'un logiciel de Gestion Administrative et Sportive.

**TITRE DE L'ACTION : Former des Cadres techniques (animateurs, initiateurs et entraîneur ; arbitres ; dirigeants) et des**

**P**our la Commission Fédérale de Formation, deux temps forts ont marqué cette saison 2006 2007 :

- La Mise en Œuvre de la Convention Collective des Métiers du Sport.
- L'Organisation des Universités d'Eté pour les Comités à petit effectif et le suivi de cette action.

Avec bien entendu les actions de terrain et les préparations des diverses interventions suite à la demande des Liges ou des Comités.

Pour cette saison, nous vous rendrons compte de notre activité en vous présentant les actions suivantes :

- La Convention Collective des Métiers du Sport
- L'Université d'Eté 2006
- Le suivi des Comités à petit effectif.
- Les actions Traditionnelles
- L'Université 2007.

**Convention Collective Nationale du Sport**

Après sept années de négociation, le dynamisme et les efforts du CoSMoS ainsi que ceux de l'ensemble des partenaires sociaux avait permis la signature le **7 juillet 2005**, de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS), ce document permettait de positionner le sport comme étant une branche professionnelle à part entière.

La parution au journal officiel le **samedi 25 novembre 2006** de l'arrêté d'extension de la CCNS fait que celle-ci s'applique à l'ensemble des employeurs et des salariés du champ d'application couvert par ce texte conventionnel.

Chargé par le Président Fédéral d'accompagner les Structures Fédérales et les « Clubs Employeurs » dans la mise en œuvre de ce texte, nous avons construit un module de Formation / Information afin de sensibiliser chacun, car nous étions convaincus que cette mise en œuvre demandait une certaine méthodologie et devait passer dans certains cas par la négociation.

Bien entendu le texte paru n'est pas définitif et il sera amené à évoluer au fil des années. D'ores et déjà les partenaires sociaux ont convenu de renégocier les points qui ont été exclus de l'extension. Citons pour les plus importants, la modulation du temps de travail et les périodes de travail ainsi que leurs répartitions dans le cadre du contrat de travail intermittent.

**Les relais**

Pour assurer cette mission nous avons formé nos propres délégués afin qu'ils puissent assurer, dans un premier temps les formations nécessaires, puis jouer le rôle de relais d'informations et de première assistance auprès des associations locales pour l'application de la Convention.

**Tableau des Délégués de Zone :** Les délégués « formation » désignés dans chacune des 6 zones sont :

Nord : **Michel SAINTTRAP**  
Ouest : **Philippe GASNIER** Pour la C.C.N.S

## formateurs maîtrisant les méthodes de communication et de transmission du savoir.

Afin de disposer du plus grand nombre possible de Formateurs de cadres en respectant une couverture homogène du territoire national. Nous avons travaillé à la structuration de la Commission. Parallèlement nous avons mené une opération de formation spécifique par rapport à la formation de formateurs pour intervenir sur le terrain par rapport à l'extension de la Convention Collective Nationale du Sport.

### TITRE DE L'ACTION : Former des Responsables à des tâches de gestion.

Proposer des formations de **Terrain de Qualité**, reste notre objectif prioritaire, dès Septembre 2007, cette réflexion nous a conduit dans plusieurs directions, mais de notre point de vue, elles sont très complémentaires :

1. Améliorer la structuration de la C.F.F.
2. Travailler sur la mise en forme et sur les contenus des modules de Formation.
3. Création d'un Catalogue de Formation.

Sur le point 1 nous avons réalisé le travail de réflexion et nous allons appliquer dans les prochaines semaines la méthode validée (voir le point suivant). Sur le point 2 nous avons réuni les formateurs en début d'année à Poitiers pour un temps de travail dont le but était de nous permettre de remettre à plat les modules de formation.

Sur le point 3, pour avancer dans la Création d'un Catalogue des formations fédérales, nous avons débuté un recensement de l'ensemble des formations que la C.F.F. est capable de dispenser. Nous avons examiné qui sont les formateurs maîtrisant ces différents modules. La présentation des modules que nous nous proposons d'utiliser suite au travail réalisé à Poitiers, doit nous permettre de les présenter sous des formes différentes, adaptées au temps que chacun des stagiaires est capable d'y consacrer. Et ainsi pour chacun des modules, de proposer des temps de formation allant de l'INFORMATION à la FORMATION.

Dès que nous aurons achevé ce travail, nous pourrons répondre à l'objectif envisagé, la Création d'un Catalogue des formations fédérales.

### TITRE DE L'ACTION : Les STRUCTURES de la COMMISSION FEDERALE DE FORMATION

Le groupe de Gestion de la Commission Fédérale de Formation a travaillé sur la structuration de la Commission. Notre but est de trouver une organisation générale, permettant de répondre avec encore plus d'efficacité aux missions que nous a confiées le Président Fédéral.

Une des lacunes que nous avons mis en avant dans notre organisation, c'est la faible densité des formateurs opérationnels sur le territoire national. Ceci est un handicap majeur pour assurer, puis évaluer, nos missions de formation.

Pourtant depuis quelques saisons lors des Universités d'été nous organisons un module « Formation de Formateurs », mais nous n'en voyons pas pour l'instant de retombées directes :

- ✓ Pas de nouvelles Commissions Régionales de Formation créées.
- ✓ Pas de réseaux locaux mis en place dans nos départements.
- ✓ Pas plus de Formateurs disponibles dans nos Liges et Comités.

## Tableau Général des Interventions

|    | Départements            |       | Statut du C.D.            |                     |                | Date De rencontre | Instances Rencontres | Elu accompagnant M. CHATEAU | Membre de la C.F.F. assurant le suivi. |
|----|-------------------------|-------|---------------------------|---------------------|----------------|-------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------------|
|    |                         |       | Président Présent UE 2006 | C.D Présent UE 2006 | Absent UE 2006 |                   |                      |                             |                                        |
| 1  | Alpes de Haute Provence | CD 04 | X                         |                     |                | 27/03/07          | Bureau               | G. PANZA                    | C. MIGOUT                              |
| 2  | Cantal                  | CD 15 | X                         |                     |                | 06/02/07          | Bureau               | M. CHATEAU<br>G. NIVELON    | P. BLACHIER                            |
| 3  | Doubs                   | CD 25 | X                         |                     |                | 23/05/05          | Comité Directeur     | JP ROGER                    | JP ROGER                               |
| 4  | Haute Marne             | CD 52 | X                         |                     |                |                   | Bureau               | JP ROGER                    | S. GIRARD                              |
| 5  | Meuse                   | CD 55 | X                         |                     |                | 22/12/06          | Bureau               | JP ROGER                    | P. HERMANN                             |
| 6  | Nièvre                  | CD 58 | X                         |                     |                | Non défini        |                      | JP ROGER                    | JP ROGER                               |
| 7  | Yonne                   | CD 89 | X                         |                     |                | Non défini        |                      | J. DENEUX                   | J. DENEUX                              |
| 8  | Hautes Alpes            | CD 05 |                           | X                   |                | 26/03/03          | Bureau               | G. PANZA                    | C. MIGOUT                              |
| 9  | Aude                    | CD 11 |                           | X                   |                | 16/11/06          | Comité Directeur     | G. PANZA                    | G. PANZA                               |
| 10 | Tarn et Garonne         | CD 82 |                           | X                   |                | 08/01/07          | Comité Directeur     | JM FLORET                   | P. CECCATO                             |
| 11 | Somme                   | CD 80 |                           | X                   |                | 06/12/06          | Comité Directeur     | J. DENEUX                   | M. SAINTRAPT                           |
| 12 | Orne                    | CD 61 |                           | X                   |                | 07/12/06          | Comité Directeur     | J. DENEUX                   | S. LABELLE                             |
| 13 | Indre                   | CD 36 |                           |                     | X              | 18/12/06          | Comité Directeur     | JM FLORET                   | P. BONNAUD                             |
| 14 | Haute-Saône             | CD 70 |                           | X                   |                | 13/12/06          | Comité Directeur     | JP ROGER                    | P. DEPETRIS                            |
| 15 | Aube                    | CD 10 |                           | X                   |                | 14/12/06          | Comité Directeur     | JP ROGER                    | S. GIRARD                              |
| 16 | Ariège                  | CD 09 |                           |                     | X              | 05/02/07          | Bureau               | G. PANZA                    | G. PANZA                               |
| 17 | Creuse                  | CD 23 |                           |                     | X              | 07/02/07          | Président            | M. CHATEAU                  | G. NIVELON                             |
| 18 | Lot                     | CD 46 |                           |                     | X              | 09/01/07          | Bureau               | JM FLORET                   | B. BASTIAT                             |
| 19 | Territoire de Belfort   | CD 90 |                           |                     | X              | 22/05/07          | Comité Directeur     | JP ROGER                    | P. HERMANN                             |

Nous avons donc décidé d'agir de façon plus pragmatique pour gagner en efficacité, et nous avons sur la base d'une participation au module « Formation de Formateurs » retenu un certain nombre de stagiaires qui nous paraissent avoir :

- ✓ Un engagement associatif profond.
- ✓ Une solide connaissance du terrain.
- ✓ Une conception partagée des valeurs portées par notre Fédération.
- ✓ Une Culture Basket.

Mais aussi et c'est important, un profil d'homme compatible avec celui de l'équipe, que constitue l'actuelle Commission Fédérale de Formation.

### LES UNIVERSITÉS 2007 ARECHES-BEAUFORT VILLAGE AZURÉVA (SAVOIE)

**Du DIMANCHE 19 AU SAMEDI 25 AOÛT 2007**

➤ OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2007.

- LA FORMATION DE FORMATEURS : Il est capital pour notre Fédération de continuer à former des FORMATEURS, pour démultiplier au maximum les formations et atteindre notre objectif : Les dirigeants de nos Clubs doivent rester notre préoccupation permanente.

#### • L'ACCUEIL :

Pour que notre Fédération puisse se développer et jouer, non seulement son rôle de dénicheur de talents sportifs, mais aussi son rôle social. Pour cela, il est indispensable que la qualité de l'accueil dans nos associations, soit un état d'esprit constamment entretenu qui doit permettre à chacun de trouver sa juste place, à chaque instant. L'accueil doit certes donner envie à l'étranger de rentrer dans la famille mais il doit aussi permettre à tous les membres déjà présents de participer à sa vie et d'y prendre du plaisir.

#### • LA PROFESSIONNALISATION :

En proposant cette année un module sur « L'EMPLOI MODE D'EMPLOI » ce qui nous permettra d'aborder la mise en place de la Convention Collective et l'utilisation des contrats aidés, mais aussi en proposant en plus des différents modules de la formation fédérale, un module sur « l'informatique Fédérale » à l'usage des dirigeants des Liges et des Comités.

#### POUR CONCLURE :

Il faut que vous sachiez que la « Professionnalisation » est au cœur des préoccupations de la COMMISSION FEDERALE DE FORMATION.

#### LA MEILLEURE RÉPONSE QU'ELLE PUISSE DONNER, C'EST DE FORMER :

- ✓ Des bénévoles pour que nos CLUBS puissent se structurer et que nous insufflions par leurs intermédiaires une « dynamique club » !

#### LE PLUS BEAU DES OBJECTIFS QUE NOUS PUIS- SIONS AVOIR, C'EST QU'EN S'APPUYANT SUR :

- ✓ Des bénévoles formés à des tâches de gestion ;
- ✓ Des dirigeants formés à la prise de responsabilités ;
- ✓ Des personnes ressources formées à la recherche de partenaires, aux relations avec les médias et à la communication ;
- ✓ Des officiels formés et informés sur le fonctionnement des structures ;
- ✓ Des cadres techniques (animateurs initiateurs, entraîneurs) et des formateurs maîtrisant les méthodes de communication et de transmission du savoir ;

nous puissions dans le respect de nos engagements et de nos valeurs, « PROFESSIONNALISER » l'ensemble des cadres bénévoles de nos Clubs.

DANS NOTRE SOCIÉTÉ, LA PROFESSIONNALISATION DU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF EST DEVENUE UNE NECESSITE. ■

## Approbation du Rapport Moral 2006-2007

Le Rapport Moral et d'Activités, soumis à l'approbation des membres présents de l'Assemblée Générale, par le Président MAININI, est adopté à l'unanimité.



# Rapport Financier

par Rémy Gautron, Trésorier



**L**a clôture des comptes en moins de 3 semaines est toujours un exercice aussi difficile en raison des délais qui nous sont imposés. La bonne coordination entre les Experts comptables et les Commissaires aux Comptes nous permet cependant de présenter les documents financiers dans les temps. Nous avons pu vous expédier ces documents le 25 juin, par courrier électronique, et vous les remettre, en

version papier, ici à St-Jean de Monts.

Comme vous pouvez le constater sur cette diapositive, les produits se sont avérés plus importants que la prévision (109 %) et nous avons pu contenir les charges à 106 %. Le budget prévisionnel présenté l'an passé à St-Malo accusait un déficit prévisionnel de 304 000 € (1,5 % du budget). Ces bons chiffres nous amènent à dégager un excédent de 373 729 €

soit 1,8 % du budget. En valeur absolue, cela paraît important, mais en pourcentage, on voit bien que la marge est étroite.

Une fois de plus, vous allez penser que je pêche par excès de prudence !... En fait, je m'interdis de construire le budget avec des éléments hypothétiques. Je ne retiens que les éléments tangibles dont je dispose au moment de son établissement. « Pessimiste » me dit le Président, « réa-

liste », je lui réponds ! Ce qui n'empêche pas les mauvaises surprises.

La présentation du compte de résultat de l'exercice clos au 31 mai 2007, dans sa forme analytique, va permettre d'expliquer les raisons de ce résultat.

Comme chaque année, je vais essayer d'être synthétique, mais cependant précis, apportant les commentaires utiles à la bonne compréhension des choses. ■

## Compte de Résultat 2006-2007

### Les Produits

#### AFFILIATIONS

A peine au niveau de la prévision (99,6 %), les créations de clubs ne parvenant pas à compenser les disparitions.

#### LICENCES - MUTATIONS

Réalisation globale à 104,6 %. La progression du nombre de licenciés (un peu plus de 1 %) + la réserve de prudence de 2 % que je pratique chaque année nous permet d'enregistrer une plus value de 4,6 % sur cette ligne budgétaire. Mutations assez nettement supérieures à la prévision (+9 %).

#### COMPÉTITIONS

Réalisation à 101,9 %. Engagements, forfaits fédéraux et forfaits arbitrages sont conformes à la prévision. Produit global de la Coupe de France légèrement inférieur à la prévision (- 1,8 %). Amendes - Pénalités et droits divers en hausse sensible.

#### PARTENARIAT

Réalisation globale à 101,8 %. Cependant, malgré ma prudence, un contrat important, celui du partenaire maillots (TPS) n'a pas été renouvelé. En juin dernier, selon Raymond BAURIAUD, notre directeur de la Communication et du Marketing, rien n'indiquait que ce partenariat ne serait pas reconduit. Ce n'est qu'au cours de l'été que des « bruits » de rapprochement, de rachat entre CANAL+ et TPS se sont fait jour. En janvier dernier, TPS a effectivement été racheté par CANAL+ et celui-ci n'a pas montré d'intérêt pour la reconduction de ce contrat. Malgré tout, la signature d'un nouveau contrat avec la Poste et les échanges marchandises ont permis d'atteindre l'objectif.

LNB : réalisation légèrement supérieure à la prévision en raison du nombre important de matchs en semaine en Pro B.

#### REVUE BASKETBALL

produit très légèrement supérieur à la prévision (100,5 %).

#### SUBVENTIONS

Réalisation assez nettement supérieure à la prévision (118,5 %). A la subvention du Ministère sont venues s'ajouter la subvention CNDP pour les emplois STAPS, entièrement reversée aux Ligues et Comités employeurs, et des aides à l'emploi (pour certains salariés de la FFBB) supérieures à la prévision.

#### PRODUITS DIVERS

(réalisation à 189 %) Vous avez le détail sur vos documents; figurent dans ce chapitre :

- Participations stagiaires France Basket Camps et stages de cadres organisés par la DTBN.
- Produits des 6 Zones métropolitaines.
- Reversement Minitel & Audiotel.
- Produits de la Ligue Féminine et notamment de l'OPEN organisé à Coubertin à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.
- La récupération de TVA qui a été nettement supérieure à la prévision en raison d'une régularisation comptable.
- Refacturation de charges diverses pour 171 K€. Nous retrouverons sensiblement le même montant en charges.
- Enfin un ensemble de produits divers pour 332 K€ dont le plus important est le produit du séjour des supporters des Equipes de France aux Championnats du Monde

au Japon et au Brésil qui a lui seul représente plus de 300 K€. Nous retrouverons une somme identique en charges.

#### REVENUS FINANCIERS

Supérieurs aux prévisions en raison d'une remontée des taux.

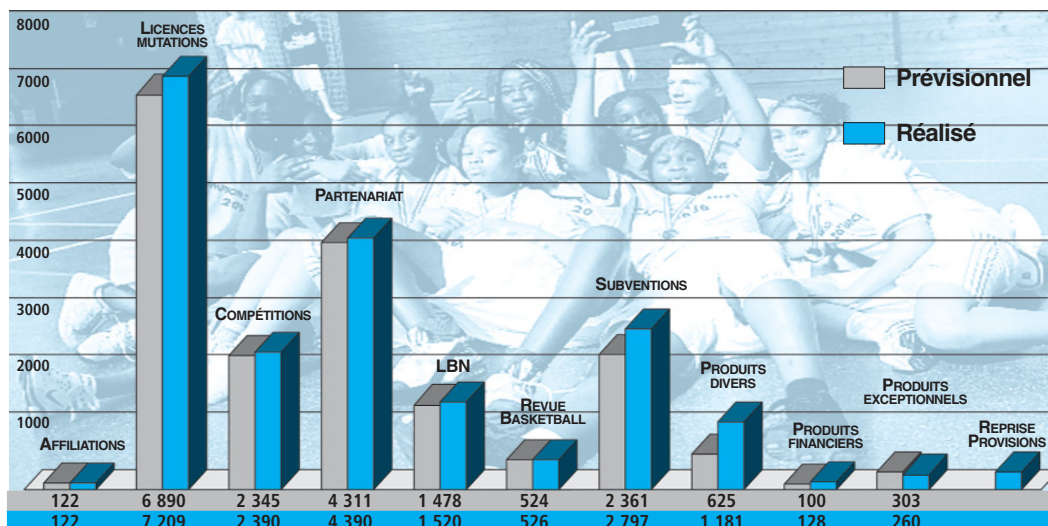
#### REPRISE DE PROVISIONS

pour un montant de 310 K€. La plus importante étant celle de Planisport, un partenaire qui n'a pu faire face à son engagement. Elle représente à elle seule 262,5 K€. Nous retrouverons le même montant en charges. Cela n'a donc pas d'incidence sur le résultat.

**En résumé, un supplément de produits dû, pour une large part, aux licences et aux subventions. ■**

### Compte de résultat 2006/2007

■ **Produits : 20.834 K€**  
Prévisionnel 19.059 K€



|                                               | Prévisionnel       | Réalisé            |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>AFFILIATIONS</b>                           |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>122 000 €</b>   | <b>121 517 €</b>   |
| <b>LICENCES-MUTATIONS</b>                     |                    |                    |
| Licences + Assurances                         | 6 388 000 €        | 6 673 505 €        |
| Droits de licences étrangers                  | 150 000 €          | 152 237 €          |
| Mutations                                     | 320 000 €          | 348 315 €          |
| Licences T                                    | 30 000 €           | 31 955 €           |
| Cartes Basket                                 | 2 000 €            | 2 543 €            |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>6 890 000 €</b> | <b>7 208 555 €</b> |
| <b>COMPETITIONS</b>                           |                    |                    |
| Engagements Championnats de France            | 246 464 €          | 246 731 €          |
| Forfaits fédéraux                             | 623 625 €          | 624 883 €          |
| Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue féminine-NF1 | 979 591 €          | 975 986 €          |
| Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo    | 18 750 €           | 18 725 €           |
| Coupe de France Seniors                       | 350 000 €          | 343 702 €          |
| Redevances Coupes d'Europe                    | 26 600 €           | 26 600 €           |
| Amendes - Pénalités - Droits divers           | 99 970 €           | 152 307 €          |
| Redevances Phases finales championnats        |                    | 1 555 €            |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>2 345 000 €</b> | <b>2 390 488 €</b> |
| <b>PARTENARIAT</b>                            |                    |                    |
| Partenariat                                   | 3 593 000 €        | 3 674 686 €        |
| Echanges marchandises et médias               | 718 000 €          | 715 808 €          |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>4 311 000 €</b> | <b>4 390 494 €</b> |
| <b>LIGUE NATIONALE DE BASKET</b>              |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>1 478 000 €</b> | <b>1 520 270 €</b> |
| <b>PUBLICATION BASKETBALL MAGAZINE</b>        |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>524 000 €</b>   | <b>526 425 €</b>   |

|                                                | Prévisionnel        | Réalisé             |
|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>SUBVENTIONS</b>                             |                     |                     |
| Subventions Ministère Jeunesse et Sports       |                     |                     |
| Actions générales                              | 2 015 623 €         | 2 217 008 €         |
| Aides personnalisées                           | 235 000 €           | 235 000 €           |
| Indemnités de sujétion                         | 110 362 €           | 100 361 €           |
| <b>Sous total</b>                              | <b>2 350 985 €</b>  | <b>2 552 369 €</b>  |
| Subventions CNDP emplois STAPS                 |                     | 184 040 €           |
| <b>Subventions diverses</b>                    | <b>10 015 €</b>     | <b>60 872 €</b>     |
| <b>Total rubrique</b>                          | <b>2 361 000 €</b>  | <b>2 797 281 €</b>  |
| <b>PRODUITS DIVERS</b>                         |                     |                     |
| Manifestations exceptionnelles                 | 5 000 €             | 5 000 €             |
| Participation Stagiaires (France Basket Camps) | 120 000 €           | 139 084 €           |
| Produits DTBN Stages                           |                     | 14 628 €            |
| Produits Assemblée Générale                    |                     | 4 414 €             |
| Produits des 6 Zones                           | 245 000 €           | 263 231 €           |
| Reversement Minitel - Audiotel                 | 15 000 €            | 21 733 €            |
| Produits Ligue Féminine                        | 200 200 €           | 161 826 €           |
| Produits divers                                |                     | 332 266 €           |
| Récupération de TVA                            | 39 800 €            | 67 897 €            |
| Refacturation Charges diverses                 |                     | 171 439 €           |
| <b>Total rubrique</b>                          | <b>625 000 €</b>    | <b>1 181 217 €</b>  |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                     |                     |                     |
| <b>Total rubrique</b>                          | <b>100 000 €</b>    | <b>127 754 €</b>    |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                  |                     |                     |
| Produits de cession d'élément d'actif          | 303 000 €           | 259 738 €           |
| <b>Total rubrique</b>                          | <b>303 000 €</b>    | <b>259 738 €</b>    |
| <b>REPRISES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS</b>   |                     |                     |
| Reprises sur provisions                        |                     | 310 165 €           |
| <b>Total rubrique</b>                          |                     | <b>310 165 €</b>    |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                          | <b>19 059 000 €</b> | <b>20 833 903 €</b> |

## Les Charges

### ACHATS :

Réalisation nettement inférieure à la prévision (94 %). Je veux y voir, à la fois, une réduction des coûts suite à la mise en place d'une procédure des achats à laquelle les salariés de la FFBB ont complètement adhéré et à la diminution du coût des annuaires réalisés en nombre réduit puisqu'il est désormais mis en ligne sur le site FFBB.

### SERVICES EXTERIEURS :

Nettement inférieurs à la prévision (94 %). Seule la maintenance du site internet n'est pas restée dans les « clous ».

### AUTRES SERVICES EXTERIEURS :

Réalisation inférieure à la prévision (94 %). Réduction des coûts de déplacement (de nouveau, effet de la mise en place de la procédure achats), chapitre « relations internationales » en dessous de la prévision et enfin réduction des coûts d'affranchissement par la généralisation du courrier électronique.

### IMPOTS ET TAXES :

Légèrement supérieurs à la prévision en raison d'une mauvaise

approche de ma part des Taxes sur les salaires.

### CHARGES DE PERSONNEL :

Réalisation globale à 98 %.

### DTN :

Réalisation à 101 %. Le léger dépassement est totalement imputable aux Equipes de France. Deux championnats du Monde (au Japon pour les Garçons et au Brésil pour les Filles) pèsent lourdement dans le budget.

### COMMISSIONS :

Si quelques-unes ont très légèrement dépassé le budget octroyé, la réalisation globale se situe à 94 %.

### FBO :

Le France Basket Camps enregistre des charges supérieures à la prévision en raison du nombre important de stagiaires et des efforts de publicité réalisés pour les faire connaître.

### AIDES DIVERSES :

Réalisation à 93 %. L'information des clubs n'a pas connu le succès escompté pour sa 1<sup>ère</sup> année : 115 000 € consommés sur les 200 000 € budgétisés. Cependant le coût de l'abonne-

ment internet de la 1<sup>ère</sup> année payé par la Fédération pèsera sur les 12 mois à venir.

### CHARGES SPORTIVES :

Réalisation globale à 98 %. Budget de l'arbitrage tenu (98 %). Les charges de la Coupe de France ont été tenues malgré l'effort particulier réalisé pour accueillir dans de bonnes conditions nos partenaires lors de la finale à Bercy. L'épreuve reste globalement déficitaire d'environ 150 000 €.

### CHARGES DIVERSES :

Réalisation à 139 %. Dans ce poste, nous avons :

■ Les échanges marchandises ou médias pour 715 K€.

■ Les charges diverses refacturées pour 176 K€. Nous avons une somme identique en produits.

■ Le reversement des aides du CNDP aux Ligues et Comités pour les emplois STAPS (178 K€)

■ En charges négatives, les provisions non utilisées pour 191 K€. Somme importante due

à la précipitation avec laquelle nous effectuons la clôture des comptes.

■ En divers, pour 399 K€, les charges des supporters qui ont accompagné les Equipes de France au Japon et au Brésil.

■ Les primes versées aux joueurs et joueuses de l'Equipe de France pour leur 5<sup>e</sup> place aux Championnats du Monde et les aides personnalisées pour un total de 543 K€.

■ Les charges des 6 zones pour 256 K€.

■ Les reversements des droits de télévision à Ligue nationale ainsi que les 5 % de la taxe Buffet pour un montant parfaitement conforme à la prévision.

■ Les charges liées à la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération.

### PERTES SUR CREANCES :

Il s'agit là essentiellement du litige PLANISPORT dont je vous ai parlé en Produits. Cette créance avait été passée les années précédentes en créances douteuses.

### CHARGES FINANCIERES :

Insignifiantes (pertes de change).

### CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Pour 16 K€. C'est pour la quasi-totalité la valeur comptable des éléments d'actifs cédés en l'occurrence 4 véhicules revendus.

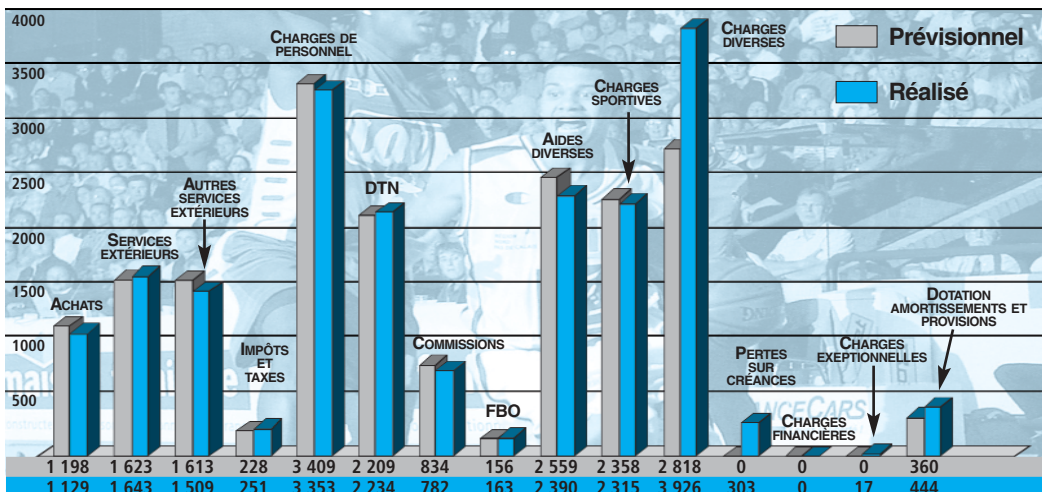
### AMORTISSEMENTS :

Dotation supérieure à la prévision. En effet, s'ajoutent aux dotations aux amortissements des immobilisations (qui elle, est inférieure à la prévision), les dotations pour dépréciations de créances, pour départ à la retraite et pour risques et charges.

*En résumé, malgré les fluctuations d'un poste à l'autre, les budgets de charges ont été assez bien tenus puisque nous en sommes à 106 % de réalisation par rapport au BP. Cependant, si nous excluons les refacturations de charges diverses, les échanges marchandises, les charges liées au déplacement des supporters des Equipes de France, les pertes sur créances irrécouvrables nous en sommes seulement à 97 %.* ■

## Compte de résultat 2006/2007

■ **Charges : 20.460 K€**  
Prévisionnel  
19.363 K€





## Les Charges

|                                                  | Prévisionnel       | Réalisé            |
|--------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>ACHATS</b>                                    |                    |                    |
| Fournitures d'utilités                           | 3 500 €            | 2 254 €            |
| Fournitures administratives                      | 255 500 €          | 199 311 €          |
| Médailles et trophées                            | 25 000 €           | 23 931 €           |
| Equipement - Petit matériel sportif              | 456 000 €          | 464 420 €          |
| Autres matières et fournitures                   | 38 500 €           | 27 331 €           |
| Publications - Revue Basketball                  | 420 000 €          | 411 346 €          |
| <b>Total rubrique</b>                            | <b>1 198 000 €</b> | <b>1 128 592 €</b> |
| <b>SERVICES EXTERIEURS</b>                       |                    |                    |
| Locations (photocopieurs, machine à affranchir)  | 89 700 €           | 95 849 €           |
| Charges de copropriété                           | 102 000 €          | 101 565 €          |
| Entretiens et réparations                        | 50 000 €           | 28 481 €           |
| Maintenances                                     | 281 500 €          | 321 291 €          |
| Assurances                                       | 1 094 900 €        | 1 092 427 €        |
| Documentation                                    | 4 400 €            | 3 858 €            |
| <b>Total rubrique</b>                            | <b>1 622 500 €</b> | <b>1 643 472 €</b> |
| <b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>                |                    |                    |
| Honoraires                                       | 674 500 €          | 659 906 €          |
| Cadeaux -Dons - Annonces                         | 20 000 €           | 24 209 €           |
| Déplacements - Hébergement (BF, CD)              | 372 000 €          | 326 742 €          |
| Assemblée Générale                               | 105 000 €          | 110 056 €          |
| Missions internationales                         | 60 000 €           | 39 861 €           |
| Réceptions                                       | 5 000 €            | 3 294 €            |
| Frais de PTT - Expéditions                       | 331 000 €          | 310 782 €          |
| Cotisations - Redevances                         | 36 000 €           | 28 633 €           |
| Frais divers                                     | 9 000 €            | 5 772 €            |
| <b>Total rubrique</b>                            | <b>1 612 500 €</b> | <b>1 509 255 €</b> |
| <b>IMPOTS ET TAXES</b>                           |                    |                    |
| Taxes sur les salaires                           | 147 500 €          | 164 212 €          |
| Taxe Formation continue du personnel             | 40 000 €           | 41 539 €           |
| Taxe Participation construction                  | 10 500 €           | 10 742 €           |
| Impôts et taxes                                  | 30 000 €           | 34 604 €           |
| <b>Total rubrique</b>                            | <b>228 000 €</b>   | <b>251 096 €</b>   |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>                      |                    |                    |
| Charges Personnels FFBB                          | 2 500 000 €        | 2 574 564 €        |
| Cadres Techniques (dont Primes de résultats)     | 734 000 €          | 610 499 €          |
| Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux     | 95 000 €           | 87 420 €           |
| Tickets restaurant                               | 55 000 €           | 55 641 €           |
| Indemnités de transport                          | 20 000 €           | 20 544 €           |
| Médecine du travail                              | 4 500 €            | 4 831 €            |
| <b>Total rubrique</b>                            | <b>3 408 500 €</b> | <b>3 353 499 €</b> |
| <b>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</b>             |                    |                    |
| Equipes nationales                               | 1 181 000 €        | 1 232 509 €        |
| Formation de Cadres                              | 65 000 €           | 70 956 €           |
| Formation du joueur                              | 5 000 €            | 8 890 €            |
| Bourses                                          | 25 000 €           | 14 186 €           |
| Stages CTR                                       | 87 000 €           | 65 471 €           |
| Fonctionnement DTBN                              | 142 000 €          | 135 591 €          |
| Détection                                        | 194 000 €          | 186 121 €          |
| Département Ressources                           | 10 000 €           | 5 651 €            |
| Centre fédéral (INSEP)                           | 500 000 €          | 515 404 €          |
| <b>Total rubrique</b>                            | <b>2 209 000 €</b> | <b>2 234 779 €</b> |
| <b>COMMISSIONS</b>                               |                    |                    |
| Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronomètres | 150 000 €          | 145 178 €          |
| Commission du Basket en Liberté                  | 25 000 €           | 24 460 €           |
| Chambre d'appel                                  | 15 000 €           | 11 437 €           |
| Commission Communication                         | 260 000 €          | 262 636 €          |
| Conseil des Jeunes                               | 10 000 €           | 11 568 €           |
| Commission Basket en Entreprise                  | 9 000 €            | 6 738 €            |
| Commission des Finances                          | 5 500 €            | 3 042 €            |
| Commission Formation                             | 80 000 €           | 79 245 €           |
| Groupes de travail                               | 30 000 €           | 25 993 €           |
| Commission des Jeunes                            | 98 000 €           | 79 584 €           |
| Commission Juridique                             | 15 000 €           | 15 271 €           |
| Ligue féminine                                   | 40 000 €           | 40 105 €           |
| Commission Médicale                              | 40 000 €           | 27 856 €           |

|                                                                            | Prévisionnel        | Réalisé             |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Commission Salles et Terrains                                              | 5 000 €             | 3 570 €             |
| Commission Sportive                                                        | 30 000 €            | 23 688 €            |
| Commission Technique                                                       | 21 000 €            | 21 691 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                                      | <b>833 500 €</b>    | <b>782 062 €</b>    |
| <b>FRANCE BASKET ORGANISATION</b>                                          |                     |                     |
| France Basket Organisation (Fonctionnement)                                | 6 000 €             | 6 060 €             |
| France Basket Camps                                                        | 120 000 €           | 126 717 €           |
| Organisation d'évènements                                                  | 30 000 €            | 29 980 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                                      | <b>156 000 €</b>    | <b>162 756 €</b>    |
| <b>AIDES DIVERSES</b>                                                      |                     |                     |
| <b>Soutien à la politique fédérale : aide aux organismes décentralisés</b> |                     |                     |
| Aides aux Zones                                                            | 227 500 €           | 223 144 €           |
| Aides aux Ligues                                                           | 886 000 €           | 893 890 €           |
| Aides aux Comités                                                          | 669 000 €           | 590 260 €           |
| Aides aux Clubs                                                            | 130 000 €           | 114 167 €           |
| Aides à l'informatisation des Clubs                                        | 200 000 €           | 114 975 €           |
| Aides DOM - TOM                                                            | 310 000 €           | 299 730 €           |
| Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté                      | 12 000 €            | 11 970 €            |
| Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire                   | 23 000 €            | 41 006 €            |
| Challenge de l'Esprit Sportif                                              | 5 000 €             | 5 000 €             |
| Patrimoine (Musée du basket, Académie du basket,...)                       | 15 000 €            | 14 029 €            |
| Association Sportive du Personnel FFBB                                     | 5 000 €             | 4 519 €             |
| Association (UNAB, AFEB, ...)                                              | 11 000 €            | 11 000 €            |
| Participation Formation Cadres sportifs (Limoges + Nice + Nanterre)        | 65 500 €            | 66 397 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                                      | <b>2 559 000 €</b>  | <b>2 390 088 €</b>  |
| <b>CHARGES SPORTIVES</b>                                                   |                     |                     |
| Arbitrage Championnat de France                                            | 1 850 000 €         | 1 793 441 €         |
| Coupe de France                                                            | 485 000 €           | 494 974 €           |
| Phases finales Championnat de France                                       | 23 000 €            | 26 355 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                                      | <b>2 358 000 €</b>  | <b>2 314 769 €</b>  |
| <b>CHARGES DIVERSES</b>                                                    |                     |                     |
| Echanges marchandises et médias                                            | 148 000 €           | 715 808 €           |
| Charges diverses refacturées                                               |                     | 175 677 €           |
| Reversement Subvention emplois STAPS aux Ligues et Comités                 |                     | 178 200 €           |
| Provisions non consommées                                                  |                     | -191 394 €          |
| Divers                                                                     | 10 000 €            | 398 692 €           |
| Charges diverses LFB + Open                                                | 335 200 €           | 329 282 €           |
| Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées                                 | 591 000 €           | 543 186 €           |
| Charges des 6 Zones                                                        | 245 000 €           | 253 923 €           |
| Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet                        | 1 361 800 €         | 1 361 800 €         |
| 75 <sup>e</sup> anniversaire FFBB                                          | 50 000 €            | 89 678 €            |
| Indemnisation des dirigeants FFBB                                          | 77 000 €            | 71 023 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                                      | <b>2 818 000 €</b>  | <b>3 925 874 €</b>  |
| <b>PERTES SUR CREANCES</b>                                                 |                     |                     |
| Pertes sur créances irrécouvrables                                         |                     | 303 451 €           |
| <b>Total rubrique</b>                                                      |                     | <b>303 451 €</b>    |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                                 |                     |                     |
| Pertes de change                                                           |                     | 398 €               |
| <b>Total rubrique</b>                                                      |                     | <b>398 €</b>        |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                             |                     |                     |
| Charges sur exercices antérieurs                                           |                     | 534 €               |
| Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés                             |                     | 15 936 €            |
| Différences sur règlements                                                 |                     | 41 €                |
| <b>Total rubrique</b>                                                      |                     | <b>16 511 €</b>     |
| <b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>                                        |                     |                     |
| Dotations aux amortissements des immobilisations                           | 360 000 €           | 330 889 €           |
| Dotation aux provisions pour dépréciation de créances                      |                     | 15 462 €            |
| Dotation aux provisions pour départ à la retraite                          |                     | 75 114 €            |
| Dotation aux provisions pour risques et charges                            |                     | 22 108 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                                      | <b>360 000 €</b>    | <b>443 572 €</b>    |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                                       | <b>19 363 000 €</b> | <b>20 460 174 €</b> |
| Ecart Produits - Charges                                                   | <b>-304 000 €</b>   | <b>373 729 €</b>    |

## Le Bilan

### ACTIF

#### ■ Immobilisations incorporelles :

74 K€ Il s'agit des immobilisations concernant les développements informatiques, les logiciels et les licences d'exploitation. Immobilisations corporelles : 2 253 K€. C'est la partie non encore amortie de la valeur d'achat du siège de la FFBB, rue du Château des Rentiers.

#### ■ Immobilisations corporelles autres :

284 K€. Ce sont toutes les immos ordinaires (matériel informatique, mobilier, véhicules, équipements divers, etc...)

#### ■ Immobilisations financières : 118 K€

#### ■ Acomptes et avances versés sur commandes : 164 K€

#### ■ Créances :

4 971 K€. Il s'agit de toutes les factures émises par la FFBB et non réglées à la fin de l'exercice notamment le solde des licences. Rien d'inquiétant ! Il en est de même chaque année, à cette période.

#### ■ Valeurs mobilières de placement :

4 190 K€. C'est la trésorerie placée en SICAV, à court terme ou moyen terme.

#### ■ Disponibilités :

197 K€. C'est le solde de nos comptes bancaires à la clôture de l'exercice.

#### ■ Charges constatées d'avance :

188 K€. Ce sont des factures réglées avant le 31 mai pour le compte de l'exercice 2007-08.

Le tout pour un total de bilan de 12 439 969 €.

### PASSIF

#### ■ Fonds propres :

6 708 K€ contre 6 512 K€ l'an dernier.

#### ■ Résultat de l'exercice (en attente d'affectation) : 374 K€

#### ■ Provisions pour risques et charges :

420 K€ (il s'agit des provisions constituées pour différents litiges dont le litige URSSAF concernant les honoraires des médecins et kinés, le contrôle fiscal, des provisions pour les indemnités de départ en retraite des salariés).

#### ■ Dettes financières : 250 K€

#### ■ Dettes fournisseurs :

2 058 K€. Ce sont les factures de l'exercice 2006-07 non payées au 31 mai.

#### ■ Dettes fiscales et sociales :

802 K€. Ce sont les cotisations sociales à payer, la TVA à reverser sur l'exercice 2006-07.

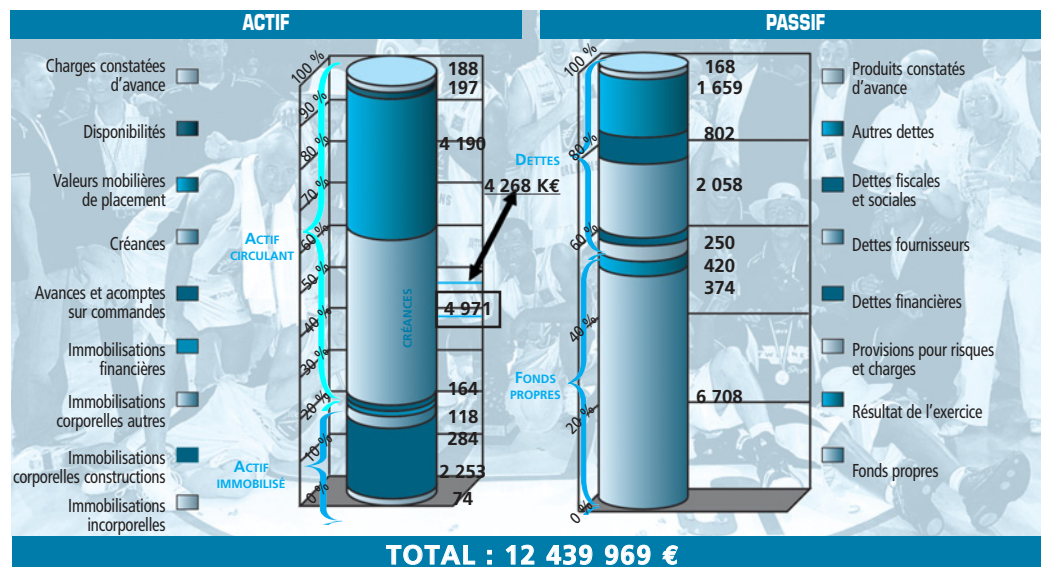
#### ■ Autres dettes :

1 659 K€. Ce sont notamment les sommes à verser à la mi-juillet : les ristournes aux Zones, les ristournes championnats de France aux comités et aux ligues, etc... Certaines sont déjà versées à ce jour.

#### ■ Produits constatés d'avance :

168 K€. Ce sont des produits enregistrés au 31 mai pour le compte de l'exercice suivant.

Vous remarquerez que les dettes au 31 mai (4 268 K€) sont compensées, à quelques centaines de K€ près, par les créances (4 971 €) à la même date. Les valeurs mobilières de placement constituent alors véritablement un « fonds de roulement » qui nous permet d'avoir une trésorerie positive quelle que soit la période de l'année.



## Bilan 2006-2007

| BILAN ACTIF                                                                        |                   |                  |                   |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
|                                                                                    | BRUT              | AMORT. & PROV.   | 31/05/07          | 31/05/06          |
| <b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>                                                          |                   |                  |                   |                   |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>                                               |                   |                  |                   |                   |
| FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS                                                             |                   |                  |                   |                   |
| FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT                                               |                   |                  |                   |                   |
| CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...                                                  | 1 216 069         | 1 141 700        | 74 368            | 54 119            |
| FONDS COMMERCIAL (1)                                                               |                   |                  |                   |                   |
| AUTRES                                                                             |                   |                  |                   |                   |
| IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS                                                   |                   |                  |                   |                   |
| AVANCES ET ACOMPTES                                                                |                   |                  |                   | 58 529            |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                                                 |                   |                  |                   |                   |
| TERRAINS                                                                           | 857 872           |                  | 857 872           | 879 673           |
| CONSTRUCTIONS                                                                      | 2 001 704         | 608 010          | 1 393 694         | 1 456 012         |
| INSTAL. TECHN. MATÉRIEL ET OUTIL. INDUST.                                          | 8 935             | 7 214            | 1 721             | 4 213             |
| AUTRES                                                                             | 1 560 015         | 1 276 322        | 283 692           | 286 225           |
| IMMOBILISATIONS GREVÉES DE DROIT                                                   |                   |                  |                   |                   |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS                                               |                   |                  |                   |                   |
| AVANCES ET ACOMPTES                                                                |                   |                  |                   |                   |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>                                             |                   |                  |                   |                   |
| PARTICIPATIONS                                                                     | 52 671            | 3 362            | 49 308            | 49 308            |
| CRÉANCES RATT. A DES PARTICIPATIONS                                                |                   |                  |                   |                   |
| TITRES IMM. DE L'ACTIVITÉ PORTEFEUILLE                                             |                   |                  |                   |                   |
| AUTRES TITRES IMMOBILISÉS                                                          | 158               |                  | 158               | 158               |
| PRÊTS                                                                              | 62 787            | 8 335            | 54 451            | 48 811            |
| AUTRES                                                                             | 14 496            |                  | 14 496            | 13 496            |
| <b>TOTAL I</b>                                                                     | <b>5 774 710</b>  | <b>3 044 946</b> | <b>2 729 763</b>  | <b>2 850 547</b>  |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                                             |                   |                  |                   |                   |
| <b>STOCKS ET EN-COURS</b>                                                          |                   |                  |                   |                   |
| MATÉRIES PREM. ET AUTRES APPROVISION.                                              |                   |                  |                   |                   |
| EN-COURS PROD. (BIENS ET SERVICES) (A)                                             |                   |                  |                   |                   |
| PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS                                                   |                   |                  |                   |                   |
| MARCHANDISES                                                                       |                   |                  |                   |                   |
| AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES                                                  | 163 518           |                  | 163 518           | 57 702            |
| <b>CRÉANCES (3)</b>                                                                |                   |                  |                   |                   |
| USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS                                                       | 3 742 161         | 23 988           | 3 718 172         | 1 347 024         |
| AUTRES                                                                             | 1 253 213         |                  | 1 253 213         | 2 226 826         |
| VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT                                                    | 4 189 709         |                  | 4 189 709         | 4 017 276         |
| INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE                                                          |                   |                  |                   |                   |
| DISPONIBILITÉS                                                                     | 197 392           |                  | 197 392           | 157 097           |
| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)                                                    | 188 197           |                  | 188 197           | 91 589            |
| <b>TOTAL II</b>                                                                    | <b>9 734 194</b>  | <b>23 988</b>    | <b>9 710 205</b>  | <b>7 897 515</b>  |
| CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUS. EXER. (III)                                           |                   |                  |                   |                   |
| PRIMES DE REMBOURS. DES EMPR. (IV)                                                 |                   |                  |                   |                   |
| ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)                                                     |                   |                  |                   |                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>                                       | <b>15 508 905</b> | <b>3 068 935</b> | <b>12 439 969</b> | <b>10 748 063</b> |
| <b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>                                                           |                   |                  |                   |                   |
| • Acceptés par les organes compétents                                              |                   |                  |                   |                   |
| • Autorisés par l'organisme de tutelle                                             |                   |                  |                   |                   |
| • Dons en nature restant à faire                                                   |                   |                  |                   |                   |
| (1) Dont droit au bail – (2) Dont à moins d'un an (brut) – (3) Dont à plus d'un an |                   |                  |                   |                   |
| (a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.  |                   |                  |                   |                   |

| BILAN PASSIF                                                                                 |                   |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                                                              | 31/05/07          | 31/05/06          |
| <b>FONDS ASSOCIATIFS</b>                                                                     |                   |                   |
| <b>FONDS PROPRES</b>                                                                         |                   |                   |
| FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE                                                      | 1 783 105         | 1 783 105         |
| ECARTS DE REÉVALUATION                                                                       |                   |                   |
| RESERVES                                                                                     | 4 234 229         | 4 234 229         |
| REPORT A NOUVEAU (a)                                                                         | 690 983           | 494 364           |
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT) (b)</b>                                      | <b>373 728</b>    | <b>196 619</b>    |
| <b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>                                                              |                   |                   |
| <b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>                                               |                   |                   |
| – Apports                                                                                    |                   |                   |
| – Legs et donations                                                                          |                   |                   |
| – Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)                                            |                   |                   |
| ECART DE REÉVALUATION                                                                        |                   |                   |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES                                     |                   |                   |
| PROVISIONS RÉGLEMENTÉES                                                                      |                   |                   |
| DROIT DES PROPRIÉTAIRES (COMMUNAUTÉ)                                                         |                   |                   |
| <b>TOTAL I</b>                                                                               | <b>7 082 047</b>  | <b>6 708 318</b>  |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                                                    |                   |                   |
| PROVISIONS POUR RISQUES                                                                      | 275 067           | 293 295           |
| PROVISIONS POUR CHARGES                                                                      | 145 138           | 70 025            |
| <b>TOTAL II</b>                                                                              | <b>420 205</b>    | <b>363 320</b>    |
| <b>FONDS DÉDIÉS</b>                                                                          |                   |                   |
| SUR SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT                                                               |                   |                   |
| SUR AUTRES RESSOURCES                                                                        |                   |                   |
| <b>TOTAL III</b>                                                                             |                   |                   |
| <b>DETTES (1) (d)</b>                                                                        |                   |                   |
| EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES                                                           |                   |                   |
| EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (2)                                   | 212 116           | 19 978            |
| EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS (3)                                                    | 38 074            | 38 112            |
| AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS                                             |                   |                   |
| DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS (C)                                                 | 2 058 080         | 548 485           |
| DETTES FISCALES ET SOCIALES                                                                  | 802 481           | 649 431           |
| DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS                                              |                   |                   |
| AUTRES DETTES                                                                                | 1 659 344         | 1 924 271         |
| INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE                                                                    |                   |                   |
| PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE                                                                  | 167 618           | 496 145           |
| <b>TOTAL IV</b>                                                                              | <b>4 937 716</b>  | <b>3 676 424</b>  |
| ECARTS DE CONVERSION PASSIF V                                                                |                   |                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>                                                 | <b>12 439 969</b> | <b>10 748 063</b> |
| <b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>                                                                    |                   |                   |
| (1) Dont à plus d'un an                                                                      |                   |                   |
| Dont à moins d'un an                                                                         |                   |                   |
| (2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques                                                 | 212 116           | 19 978            |
| (3) Dont emprunts participatifs                                                              |                   |                   |
| (a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés. |                   |                   |
| (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.         |                   |                   |
| (c) Dettes sur achats ou prestations de services.                                            |                   |                   |
| (d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.     |                   |                   |



# Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Christian Lourdeau



**M**onsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos au 31 mai 2007.

- Le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Basketball, tels

qu'ils sont joints au présent rapport,

- La justification des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral en date du 29 juin 2007.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1-) Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2-) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Article L 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations je porte à votre attention les éléments suivants :

- A ce jour, la convention d'objectifs relative à l'année civile 2007 a été acceptée mais pas encore signée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Au 31 mai 2007, les produits à percevoir au titre de cette convention ont donc été enregistrés sur la base de la convention d'objectifs présentée qui devait être attribuée pour l'année 2007.

- La Fédération Française de Basketball a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2000/2001, 2001/2002 et 2002/2006 qui est contesté. Toutefois, par prudence, ce litige fait l'objet d'une provision dont les modalités de calcul sont décrites en page 7 de l'annexe aux comptes annuels.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association décrites dans l'annexe concernant le provisionnement du litige fiscal sur la base des informations disponibles à ce jour.

## 3-) Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Compte tenu d'une part des délais très courts existant entre la date de clôture des comptes annuels et la date de l'Assemblée Générale et d'autre part de la tenue des différents bureaux chargés d'examiner les comptes annuels, le rapport général du Commissaire aux Comptes n'a pas pu être mis à disposition 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau Fédéral. ■

# Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

**M**onsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités

essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'Article 48 et 49 du décret du 28 décembre 2005 pris en application de la loi n°2005-845 du 26/07/05 de sauvegarde des entreprises, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

## Conventions conclues au cours de l'exercice

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'Article L. 612-5 du Code de Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au

cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Selon les termes de la loi de finances pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des Impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des personnes de droit public d'un montant supérieur à 1 000 000 euros en moyenne sur les trois der-

niers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de basketball et sur autorisation du Comité Directeur du 6 décembre 2002, il a été décidé de rémunérer le Président de votre association à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2007, la rémunération brute de Monsieur Yvan MAININI, Président, s'est élevée à 46 132.21 euros. ■

## Approbation des Comptes de l'exercice 2006-2007

Le rapport financier du Trésorier Général soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.

## Affectation du résultat de l'exercice 2006-2007

L'excédent de l'exercice 2006/07 est de 373 729 €. Je vous propose de mettre cette somme en « report à nouveau » pour être disponible pour le(les) budget(s) suivant(s) avec l'affectation suivante: 244 492 € pour le développement du « tout internet » et 129 237 € pour la poursuite de l'informatisation des clubs.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.**

## Affectation du résultat 2006/2007

■ Report à nouveau : 373 729 €

- développement du « tout internet » : 244 492 €

- poursuite de l'informatisation des clubs : 129 237 €

# Budget prévisionnel

Voici maintenant le comparatif entre le BP 06-07 et le BP 07-08

## Les Produits

### AFFILIATIONS :

Augmentation faible (solde net créations-disparitions de clubs négatif).

### LICENCES - MUTATIONS :

Augmentation de l'ordre de 3,5 % due à la légère progression de nos effectifs de cette année (un peu plus de 1 %), la révision des tarifs (de l'ordre de 2 %). J'ai, bien évidemment, respecté la réserve

de prudence habituelle de 2 %.

### COMPETITIONS :

Progression de 2,3 % due à l'actualisation des tarifs d'engagement et des forfaits fédéraux et de l'actualisation du produit « amendes et pénalités diverses ».

### PARTENARIAT :

Globalement inférieurs. Cependant la part de partenariat réel, avec apport d'argent, est légère-

ment supérieure à l'an passé. J'avais alors mis au budget un échange marchandise connu de 148 000 €.

### LNB :

Réactualisation de la convention financière (+1,4 %).

### REVUE :

Très faible progression en raison de la courbe négative du nombre de clubs et ce malgré le

relèvement des tarifs conforme à l'inflation.

### SUBVENTIONS :

Le montant de la convention d'objectifs est connu (2 701 735 €) soit une progression de plus de 6 % par rapport au réalisé 2006-07 et de 13 % par rapport au prévisionnel.

### PRODUITS DIVERS :

Une progression de 4,5 %.

### PRODUITS FINANCIERS :

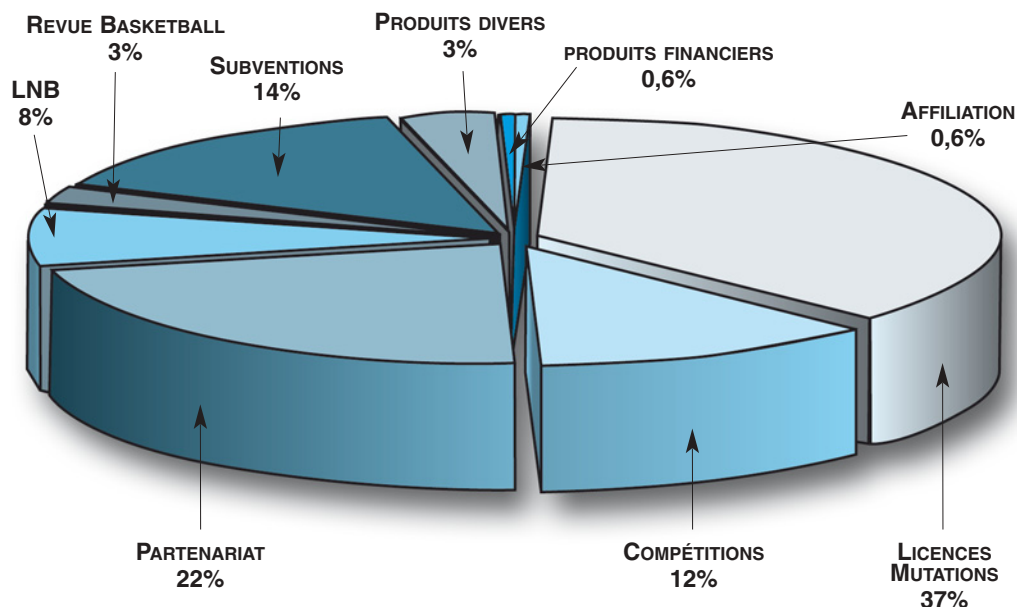
Pour 120 K€, conforme à la réalisation de l'exercice précédent.

### PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Il n'y en a pas cette année. Soit un total de produits de 19 519 000 € pour une augmentation globale de 2,4 % par rapport au prévisionnel 2006-07. ■

## Produits

### Budget prévisionnel 2007/2008



## Les Charges

### ACHATS :

Réduction de 5 % essentiellement sur les fournitures administratives et la revue Basketball.

### SERVICES EXTERIEURS :

Faible progression (de l'ordre de 1 %).

### AUTRES SERVICES

#### EXTERIEURS :

-3 %. Réduction sur les frais de déplacement, sur les relations internationales et sur les frais d'affranchissement.

### IMPOTS ET TAXES :

Les différentes taxes sur les salaires seront désormais comptabilisées avec les charges de personnel d'où la nette diminution sur ce poste.

### CHARGES DE PERSONNEL :

Augmentation globale de 17 %. Si l'on tient compte de

la remarque précédente sur les taxes afférentes aux salaires, l'augmentation est ramenée à 11 %. A noter la création d'un Comité d'entreprise et donc l'ajout d'une ligne supplémentaire pour en financer le fonctionnement.

### DTN :

Budget relevé de 8 % essentiellement sur les Equipes de France et sur les regroupements des CTS.

### COMMISSIONS :

Budget stable.  
FBO : identique à l'an passé.

### AIDES DIVERSES :

- 4 %. L'aide à l'information des clubs est ramenée à 125 K€. Ceci correspond à une partie de l'affectation du résultat approuvée il y a quelques minutes.

### CHARGES SPORTIVES :

+ 3 %. Actualisation du budget arbitrage (+2 %) et réactualisation du budget Coupe de France.

### CHARGES DIVERSES :

+ 3,6 %. J'ai inscrit une somme supérieure à celle de l'an passé : au titre des primes de résultats des joueurs et joueuses de nos équipes de France qui vont disputer les Championnats d'Europe dans quelques semaines (735 000 € contre 591 000 € l'an passé). En cas de résultats exceptionnels, ce que nous espérons tous, notre trésorerie nous permettra de faire face. Par ailleurs, il y a un relèvement prévu au contrat des droits de TV, donc des reversements à la LNB.

### CHARGES FINANCIERES :

Inexistantes.

### DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

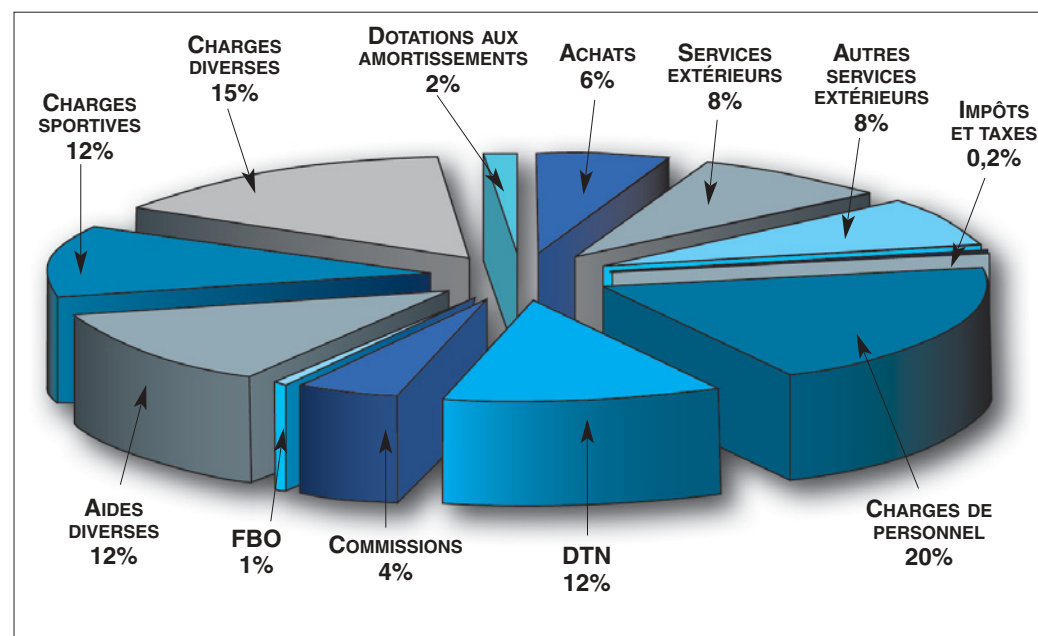
Réduction à 300 000 €. Vientront s'ajouter progressivement, au fur et à mesure de leur mise en fonctionnement, les amortissements du développement du « tout internet ». Le total de charges s'établit à 19 836 500 € soit une progression d'à peine 2,5 %. Le différentiel entre les Produits et les Charges est de 317 500 € soit 1,6 % du budget. Les excédents des saisons passées, l'absence totale d'emprunts et la santé financière de la Fédération comme la présentation du bilan en atteste, nous autorisent à présenter un

budget déséquilibré dans des proportions raisonnables.

Je tiens à remercier le service comptable de la Fédération (Claudine BARBIER, Geneviève MAGNE et Yves COLIN auquel nous souhaitons une bonne retraite), le cabinet d'expertise comptable Mazars, son intervenante Delphine, le cabinet de commissariat aux comptes Lourdeau et tout spécialement Florence qui a en charge notre dossier pour leur efficace collaboration pendant cette très courte période de clôture d'exercice. Merci également, très sincèrement, à Serge GERARD qui m'a suppléé pendant mon indisponibilité prolongée l'hiver dernier. Merci de votre attention. ■

## Charges

### Budget prévisionnel 2007/2008

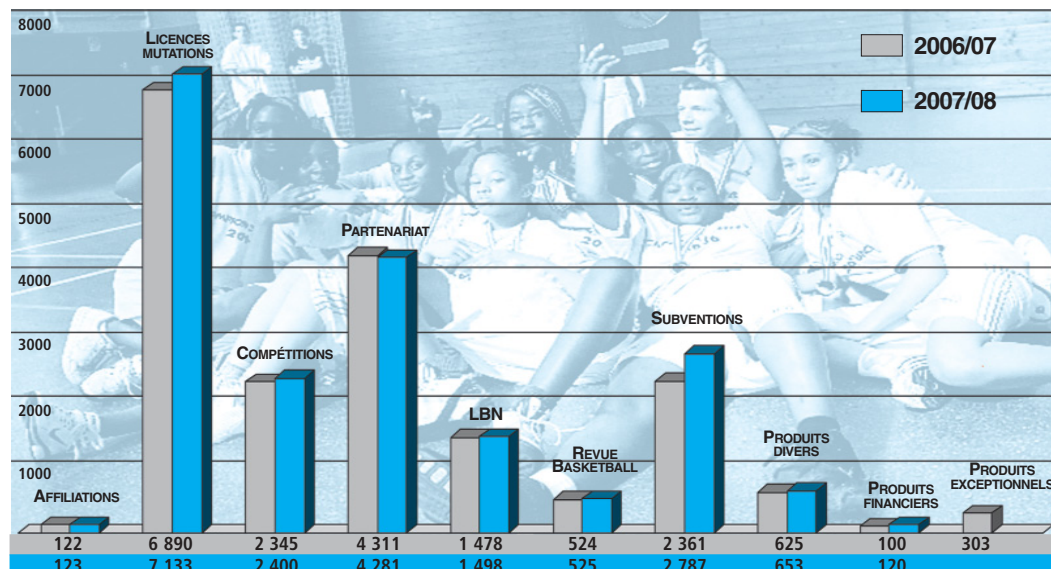




## Produits

### Budget prévisionnel 2007/2008

**Produits**  
**19.519 K€**  
(2006/2007  
19.059 K€)



## Les Produits

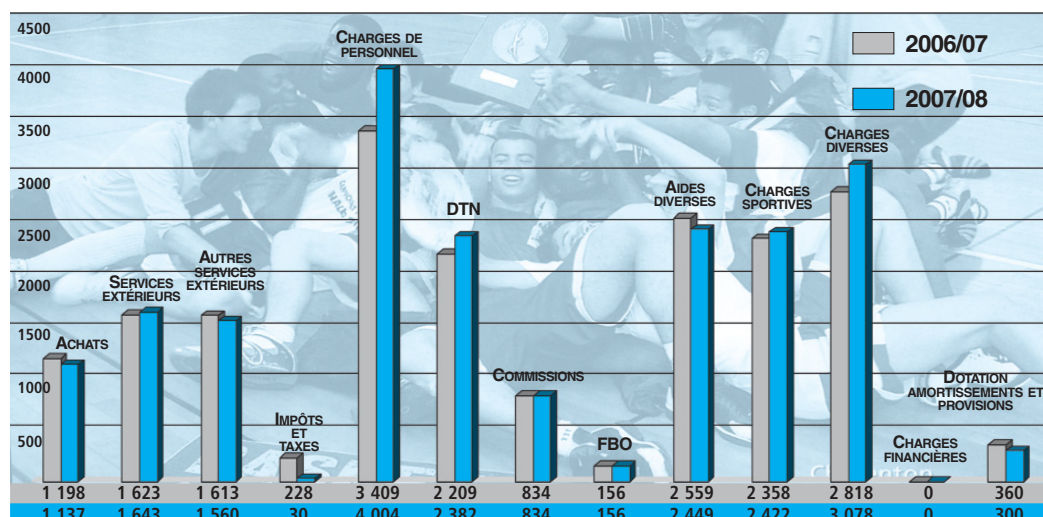
|                                               | 2006-2007          | 2007-2008          |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>AFFILIATIONS</b>                           | <b>122 000 €</b>   | <b>123 000 €</b>   |
| <b>LICENCES-MUTATIONS</b>                     |                    |                    |
| Licences + Assurances                         | 6 388 000 €        | 6 594 000 €        |
| Droits de licences étrangers                  | 150 000 €          | 153 000 €          |
| Mutations                                     | 320 000 €          | 350 000 €          |
| Licences T                                    | 30 000 €           | 33 000 €           |
| Carte basket                                  | 2 000 €            | 2 500 €            |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>6 890 000 €</b> | <b>7 132 500 €</b> |
| <b>COMPÉTITIONS</b>                           |                    |                    |
| Engagements Championnats de France            | 246 464 €          | 253 548 €          |
| Forfaits fédéraux                             | 623 625 €          | 633 924 €          |
| Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue féminine-NF1 | 979 591 €          | 996 976 €          |
| Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo    | 18 750 €           | 19 100 €           |
| Coupe de France Seniors                       | 350 000 €          | 350 000 €          |
| Engagements Coupes d'Europe                   | 26 600 €           | 26 600 €           |
| Amendes - Pénalités - Droits divers           | 99 970 €           | 119 852 €          |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>2 345 200 €</b> | <b>2 400 000 €</b> |
| <b>PARTENARIAT</b>                            |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>4 311 000 €</b> | <b>4 280 000 €</b> |
| <b>LIGUE NATIONALE DE BASKET</b>              |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>1 478 000 €</b> | <b>1 498 000 €</b> |
| <b>PUBLICATION REVUE BASKETBALL</b>           |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>524 000 €</b>   | <b>525 000 €</b>   |

|                                                                                                        | 2006-2007           | 2007-2008           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>SUBVENTIONS</b>                                                                                     |                     |                     |
| <b>Subventions Ministère Jeunesse et Sports</b>                                                        |                     |                     |
| Actions générales                                                                                      | 2 015 623 €         | 2 368 580 €         |
| Aides personnalisées                                                                                   | 235 000 €           | 235 000 €           |
| Indemnités de sujétion                                                                                 | 100 362 €           | 98 155 €            |
| <b>Sous total</b>                                                                                      | <b>2 350 985 €</b>  | <b>2 701 735 €</b>  |
| <b>Aides à l'emploi</b>                                                                                | <b>10 015 €</b>     | <b>85 265 €</b>     |
| <b>Total rubrique</b>                                                                                  | <b>2 361 000 €</b>  | <b>2 787 000 €</b>  |
| <b>PRODUITS DIVERS</b>                                                                                 |                     |                     |
| Manifestations exceptionnelles                                                                         | 5 000 €             | 0 €                 |
| Participation Stagiaires                                                                               | 120 000 €           | 120 000 €           |
| Produits des 6 Zones                                                                                   | 245 000 €           | 263 000 €           |
| Reversement Minitel - Audiotel                                                                         | 15 000 €            | 20 000 €            |
| Récupération TVA                                                                                       | 39 800 €            | 54 800 €            |
| <b>Produits Ligue féminine (Open, Contribution des clubs, ...)</b>                                     | <b>200 200 €</b>    | <b>159 200 €</b>    |
| <b>Total rubrique</b>                                                                                  | <b>625 000 €</b>    | <b>653 000 €</b>    |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                                                             |                     |                     |
| <b>Total rubrique</b>                                                                                  | <b>100 000 €</b>    | <b>120 000 €</b>    |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                                                          |                     |                     |
| <b>Résultat de l'opération immobilière (vente à la LNB des lots 113 et 114 au 3<sup>e</sup> étage)</b> | <b>303 000 €</b>    |                     |
| <b>Total rubrique</b>                                                                                  | <b>303 000 €</b>    |                     |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                                                                                  | <b>19 059 000 €</b> | <b>19 519 000 €</b> |

## Charges

### Budget prévisionnel 2007/2008

**Charges :**  
**19.994 K€**  
2006/2007  
19.363 K€



## Les Charges

|                                     | 2006-2007          | 2007-2008          |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>ACHATS</b>                       |                    |                    |
| Fournitures d'utilités              | 3 500 €            | 3 000 €            |
| Fournitures administratives         | 255 000 €          | 210 000 €          |
| Médailles et trophées               | 25 000 €           | 25 000 €           |
| Equipement - Petit matériel sportif | 456 000 €          | 459 000 €          |
| Autres matières et fournitures      | 38 500 €           | 37 500 €           |
| Publications - Revue Basketball     | 420 000 €          | 402 000 €          |
| <b>Total rubrique</b>               | <b>1 198 000 €</b> | <b>1 136 500 €</b> |

### SERVICES EXTERIEURS

|                                                            |                    |                    |
|------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Locations (entrepôts, photocopieurs, machine à affranchir) | 89 700 €           | 95 000 €           |
| Charges de copropriété                                     | 102 000 €          | 104 000 €          |
| Entretiens et réparations                                  | 50 000 €           | 39 000 €           |
| Maintenances                                               | 281 500 €          | 307 800 €          |
| Assurances                                                 | 1 094 900 €        | 1 092 500 €        |
| Documentation                                              | 4 400 €            | 4 000 €            |
| <b>Total rubrique</b>                                      | <b>1 622 500 €</b> | <b>1 642 300 €</b> |

### AUTRES SERVICES EXTERIEURS

|                                     |                    |                    |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Honoraires                          | 674 500 €          | 690 250 €          |
| Cadeaux - Dons - Annonces           | 20 000 €           | 10 250 €           |
| Déplacements - Hébergement (BF, CD) | 372 000 €          | 344 000 €          |
| Assemblée Générale                  | 105 000 €          | 105 000 €          |
| Missions internationales            | 60 000 €           | 50 000 €           |
| Réceptions                          | 5 000 €            | 5 000 €            |
| Frais de PTT - Expéditions          | 331 000 €          | 318 000 €          |
| Cotisations - Redevances            | 36 000 €           | 31 500 €           |
| Frais divers                        | 9 000 €            | 6 000 €            |
| <b>Total rubrique</b>               | <b>1 612 500 €</b> | <b>1 560 000 €</b> |

### IMPOTS ET TAXES

|                                      |                  |                 |
|--------------------------------------|------------------|-----------------|
| Taxes sur les salaires               | 147 500 €        |                 |
| Taxe Formation continue du personnel | 40 000 €         |                 |
| Taxe Participation construction      | 10 500 €         |                 |
| Impôts et taxes                      | 30 000 €         | 30 000 €        |
| <b>Total rubrique</b>                | <b>228 000 €</b> | <b>30 000 €</b> |

### CHARGES DE PERSONNEL

|                                              |                    |                    |
|----------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Charges Personnels FFBB                      | 2 500 000 €        | 2 867 000 €        |
| Cadres Techniques (dont Primes de résultats) | 734 000 €          | 944 000 €          |
| Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux | 95 000 €           | 98 155 €           |
| Autres charges de personnel (CE)             |                    | 10 000 €           |
| Tickets restaurant                           | 55 000 €           | 59 845 €           |
| Indemnités de transport                      | 20 000 €           | 20 000 €           |
| Médecine du travail                          | 4 500 €            | 5 000 €            |
| <b>Total rubrique</b>                        | <b>3 408 500 €</b> | <b>4 004 000 €</b> |

### DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

|                        |                    |                    |
|------------------------|--------------------|--------------------|
| Equipes nationales     | 1 181 000 €        | 1 300 000 €        |
| Formation de Cadres    | 65 000 €           | 70 000 €           |
| Formation du joueur    | 5 000 €            | 17 500 €           |
| Bourses                | 25 000 €           | 20 000 €           |
| Stages CTR             | 87 000 €           | 108 000 €          |
| Fonctionnement DTBN    | 142 000 €          | 135 500 €          |
| Détection              | 194 000 €          | 194 000 €          |
| Département Ressources | 10 000 €           | 8 000 €            |
| Centre fédéral (INSEP) | 500 000 €          | 529 000 €          |
| <b>Total rubrique</b>  | <b>2 209 000 €</b> | <b>2 382 000 €</b> |

### COMMISSIONS

|                                 |           |           |
|---------------------------------|-----------|-----------|
| Commission des Arbitres,        | 150 000 € | 150 000 € |
| Marqueurs, Chronomètres         |           |           |
| Commission du Basket en Liberté | 25 000 €  | 25 000 €  |
| Chambre d'appel                 | 5 000 €   | 15 000 €  |
| Commission Communication        | 260 000 € | 260 000 € |

|                                  | 2006-2007        | 2007-2008        |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Conseil des Jeunes               | 10 000 €         | 10 000 €         |
| Commission Basket en entreprises | 9 000 €          | 9 000 €          |
| Commission des Finances          | 5 500 €          | 5 500 €          |
| Commission Formation             | 80 000 €         | 80 000 €         |
| Groupes de travail               | 30 000 €         | 30 000 €         |
| Commission des Jeunes            | 98 000 €         | 98 000 €         |
| Commission Juridique             | 15 000 €         | 15 000 €         |
| Ligue féminine                   | 40 000 €         | 40 000 €         |
| Commission Médicale              | 40 000 €         | 40 000 €         |
| Commission Salles et Terrains    | 5 000 €          | 5 000 €          |
| Commission Sportive              | 30 000 €         | 30 000 €         |
| Commission Technique             | 21 000 €         | 21 000 €         |
| <b>Total rubrique</b>            | <b>833 500 €</b> | <b>833 500 €</b> |

### FRANCE BASKET ORGANISATION

|                                             |                  |                  |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|
| France Basket Organisation (Fonctionnement) | 6 000 €          | 6 000 €          |
| France Basket Camps                         | 120 000 €        | 120 000 €        |
| Organisation d'événements                   | 30 000 €         | 30 000 €         |
| <b>Total rubrique</b>                       | <b>156 000 €</b> | <b>156 000 €</b> |

### AIDES DIVERSES

#### Soutien à la politique fédérale : aides aux organismes décentralisés

|                                                          |                    |                    |
|----------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Aides aux Zones                                          | 227 500 €          | 180 000 €          |
| Aides aux Ligues                                         | 886 000 €          | 890 000 €          |
| Comités                                                  | 669 000 €          | 656 000 €          |
| Aides aux Clubs                                          | 130 000 €          | 231 900 €          |
| Aides aux DOM - TOM                                      | 310 000 €          | 350 000 €          |
| Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté    | 12 000 €           | 12 000 €           |
| Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire | 23 000 €           | 34 000 €           |
| Challenge de l'Esprit Sportif                            | 5 000 €            | 5 000 €            |
| Patrimoine (Musée du basket, Académie du basket...)      | 15 000 €           | 13 500 €           |
| Association du Personnel FFBB                            | 5 000 €            | 11 000 €           |
| Associations (UNAB, AFEB...)                             | 11 000 €           | 15 500 €           |
| Participation Formation Universités Limoges,             | 65 500 €           | 50 000 €           |
| Nice, Nanterre                                           |                    |                    |
| <b>Total rubrique</b>                                    | <b>2 559 000 €</b> | <b>2 448 900 €</b> |

### CHARGES SPORTIVES

|                                      |                    |                    |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Arbitrage Championnat de France      | 1 850 000 €        | 1 869 800 €        |
| Coupe de France                      | 485 000 €          | 498 200 €          |
| Phases finales Championnat de France | 23 000 €           | 24 000 €           |
| Manifestations exceptionnelles       |                    | 30 000 €           |
| <b>Total rubrique</b>                | <b>2 358 000 €</b> | <b>2 422 000 €</b> |

### CHARGES DIVERSES

|                                               |                    |                    |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Echange marchandises et médias                | 148 000 €          |                    |
| Divers                                        | 10 000 €           | 11 500 €           |
| Charges diverses LFB & NF1 + Open             | 335 200 €          | 326 200 €          |
| Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées    | 591 000 €          | 735 000 €          |
| Charges des 6 Zones                           | 245 000 €          | 263 000 €          |
| Reversement Droits Télévision à LNB           |                    |                    |
| + 5% Loi Buffet                               | 1 361 800 €        | 1 512 600 €        |
| 75 <sup>e</sup> anniversaire FFBB             | 50 000 €           |                    |
| Indemnisation des dirigeants de la Fédération | 77 000 €           | 73 000 €           |
| <b>Total rubrique</b>                         | <b>2 818 000 €</b> | <b>2 921 300 €</b> |

### CHARGES FINANCIERES

|                             |            |            |
|-----------------------------|------------|------------|
| Intérêts et frais bancaires |            |            |
| <b>Total rubrique</b>       | <b>0 €</b> | <b>0 €</b> |

### DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

|                              |                  |                  |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Dotations aux amortissements | 360 000 €        | 300 000 €        |
| <b>Total rubrique</b>        | <b>360 000 €</b> | <b>300 000 €</b> |

|                          |                     |                     |
|--------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>TOTAL CHARGES</b>     | <b>19 363 000 €</b> | <b>19 836 500 €</b> |
| Ecart Produits - Charges | <b>-304 000 €</b>   | <b>-317 500 €</b>   |

## Approbation du Budget Prévisionnel 2007-08

Le Budget Prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.



## Présentation et vote du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage

par M. Pierre Collomb, Vice-Président

Il existe un dispositif de lutte contre le dopage dont je vous rappelle l'architecture, il y a 3 niveaux : un niveau international (un traité international), un niveau national (une loi conforme au traité international) et un niveau qui est un décret qui comprend deux éléments. Il est dicté par un règlement disciplinaire, modèle à l'intention de toutes les Fédérations, le deuxième élément est de dire aux Fédérations que leur règlement disciplinaire doit être conforme au règlement disciplinaire type.

Nous sommes là pour mettre en conformité le règlement disciplinaire de notre Fédération. C'est un sujet important car c'est une obligation de la loi, il nous faut donc nous mettre en conformité. Et cette conformité est une condition pour avoir un agrément ministériel, délégation de pouvoir et qui conditionne l'octroi des subventions ministérielles et la mise à disposition de personnel. C'est un acte juridique important. Éléments qui figurent dans le règlement et qui figurent dans l'annuaire page 133 sous réserve

d'acceptation de cette Assemblée Générale :

- la nouvelle formule a un système préventif pour les asthmatiques, diabétiques etc... Il faut demander avant à l'Agence française de lutte contre le dopage une AUT (Autorisation à Usage Thérapeutique).
- les nouveautés du règlement disciplinaire sont au niveau des sanctions : aujourd'hui, il n'y a plus la possibilité de mettre des sanctions avec sursis mais elles doivent être des sanctions fermes.
- nous n'avons pas repris les sanctions

collectives, mais nous n'avons que des sanctions individuelles.

- la notification sera faite au club et au joueur.

- avant, les sanctions pour dopage n'étaient pas publiées, maintenant elles seront publiées dans notre bulletin officiel.

Le Président soumet au vote le règlement disciplinaire comme il a été présenté par Pierre COLLOMB.

**Le règlement est adopté à l'humanité. ■**

## Débat : le basket Féminin



### L'élite et la ligue Féminine de Basket-ball

Hervé Coudray Du CTR au coach de l'USO Mondeville et de l'USVO

#### SOMMAIRE

##### > INTRODUCTION

- Le basket féminin en France existe
- Des raisons d'être optimiste ...
- Et pourtant ...
- Quel avenir pour le Basket féminin ?

##### > USVO : EUROLIGUE ET LIGUE FÉMININE

- 15 jours de préparation
- 6 mois de compétition (Novembre à avril)
- 2 matches par semaine
- Un calendrier très dense : 50 matches sur la saison
- trêve de Noël : 5 jours
- 10 à 12 séances d'entraînement par semaine
- 83 jours en déplacement
- 50 000 km

#### 1. LE BASKET FÉMININ EN FRANCE EXISTE

- Nombre de licenciés
- Une ligue professionnelle
- Championnat réputé en Europe
- Résultats au niveau européen
- > En club : 2006 : USVO  
2007 : Bourges Basket

##### > En sélection nationale : Jeunes et Seniors

- Expertise en matière de formation envoyée en Europe et dans le monde entier (Centre Fédéral)
- Joueuses qui s'expatrient
- > Russie : Gruda, Lawson
- > Italie : Palie, Sauret
- > Espagne : Antibes, Lesdema
- > Tchèque : Le Dréan, Godin
- Entraîneurs reconnus en France et à l'étranger : Pierre Vincent, Laurent Buffard, Abdou N'Diaye
- Un championnat qui attire des coaches de renom
- > Étrangers ex : Groudin, Kapranov
- > Issus du basket masculin ex : Buffard, Courcier...

#### 2. DES RAISONS D'ÊTRE OPTIMISTE

- Des clubs (Bourges, Mondeville, Villeneuve, Valenciennes...) qui :
  - > parient sur des structures et deviennent plus professionnels
  - > Sont le relais du centre fédéral
  - > donnent leur chance à des jeunes joueuses
- Enthousiasme, dynamique, ferveur autour du Basket féminin

ex : finale Valenciennes / Bourges à guichet fermé

- Des budgets en hausse
- Des dirigeants qui ont le basket féminin chevillé au corps (P.Fosset, D.Dufour, G.Boillon...)
- Suivi médiatique au niveau local et régional
- Une Ligue innovante et ambitieuse
- > Open de la Ligue Féminine
- > Opération Mairaines de Cœur
- > Matches diffusés sur Internet (demi-finales du championnat LFB 2006-07)

#### 3. ET POURTANT ...

- Une saison qui dure 6 mois
- > Début novembre à fin avril
- > Saison imbriquée entre la WNBA et les compétitions internationales (Euro, Championnats du Monde)
- Les budgets français sont plus faibles que d'autres clubs étrangers
- > Russie : Ekaterinbourg, Samara, Spartak Moscou (10 à 12 millions ?)
- > Espagne : Valence (6 à 7 millions ?)
- Médias nationaux peu présents
- > Presse écrite : L'équipe
- > Télévision : Canal Plus, Sport + ...

- Présence de 4 étrangères par équipe

- Meilleures françaises partent à l'étranger et de plus en plus jeunes

Peu de jeunes joueuses sortent des centres de formation des clubs

- > nombre de joueuses « élite » trop faible

- Meilleures étrangères ne sont pas dans le championnat français

Ex : Katie Smith à Samara (400 000 ? par saison)

#### 4. QUEL AVENIR POUR LE BASKET FÉMININ FRANÇAIS ?

Faire du basket féminin

##### 1- un produit original

##### 2- rythmer la saison par des temps forts

- > **Open de la LFB**
- > **Tournoi de la Fédération** à l'issue des matches allers (et pourquois pas à 8 clubs, semaine des As)
- > **Final Four**
- A l'issue de la saison régulière
- Regroupant le Final Four minimes et cadettes
- Ligue d'été
- > Compétitions de 4/5 jours (Conférences)
- > Associant les clubs de NF1
- > Perfectionnement individuel
- > Équipes avec des effectifs variables d'une Conférence à l'autre
- > Echanges entre coach de LFB et NF1
- Formation
- > Création de 2 autres centres d'entraînement (1 dans le Nord et 1 dans le Sud) en mutualisant les moyens des clubs
- > Draft

#### CONCLUSION

- Quelle orientation donner au basket féminin ?
- > Mixité ou spécificité
- Des idées plus qu'un programme
- > Pour vous sensibiliser ■

## Le minibasket au Féminin

Par Cathy Giscou

- Constats
- Analyses du terrain
- Pistes de développement
- Conclusions

#### ■ LES CONSTATS

- L'évolution globale des effectifs montre un intérêt croissant des filles pour l'activité Minibasket.
- Une dynamique positive des chiffres qui n'est pas due au hasard. Les actions proposées par la Commission Jeunes Fédérale, mises en œuvre par les comités, et les clubs ont sûrement contribué à cette évolution, en particulier avec l'OBE (460 593 élèves).

- Cependant ils ne doivent pas occulter la baisse constante lors du passage en Benjamines, significative en 2006-2007, ni les difficultés rencontrées pour attirer et fidéliser ces demoiselles.

- Vous les avez évoquées lors d'une table ronde au dernier Forum Minibasket National de Sablé-sur-Sarthe, animée par Bernard Gava.
- De même pour des idées à exploiter, comme supports d'axes de progrès.

#### ■ LES ANALYSES DU TERRAIN RETOURS DE LA TABLE RONDE

- Une mixité mal vécue,
- Peur du contact,
- l'effet copine, mode, tenue,

- concurrence des activités individuelles plus féminines (danse, gym, nat synchro...),
- Manque d'éducateurs féminins,
- Communication mal adaptée quant aux qualités développées,
- Formation spécifique insuffisante.
- adapter les rencontres pour éviter la mixité, ex : Favoriser le 3x3 MP et 4x4 P,
- Opération séduction, inviter sa/ses copines,
- développer les aspects esthétiques,
- Favoriser l'encadrement par les parents, en particulier les mamans,
- Fête dédiée au minibasket féminin,
- Valoriser les clubs au féminin
- Manifester les LFB, retransmission.

#### ■ PISTES DE DÉVELOPPEMENT

##### LA PROSPECTION

- Seul sport collectif à proposer une entrée dans l'activité à partir de 5 ans, voir même avant (exemple pôle éveil EFMB Grappe Chavignolaise), encourager ces initiatives et soutien dans l'approche du contenu.
- Améliorer les supports de communication (affiche spécifique), projet local, départemental, régional, fédéral ?
- Explorer de nouveaux territoires, optimiser toutes les actions et ressources pour dépasser les contraintes matérielles ou d'encadrement.

- Tenir compte dans la démarche pédagogique d'une approche différenciée par sexe (affectif, ajustement matériel, accès au jeu, à la balle...)

#### L'ACCUEIL

- Compléter les séances d'entraînements avec des animations spéciales filles (chorégraphie avec ballon en musique...), notion de représentation spectacle lors d'un match de grands...
- Les mettre en confiance, les prendre en considération, ne pas les laisser isolées, rassembler, répartir ??
- Mutualisation des effectifs en interne (B/MP/POS) mais aussi en externe avec

le(s) club(s) voisin(s) (centre de perfectionnement, stages vacances, séances à thème, invitation maison de quartier, centre de loisirs...)

#### LA FIDÉLISATION

- Etablir un questionnaire de satisfaction à destination des parents et enfants afin de cibler les attentes, et adapter les réponses.
- Préparer les passerelles entre les catégories, par anticipation dès les mois d'avril, mai, juin (portes ouvertes, séances découvertes, renouvellement licences, inscriptions...) afin d'évaluer les effectifs sans attendre la reprise de septembre.

#### ■ CONCLUSIONS

- Les opérations supports de Commission Jeunes répondant aux objectifs de la politique fédérale, ont permis une évolution quantitative donc qualitative. Mais cet effort doit être poursuivi, intensifié, ciblé.
- Complémentaires entre elles, elles assurent un maillage dans chacun de vos territoires et vous assure d'un cadre d'actions pour mettre en œuvre vos solutions.
- Il s'agit de persévérer dans l'analyse, et orienter partie de chacune d'entre elles au service de la promotion du Mini

féminin. Les objectifs recherchés devront dépasser le niveau poussines, incluant la réussite de la passerelle vers les benjamines.

- Les enjeux sont majeurs, et si les garçons ont une icône, la beauté collective du jeu des filles est à mettre à l'affiche, pour les voir dans l'avenir jouer comme les grandes...
- C'est en comptant sur vos retours d'expériences, que la commission jeune en les croisant par transversalité avec tous les acteurs de la filière pourra vous proposer des synthèses, des projets à débattre, à développer... ■

## L'évolution du basket féminin en Vendée

Par Marie-Neige COUANON

**M**esdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonjour,

Juste quelques noms, anecdotes, chiffres pour vous présenter le basket féminin en Vendée depuis son apparition à aujourd'hui.

■ 1950 : c'est une joueuse de l'époque que j'ai rencontré plusieurs fois qui m'a raconté comment cela se passait. Les premières équipes sont apparues dès les années 50, l'après guerre. Il y avait très peu de clubs à l'époque. Pour en citer certains : la Vendéenne, Challans, Luçon, St-Jean de Monts. Il était plus difficile durant ces années pour les jeunes filles de faire du sport. Ce n'était pas dans les habitudes. Peu d'écoles le permettait, puisqu'il y avait à l'époque davantage de cours de cuisine, de couture que d'éducation physique. Nous pouvions choisir soit les études de textes soit le basket. A votre avis que choisissions-nous ? Seules les filles les plus dynamiques, les plus osées ont contribué à émanciper ce sport. Tout était compliqué. Les premières années, les filles devaient rester s'entraîner après l'école dans la cour ou le jeudi ; on venait à pied ou à bicyclette. Les moyens de transport étant rares, les équipes se

déplaçaient en camionnettes, pour pouvoir y mettre le plus de joueuses. Les efforts vestimentaires à l'époque, peu saillants, n'empêchaient pas ces jeunes femmes de s'exprimer sur un terrain. (Je parle des shorts blancs bouffants).

■ 1960 - 1975 : ce fut dans les années 60 à 75 que se fit l'évolution. De nombreuses équipes jeunes sont apparues, que ce soit dans les grandes villes ou dans des minuscules communes (de - de 500 habitants : Martinet, les Brouzils St-Georges, la Mothe Achard et bien d'autres). Le championnat régional n'avait déjà plus de secrets pour plusieurs clubs, mais c'est LE POIRE-SUR-VIE qui accède le premier au niveau national 1 dans les années 74-75. Puis Montaignu (grâce à certaines joueuses très talentueuses qui, je pense vous devez connaître, puisque l'une d'entre elles est présente aujourd'hui. Je parle de Françoise [AMIAUD]. Françoise qui fut notre modèle durant de nombreuses années. (Je te rappelle Françoise que j'ai même eu l'honneur de jouer et de surtout gagner contre toi).

Après Montaignu ce fut le club de la Mothe Achard qui évolua en Nationale 3 lors de sa création, puis N4, puis de nouveau en R3 avec Rocheservière.

■ 2007 : le département a bien évolué depuis :

- 6.424 joueuses soit un pourcentage de 56,44 %,
- 477 équipes filles (tout confondu) : 8 en nationale, 25 en région.

SENIORS : A ce jour, c'est le club de la ROCHE VENDEE BASKET qui évoluera au plus haut niveau. Elles jouaient en N2 cette année avec la Garnache. En effet, après une magnifique saison (première place) elles accèdent au deuxième niveau national : la nationale 1. Bravo à ce club car c'est la première fois que ce niveau est atteint dans notre dynamique département.

En N3, les Herbiers et le Poiré effectuent un beau parcours.

JEUNES : Les équipes jeunes sont présentes également que ce soit en Nation ou en Région.

Nation : 3 cadettes  
1 Minimes F  
Région : 3 cadettes  
1 Minimes F  
7 Minimes F  
3 Benjamines

Aujourd'hui certaines joueuses tel les que : Emmanuelle HERMOUET, Florence LEPRONT, Anaïs JOMBY font tout notre orgueil car elles sont issues de chez

nous, de nos centres de formation. Elles font rêver les plus jeunes, leur donnent envie de progresser et sont leur modèle.

Mais le basket féminin ne s'arrête pas là. C'est aussi l'encadrement. Même si elles ne sont que 5 au Comité de Vendée, elles font un travail remarquable. Notre Vice-Présidente en est une : Marie-Pierre RETAILLEAU. Ainsi que Cecile GABORIEAU : Présidente de la Commission des Arbitres.

La gente féminine est en minorité sur les postes clés, alors qu'elle est plus importante sur le terrain. Souhaitons que dans les années à venir les femmes soient encore plus présentes, en tant qu'entraîneurs, arbitres, portes-parole...

Aujourd'hui, on m'avait fait l'honneur de représenter le basket féminin départemental. Ayant moi-même contribué à mon humble niveau à son évolution, je dois vous dire que c'est un département qui me tient à cœur, qui continuera à évoluer. Avec son équipe dirigeante il ne peut en être autrement.

Je vous remercie tous de votre attention. Et comme nous disions dans le temps chez nous, quand nous venions à pieds à la salle de basket, je vous remercie bérard de m'avoir écouté aussi sans bric. Merci, merci merci bé d'on fouet. ■

## L'arbitrage au féminin

par Jacques Deneux

**C**omme mes collègues précédents, je ne pourrai brosser, en cinq minutes, qu'un tableau fort général des spécificités identifiées de l'arbitrage féminin.

#### RÉPARTITION HOMME / FEMME

Si je confirme l'idée, bien ancrée, que l'arbitrage des sports collectifs que sont le football, le rugby, le hand-ball et le basket-ball est très majoritairement effectué par des hommes, il me semble nécessaire de faire deux remarques préalables :

- Le hand-ball et le basket-ball, contrairement aux deux autres sports, ont un arbitrage beaucoup plus féminisé, ce qui semble normal au regard des licenciées pratiquantes.
- Le basket-ball est le premier sport en nombre d'arbitres féminins puisqu'en nombre d'arbitres, 20 % d'arbitres sont de sexe féminin soit un pourcentage qui est juste la moitié de ce qu'il devrait être au regard du pourcentage de licenciées, égal à 40 % environ.

Si problème il y a, il n'est donc ni spécifique à notre discipline ni aussi important que le pensent certains.

Une étude un peu plus approfondie nous apporte deux éléments importants :

- les arbitres féminins ont une tendance à arrêter plus rapidement que leurs collègues masculins,
- dès que le niveau de pratique s'élève, les pourcentages de femmes s'effondrent pour ne représenter que quelques 5 à 6 % des arbitres du championnat de France et encore moins du Haut Niveau.

Lors de l'un des modules du second forum de l'arbitrage qui s'est tenu à Chartres et qui concernait les problématiques vécues par les C.D.A.M.C. et C.R.A.M.C., une réflexion rapide a été menée sur les pistes à privilégier pour augmenter le pourcentage des femmes arbitres. Je vous livre ces pistes telles qu'elles sont rapportées dans la synthèse

des travaux, en vous priant par avance de prendre en compte qu'il ne s'agit que d'une courte réflexion et non d'une étude organisée.

#### ■ LES PROPOSITIONS :

##### LE RECRUTEMENT :

- Rechercher les filles après leur carrière de joueuse.
- Recruter auprès des pôles féminins.
- Détecter des arbitres féminins plus tardivement (après les études, la carrière, les enfants).

##### LES DÉSIGNATIONS :

- Désigner les arbitres féminins près de leur domicile. (3) \*
- Plus de tolérance des CDAMC et CRAMC sur la disponibilité. (3) \*
- Habituer les filles à arbitrer aussi des garçons.
- A l'inverse, profiter des événements féminins pour les faire arbitrer essentiellement par des féminines.

##### LA FORMATION :

- Plus de formateurs et d'arbitres de haut niveau féminin.
- Mettre en place une préparation différente pour les féminines en raison d'une sensibilité différente.

##### LE SUIVI :

- Ecoute et suivi personnalisés plus poussés.
- Considérer les arbitres féminins comme les masculins.

##### LA FIDÉLISATION :

- Proposer une aide financière pour faire garder les enfants. (2) \*
- Intégrer dans la charte : une femme enceinte continue de compter pour son club.

##### L'IMAGE :

- Valoriser les arbitres féminines avec des campagnes d'affichage, par exemple. (2) \*
- Féminiser les équipes dirigeantes.

**Nota :** ( ) \* Indique le nombre de fois où la proposition est ressortie. ■

# Le basket et les entraîneurs Féminins

Par Jean-Pierre de Vincenzi

## INTRODUCTION

**E**n pleine année de promotion du basket féminin (Years of women's basketball), la DTBN s'est penchée sur un sujet qui la concerne directement : les entraîneurs féminins. L'objectif n'est pas seulement d'effectuer un constat de la situation actuelle. Nous voulons voir sur quels points nous pourrions orienter notre politique en matière de développement de l'entraînement au féminin. La DTBN vous propose aujourd'hui, les résultats de son étude sur les femmes entraîneurs.

## MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- Extraction de statistiques sur FBI
- Enquête réalisée par les CTS
- Entretiens avec des acteurs du basket féminin et des entraîneurs féminins
- Recueils de statistiques : les femmes entraîneurs en championnat de France

## LES FEMMES DIPLOMÉES

### EN FRANCE :

- 456 932 licenciés
  - 8 311 Entraîneurs diplômés
  - 2 224 Entraîneurs femmes (27 %)
- Plus le niveau de diplôme augmente, plus le pourcentage de femmes diminue.

|                     | Nb de femmes | Nb d'hommes | Total | % de femmes |
|---------------------|--------------|-------------|-------|-------------|
| Animateur Club      | 391          | 565         | 956   | 40,90       |
| Animateur Mini      | 840          | 1 417       | 2 257 | 37,22       |
| Initiateur          | 390          | 1 012       | 1 402 | 27,82       |
| Entraîneur Jeunes   | 101          | 402         | 503   | 20,08       |
| Entraîneur Juniors  | 62           | 243         | 305   | 20,33       |
| Entraîneur Régional | 259          | 1 198       | 1 457 | 17,78       |
| BE1                 | 141          | 874         | 1 015 | 13,89       |
| BE2 S               | 6            | 58          | 64    | 9,38        |
| BE2                 | 34           | 313         | 347   | 9,80        |
| BE3                 | 0            | 2           | 2     | 0,00        |
| NREF                | 0            | 3           | 3     | 0,00        |

## LA FORMATION DES CADRES FÉMININS

### LA FORMATION DES JOUEUSES

#### Constat :

Encadrement des joueurs dans les clubs :

- Équipes Garçons : → Entraîneurs les plus qualifiés

- Équipes Filles : → Entraîneurs les moins qualifiés (voir des parents)

**Le niveau de connaissance du jeu des filles est inférieur aux garçons pour une même catégorie d'âge** (constat des coachs de l'INSEP lors de l'entrée des joueurs et joueuses au CFBB).

La majorité des joueuses ne connaît que faiblement les attentes de l'entraînement.

Les femmes sont **plus présentes dans les diplômes les moins techniques** (Animateur : 40 % ; Initiateur : 30 %).

## LA FORMATION DES CADRES FÉMININS

### DISPONIBILITÉ DES FEMMES

#### Constat :

Moyenne d'âge où une femme devient mère : 29,4 ans \*

Exemples des temps de formation pour :

- l'entraîneur Jeunes/Juniors : 36h
- l'entraîneur Région : 44h
- BE1 : Stage préparatoire de 35h ou Contrôle Continue des connaissances.

Les femmes ont souvent moins de temps que les hommes pour se former. Le travail, la vie de famille (en général plus présentes que les hommes pour les enfants) sont des obstacles contre l'engagement des femmes dans une formation d'entraîneur qui demande souvent une importante disponibilité.

\* Source : Insee division des enquêtes et études démographiques et observatoire démographique européen

## LE PROFIL DE LA FEMME ENTRAÎNEUR

### LE HAUT NIVEAU

#### Constat :

Les femmes entraîneurs et assistantes en championnat de France seniors (Pro et amateur) :

Entre 2004 et 2007 :

Dans le basket masculin : toujours aussi peu de femmes entre 0 % et 2 %

Dans le basket féminin : on est passé de 14 % à 13 % pour les entraîneurs et de 18 % à 8 % pour les assistantes

En 2007 : 26 femmes coachent en championnat de France seniors.

Pourtant, 34 femmes ont leur carte BE2 (sur 347 diplômés), 6 BE2 Spé. (sur 64), 141 BE1 (sur 1015) (validées pour cette saison).

Selon une étude réalisée par nos CTS, les femmes ne sont pas plus présentes dans les différents championnats régionaux seniors.

Il semblerait que les femmes s'orientent vers la formation des jeunes basketteuses.

## POLITIQUE DE LA DTN

### SUR LES ÉQUIPES DE FRANCE FÉMININES

- Volonté d'avoir des femmes dans les staffs.
- Nécessité pour les joueuses d'être en relation avec une femme.
- Relations particulières (confidente, compréhension féminine, point de repère, apaise).

### LES FEMMES EN ÉQUIPE DE FRANCE

#### Anna KOTOCOVA :

Assistante de l'équipe de France A féminine

#### Laure SAVASTA :

Assistante de l'équipe de France -21 ans féminine

#### Elizabeth DASSONVILLE :

Assistante de l'équipe de France -20 ans féminine

#### Anne-Christine STEIN :

Assistante de l'équipe de France cadette féminine

### LES FEMMES CTS EN FRANCE

#### Elizabeth DASSONVILLE :

CTS du Nord/Pas-de-Calais

#### Anna KOTOCOVA :

CTS du Centre

#### Mireille BEQUE :

CTS du Languedoc-Roussillon

#### Anne-Christine STEIN :

CTS de Lorraine

#### Isabelle FIJALKOWSKI TOURNEBIZE :

CTS d'Auvergne

#### Joëlle BELMONTE :

CTS de la Côte d'Azur

## CONCLUSION

### A l'heure actuelle...

- Il semblerait que la majorité des femmes entraîneurs soit attirée par la formation des jeunes.
- Faible médiatisation du basket féminin.
- Les entraîneurs privilégient la formation des garçons, ce qui pénalise les filles.
- Les femmes ont moins de temps pour se former (de par les tendances culturelles de notre société : travail, enfant).
- Gros investissement en terme de temps, d'énergie (car il faut faire ses preuves).
- Peu de mise en avant des femmes entraîneurs qui réussissent (frein à la motivation).
- Malgré une volonté de féminisation, peu ou pas de femmes se présentent au concours du professorat de sport et la voie du détachement se restreint.

### Pistes de développement

- Adapter les formations d'entraîneurs, en terme d'horaire et d'emploi du temps, au profil féminin.
- Les nouveaux diplômes comme « l'Entraîneur Fédéral » en remplacement de l'actuel BE seront plus compatibles par rapport à l'emploi du temps des femmes.
- Former les femmes au maximum avant l'âge adulte (sensibilisation dans les pôles, les clubs)
- Plus de médiatisation du basket et des entraîneurs féminins. Mettre en valeur les femmes qui réussissent même si c'est plus facile à dire qu'à faire.
- Appeler les femmes à intégrer les E.T.R., à intervenir en tant que formatrices dans les stages d'entraîneurs. ■

## LES ENTRAÎNEURS FEMMES EN CHAMPIONNAT DE FRANCE \*

|     | Nb de clubs |      | Entraîneur féminin |      | Pourcentage |      | Assistants |      | Pourcentage |      |
|-----|-------------|------|--------------------|------|-------------|------|------------|------|-------------|------|
|     | 2004        | 2007 | 2004               | 2007 | 2004        | 2007 | 2004       | 2007 | 2004        | 2007 |
| LNB | 34          | 36   | 0                  | 0    | 0           | 0    | 0          | 0    | 0           | 0    |
| NM1 | 16          | 18   | 0                  | 0    | 0           | 0    | 0          | 0    | 0           | 0    |
| NM2 | 56          | 56   | 0                  | 1    | 0           | 2    | 2          | 1    | 4           | 2    |
| NM3 | 143         | 143  | 2                  | 2    | 1           | 1    | 4          | 2    | 3           | 1    |
| LFB | 11          | 14   | 2                  | 1    | 18          | 7    | 2          | 2    | 18          | 14   |
| NF1 | 15          | 16   | 2                  | 3    | 13          | 18   | 4          | 0    | 27          | 0    |
| NF2 | 55          | 56   | 7                  | 10   | 13          | 19   | 7          | 0    | 13          | 4    |
| NF3 | 96          | 94   | 14                 | 9    | 15          | 10   | 18         | 14   | 26          | 15   |

## LES ENTRAÎNEURS FEMMES BREVET D'ÉTAT EN FRANCE \*

|          | Nombre de diplômées |      | Pourcentage de femmes |      |
|----------|---------------------|------|-----------------------|------|
| Diplômes | 2004                | 2007 | 2004                  | 2007 |
| BE1      | 56                  | 141  | 21 %                  | 14 % |
| BE2 Spé. | 3                   | 6    | 10 %                  | 9 %  |
| BE2      | 12                  | 34   | 9 %                   | 10 % |

**EN NOIR** : augmentation par rapport à 2004

**EN GRIS** : diminution par rapport à 2004

\* Études effectuées par la DTBN en Avril 2004 et en Avril 2007



## Responsabilité des femmes

Par Roselyne Bienvenu

**J**e vais plutôt vous parler de « femmes et responsabilité » parce que la responsabilité des femmes je ne sais pas trop ce que je pourrais vous dire là-dessus.

Sur ce sujet il y a un impératif car la loi française qui encadre le sport nous impose en 2008 de respecter des quotas, ce que nous appelons de la discrimination positive. Nous nous inscrivons dans un cadre socioculturel et politique car si nous avons cette contrainte à échéance prochaine, c'est que notre République a pris des décisions en coercitive pour faire en sorte que la représentativité des deux composantes de la société française puisse être réalisée dans les instances qui gèrent la société civile. C'est au-delà de France puisque sur la planète il y a 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

Je vais aborder 3 points :

- **Le premier point** est que c'est un sujet d'actualité mais en même temps un phénomène très récent et qui reste à construire.
- **Le deuxième point** c'est la nécessité d'une démarche volontariste mais politique au sens de la politique associative sportive.
- **Et le troisième point** ce sera un parti pris mais que je vous laisse méditer, il s'agit du mien et peut être celui de la fédération, il n'est pas question ici d'opposer les hommes aux femmes ou d'avoir un comportement militariste à l'égard d'un groupe ou d'un autre, je disais

mon troisième point est un enrichissement collectif qui devrait normalement servir à l'intérêt général.

Je vous disais un sujet d'actualité, un phénomène récent et à construire. Aujourd'hui il est vrai que les femmes, les jeunes filles pratiquent le sport, il est vrai aussi que les chiffres nous montrent qu'à la fédération il y a 40 % de licenciées mais pour autant dans les fonctions de responsabilité, on ne les voit pas émerger. Donc ce sujet a été pris à bras le corps dans nos instances, il a commencé à être réfléchi dans nos structures mais en même temps il y a des résistances très fortes et qui sont invisibles parce que nous voyons bien que ce sujet ne passe pas tout seul et que n'importe qui ne peut pas aborder cette question de manière raisonnable et censée.

Je dis cela parce qu'en fait nous sommes nous-mêmes construits avec des valeurs, une culture familiale, la famille personnelle mais la famille basket aussi et que c'est un enracinement profond de nos valeurs que nous allons toucher quand nous traitons de ce sujet de la mixité donc des hommes et des femmes, je ne parle pas de la parité. Cela va nous toucher profondément ça nous inquiète, ça nous fait peur. Alors le premier réflexe est de dire oui ce sujet est bien d'actualité mais en même temps on va le pousser un peu du revers en se disant que finalement ce n'est peut être pas si important, cela apportera-t-il quelque chose qu'il y ait plus de femmes à la Fédération Française de basketball ?

Tout cela est un raccourci, je pense qu'il faut aller bien plus loin que cela et vraiment se dire que ce phénomène là est vraiment intéressant si l'on considère que le fait d'intégrer des femmes dans des instances où se décide une politique, va apporter une plus-value, parce que l'égalité ne veut pas dire identité, l'inverse d'égalité est inégalité et l'inverse de différence est identique, donc ce débat là c'est pour cela qu'il est difficile. J'ai échangé tout à l'heure avec quelques-uns et ils disaient que c'était difficile parce que les femmes ne veulent pas venir, donc je me dis qu'il ne faut peut être pas parler aux femmes de la même manière que l'on parle aux hommes puisque nous sommes différents, il faut certainement avoir une démarche différente parce que les préoccupations des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes et ne seront jamais les mêmes. Donc si vous voulez obtenir des réponses favorables d'un nombre de femmes plus important il faut avoir des stratégies particulières, il faut construire quelque chose parce que bien sûr aujourd'hui, des femmes sont engagées. Quand on les écoute, quand on leur donne la parole, elles nous disent que pour elles, cela a toujours été quelque chose de naturel, ce n'est pas naturel mais culturel.

Le 2<sup>e</sup> point concernant la démarche volontariste si l'on veut vraiment parvenir à ouvrir les responsabilités aux femmes est d'avoir une démarche adaptée, il faut en interne regarder comment on fonctionne et il faut aussi

peut être adapter le fonctionnement des structures, je ne dis pas que c'est la solution unique mais il est très clair que lorsque l'organisation d'une structure est calée sur le fonctionnement masculin et particulièrement sur la répartition des tâches dites domestiques, c'est-à-dire le ménage, la charge des enfants et la parentalité, ça ne va pas résonner de la même manière. Il faudrait donc l'inscrire dans le projet et ensuite capitaliser les bonnes expériences et les montrer aux femmes. Il faut qu'il y ait des femmes qui soient des références pour les autres et ce n'est pas du corporatisme parce que ça marche comme ça.

Le 3<sup>e</sup> point, l'enrichissement collectif, et donc servir l'intérêt général. Si nous parvenons à réaliser cet exercice là qui nécessite de la réflexion mais également de la formation, nous pouvons imaginer que le groupe en sera enrichi, nous pouvons imaginer aussi que les préoccupations particulières des petites filles et des femmes seront plus prises en compte, que le langage sera moins masculinisé car nous parlons très peu des femmes. Et puis nous ne sommes pas obligés de prendre ce sujet comme quelque chose d'intéressant, de libre mais si nous le prenons, nous pouvons considérer qu'à terme, il y aura de la reconnaissance de l'autre et non pas un combat hommes/femmes qui est complètement idiot et stérile, cela doit être une démarche moderne et courageuse et que j'espère nous n'aurons pas l'idiotie d'arriver dans 10 ans à faire un débat sur les hommes et les responsabilités. ■

## Rapport du Président de la Commission des Vœux

M. Serge Gérard,



**M**onsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, Le Bureau Fédéral m'a à nouveau désigné pour présider le Comité d'Examen des Vœux avec trois membres pour l'étude de ces propositions à l'Assemblée Générale Fédérale. C'est donc en fonction des articles 801, 802 et 803 des Règlements Généraux que nous avons classé les demandes, que nous les avons réparties dans les différentes Commissions

compétentes et que nous avons pu recevoir leurs avis que je vous présente aujourd'hui.

Pour cette saison, 18 vœux ont été déposés avant le 30 avril, date extrême prévue dans les textes. Trois vœux sont arrivés hors délais et bien après la réunion de la Commission. Ils n'ont donc pas pu être étudiés.

### • Les 18 vœux ont été classés comme suit :

**GRUPE A :** vœux à caractère d'intérêt général et dignes d'être rapportés en Assemblée Générale pour décision : 0 vœu.

**GRUPE B :** vœux à caractère technique transmis aux Commissions Fédérales intéressées et à la DTN pour étude et propositions éventuelles au Comité Directeur : 12 vœux.

**GRUPE C :** vœux rejetés : 6 vœux.

La répartition des 12 vœux classés en B est la suivante :

**BUREAU FÉDÉRAL :** vœux 1 et 2

**COMMISSION SPORTIVE :** vœux 2, 3, 4 et 5

**COMMISSION JURIDIQUE :** vœux 3, 7, 8, 9, 10 et 11

**LFB :** vœu 4

**COMMISSION TECHNIQUE :** vœu 6

**CFAMC :** vœu 11

**COMED :** vœu 12

Les 6 vœux rejetés sont soit des vœux dont les réponses se trouvent déjà dans les Règlements Généraux (exemple : gestion de la liste des brûlés) soit des vœux dont l'application doit être faite en Ligue ou en Comité Départemental car n'ayant aucun intérêt fédéral.

Les Ligues et les Comités Départementaux ont d'ailleurs un rôle à jouer pour ces propositions en les gardant pour une étude à leur niveau, sans les transmettre à la Fédération.

Pour les trois vœux arrivés hors délais, le retard est dû à une étude lors de l'Assemblée Générale de la Ligue. L'article 801 précise bien que les vœux doivent transiter par les Comités Départementaux et les Ligues mais sans être étudiés puisque de niveau fédéral. Il faut donc les transmettre sans délai à la Fédération avant le 30 avril de chaque saison sportive.

Comme l'an dernier, la Commission Sportive et la Commission Juridique ont pris la majorité des propositions.

Quatre vœux – découpage Zone Sud-Est, horaires des équipes réserves LFB,

procédure pour attribution de la licence M, appartenance à deux clubs la même saison – seront mis à l'étude dès le début de saison 2007-2008.

Leurs avis seront alors, en application de l'article 803-3, présentés au Comité Directeur qui pourra les transformer en décisions.

Les autres vœux ont été immédiatement étudiés par les Commissions et vous pourrez prendre connaissance des avis définitifs proposés.

Ils concernent notamment les montées supplémentaires en NM 3 et celles des cadets des Ligues Régionales en Championnat de France, les travaux d'intérêt général, les surclassements en Ligue et Comité et les ententes en Championnat de France. Vous avez pu consulter les réponses et les motifs des avis défavorables.

Merci aux membres sollicités qui ont répondu favorablement en venant participer à cette Commission et à notre secrétaire qui a continué à travailler dans l'urgence.

Bonne fin d'Assemblée Générale à toutes et à tous et bonnes vacances. ■

## Vœux

### VŒU N° 1

#### Le BC Nyons (Comité de la Drome)

Objet : redécoupage des Ligues du Sud Est.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Etude approfondie possible par le Bureau Fédéral.

Décision motivée de la Commission compétente :

Le Bureau Fédéral dans sa réunion du 15/06/07 a décidé de confier pendant la saison 2007/2008 à un groupe la réflexion sur cette proposition de nouveau découpage Zone Sud-Est.

### VŒU N° 2

#### Le Club d'Aulnoye-Aymeries (Comité du Nord)

L'équipe première « filles », en tête du championnat de Pré-National va monter en Championnat de France au niveau National III.

Le vœu de notre club est que les équipes évoluant en N III puissent avoir trois mutées, voire quatre, comme en Nationale II.

Aujourd'hui, devant la mobilité des jeunes et dans un territoire en grande difficulté, il est bien difficile de construire des Equipes Féminines même avec une volonté très forte de former localement.

De plus, arrivées à l'âge adulte, mariages et naissances viennent compromettre les carrières sportives des joueuses, parfois définitivement, parfois temporairement.

Pour cette raison, nous formulons le vœu qu'une meilleure équité puisse exister entre le niveau Régional et Pré-National ainsi que la N III et la N II.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Le règlement actuel NF 3 (2 M ou T + 2 E qui compte dans les M) ne permet pas aux clubs montants de recruter des M françaises.

Transmis à la Commission Sportive et au Bureau Fédéral.

#### Décision motivée des Commissions compétentes :

**Commission Sportive** : La possibilité d'accueil de joueuses étrangères en NF3 est donnée de façon à permettre aux joueuses déjà licenciées de continuer à évoluer au sein de l'association sportive. Le choix de faire muter des joueuses étrangères ou françaises reste du domaine de compétence de l'association. Augmenter le nombre de mutations reviendrait à ouvrir le recrutement extérieur au détriment de la formation. Avis défavorable.

**Décision du Bureau Fédéral du 15/06/07** : La mutation à 2 M ou T avec 2 E qui comptent dans les M a été prise pour limiter le nombre d'étrangers dans cette première division fédérale. Avis défavorable.

### VŒU N° 3

#### Club de Saint Denis US (Comité de Seine St-Denis)

Possibilité pour une équipe d'Entente de présenter un dossier en Championnat de France Jeunes

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Avis très réservé sur cette demande, l'entente devant rester en Comité Départemental pour faire jouer les jeunes des petits clubs.

Transmis à la Commission Sportive et à la Commission Juridique

#### Décision motivée de la Commission compétente

**Avis de la Commission Juridique** : Avis défavorable - Une entente est un dispositif réglementaire dérogatoire au principe général des associations. C'est une solution exceptionnelle pour pallier à des problèmes structurels (manque d'effectifs, niveau de compétition identiques entre deux clubs avec manque d'effectif, ...).

Absolument incompatible avec l'esprit des ententes qui constitue une aide pour les structures en difficulté... il ne s'agit pas alors de soutenir dans ce cadre une participation en championnat de France.

**Avis de la Commission Sportive** : Les ententes doivent rester exceptionnelles pour évoluer au niveau départemental ou régional suivant les règlements de la Ligue.

#### Avis défavorable.

### VŒU N° 4

#### Club de l'Entente Le Chesnay Versailles 78 Basket (Comité des Yvelines)

Au cours de la saison 2006/2007, plusieurs groupements sportifs de NF 3 ont rencontré des difficultés envers les clubs dont certaines équipes évoluent dans les Championnats de LFB, NF 2 et NF 3.

Après de nombreux contacts avec principalement un club, qui ne disputait pas ce jour de compétitions en Ligue Féminine et en Championnat de France, sur une de nos rencontres en NF 3, nous nous sommes heurtés à un veto concernant l'horaire de la rencontre.

En effet, ce club imposait à ses adversaires de disputer les matchs à 16h30. Pour plusieurs clubs domiciliés dans la région parisienne, cet horaire impose à ces équipes de prévoir et de quitter leur siège le samedi matin.

De ce fait, les joueuses travaillant le samedi matin se sont vues privées de compétition.

Cette décision prise au mois d'août dernier à Montpellier, gêne considérablement les clubs.

Par conséquent, nous émettons le vœu que lors de l'établissement des prochains calendriers, l'horaire de 16h30 soit abrogé et remplacé par une heure plus conforme au Championnat adulte en division NF 3/ NF 2.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Avis favorable à une étude pour éventuellement interdire certains horaires sur des équipes se déplaçant de loin (ex : samedi à 16h30 départ de l'équipe ???)

Transmis à la Commission Sportive et LFB

#### Décision motivée des Commissions compétentes

**Commission Sportive** : L'article 12 du règlement sportif de la LFB validé par le Comité Directeur Fédéral autorise les modifications horaires pour les équipes Espoirs de la LFB évoluant en NF2 ou NF3.

Les poules NF2 et NF3 sont géographiques et les distances restent raisonnables pour pouvoir jouer le samedi à un horaire aux environs de 17h00.

La définition d'aménagement horaire devra être revue avec la LFB pour une meilleure application du règlement.

**LFB** : « l'article 12 du règlement sportif de la LFB validé par le comité directeur fédéral, autorise les modifications horaires pour les équipes Espoirs de la LFB évoluant en NF2 ou NF3, par rapport aux horaires des rencontres de NF2 et NF3 fixés dans les règlements sportifs de la FFBB. Les poules NF2 et NF3 sont géographiques et les distances restent raisonnables pour pouvoir jouer le samedi à un horaire aux environs de 17h.

Néanmoins, La LFB et la commission sportive s'engagent à demander aux clubs de LFB, dans le cadre de la journée d'harmonisation des calendriers de LFB et d'Espoir LFB prévue en août, de respecter les difficultés des équipes venant de loin et d'éviter de fixer un horaire trop tôt le samedi ».

### VŒU N° 5

#### Plusieurs Clubs du Comité des Hautes Alpes

Le Championnat régional de Provence, qualificatif pour le Championnat de France de NM 3, comporte une poule de 12 équipes Seniors-masculins dont seule, celle classée première à l'issue de la compétition, est promue en NM 3.

L'équipe classée 2<sup>e</sup> ne pourra pas accéder en NM 3 même pas par « repêchage » en raison du reste du quotient dont sont bénéficiaires les Ligues aux importants effectifs de licenciés.

Les autres Ligues ne bénéficient pas de l'avantage des repêchages et les petits comités se sentent impuissants de voir une de leurs équipes méritantes (2<sup>e</sup> au classement) échouer si près du but.

Dans le cas du nombre de places à pourvoir en NM 3, par repêchages, nous demandons qu'une place soit offerte au second du Championnat Régional de Ligue de moindre effectif, ceci à tour de rôle et au titre de la promotion du Basket.

Cela permettra aux Alpains de la Ligue de Provence de promouvoir le Basket dans leur région, pour la saison 2007-2008.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Avis défavorable, les montées supplémentaires sont définies par un règlement (quotient/ reste) qui nous semble le plus équitable.

Transmis à la Commission Sportive

#### Décision motivée de la Commission compétente

Les critères de montée en NM3 et NF3 tiennent déjà compte des configurations spécifiques des Ligues.

Le quota est fixé par rapport au nombre de licenciés seniors et nombre de départements par Ligue.

Pas de changement.

### VŒU N° 6

#### La Ligue de Provence

L'équipe de l'association classée 1<sup>ère</sup> de la compétition cadet de Ligue accède, sous réserve de satisfaire aux critères sportifs, au Championnat de France cadet 2<sup>e</sup> division.

Cette formule permettrait une continuité sportive entre Ligue et Championnat de France assurée sur le sportif et non seulement sur les dossiers. Cette formule également serait com-

plémentaire du recrutement sur examen des dossiers.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Avis favorable à une étude par la Commission compétente.

Transmis à la Commission Technique

#### Décision motivée de la Commission compétente

Impossibilité car les championnats régionaux n'existent pas dans toutes les Ligues et les catégories.

### VŒU N° 7

#### Club Espérance Chartres-de-Bretagne (Comité d'Ille-et-Vilaine)

Que les licences : Détentes et Dirigeants ne s'appellent pas Seniors, mais : pour Détente : BTT ou Détente et pour les Dirigeants : non joueur pour ceux qui ne pratiquent pas le basket.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Etude possible pour éviter les confusions entre D et Det.

Transmis à la Commission Juridique (règlements qualifications)

#### Décision motivée de la Commission compétente

Licence DET est bien réservée pour les Seniors.

BTT = n'est pas une terminologie basket.

DET = détente championnat particulier destiné à des joueurs qui souhaitent pratiquer le basket sans compétition. N'est pas acceptable pour les jeunes.

Non joueur = terminologie négative qui ne correspond à rien dans le dispositif sportif.

Dirigeant = terminologie évoquant statut à part entière dans le dispositif sportif, connotation valorisante et positive.

Avis très défavorable sur l'ensemble de la demande.

### VŒU N° 8

#### Comité du Lot-et-Garonne

Article 424 : Mutations pendant la période exceptionnelle

Article 424 – 2 – a

« Une licence « M » pourra être déli-

vrée en raison :  
- d'un problème d'emploi sur présentation d'un contrat de travail en bonne et due forme et d'une déclaration URSSAF en règle prouvant la véracité et la légalité de l'emploi... »

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Avis réservé, les motifs de délivrance de la licence M et de la B sont clairement définis dans l'article 424.

Transmis à la Commission Juridique

#### Décision motivée de la Commission compétente

Tous les cas prévus doivent être appuyés par un justificatif qui sera alors étudié.

Enumérer revient à être limitatif et cela enfermerait les possibilités tout en alourdissant la réglementation.

La proposition paraît surabondante.

Avis défavorable.

### VŒU N° 9

#### Comité du Lot-et-Garonne

Article 41 : participation avec deux clubs différents.

« ...Un joueur-euse ne peut représenter au cours de la même saison qu'un

seul groupement sportif quel que soit le niveau de compétition dans lequel il ait évolué. Toutefois, s'il (elle) n'a participé à aucune rencontre, il pourra jouer dans un autre groupement sportif en respectant les règles de mutation ».

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu B**

La demande concerne une extension de l'article 41 (dans les règlements type CD et Ligue)

Transmis à la Commission Juridique et Règlements.

#### Décision motivée de la Commission compétente

Pas de réponse dans l'immédiat.

Vœu retenu pour étude par la section Statuts et Règlements de la Commission Fédérale Juridique au cours de la saison prochaine.

#### **Vœu N° 10**

##### **Les 5 Présidents de la Ligue d'Aquitaine**

#### Règlement Généraux :

En fonction du lieu de départ du licencié demandant une mutation, le groupement sportif accueillant doit adresser les éléments constitutifs du dossier de mutation sous quinzaine :

- au CD pour les mutations relevant de sa compétence (cf. art. 418.1)
- à la Ligue Régionale lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.2)
- à la Fédération lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.3)

Constat : Le club accueillant un muté d'un département extérieur transmet le dossier conformément à l'article 425 alinéa 3. Or, bien souvent, les dossiers sont incomplets mais quand même traités par le réceptionniste malgré :

- l'absence de récépissé
- l'absence de règlement (chèque)

Dans ce deuxième cas, le comité d'accueil va être facturé par ses instances de gestion du montant de la mutation qu'il n'aura pas encaissé. Le suivi du dossier s'en trouve compliqué.

Proposition : Modification de l'article 425 alinéa 3.

« Le groupement d'accueil doit adresser les éléments constitutifs du dossier de mutation sous quinzaine à son comité qui :

- traitera les mutations relevant de sa compétence (cf. art. 418.1)
- transmettra à la Ligue Régionale lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.2)
- transmettra à la FFBB lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.3)

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu B**

Avis favorable à une étude par la Commission compétente.

Transmis à la Commission Juridique et Règlements.

#### Décision motivée de la Commission compétente

Pas de réponse dans l'immédiat.

Vœu retenu pour étude par la section Statuts et Règlements de la Commission Fédérale Juridique au cours de la saison prochaine.

#### **Vœu N° 11**

##### **Dominique AUGUSTIN, de l'Association Jeanne d'Arc de Chartres. (Comité d'Eure-et-Loir)**

De nos jours quand un joueur est suspendu, il est suspendu pour toutes fonctions officielles (le plus souvent joueur ou entraîneur et beaucoup plus rarement arbitre ou dirigeant)

Ne serait-il pas plus judicieux qu'un nouveau texte puisse s'appliquer.

Proposition : Il faudrait que le fautif ait en compensation autant de matchs à arbitrer. Il officierait autant de rencontres (du niveau de laquelle il a été sanctionné) sans être payé en retour, accompagné d'un arbitre confirmé.

En effet, après avoir posé des problèmes avec le corps arbitral, il peut tout à fait s'en prendre de nouveau au corps arbitral en qualité de spectateur sans être formellement identifié.

De plus, sa sanction ne sert pas la famille du basket, le fautif serait plus profitable à celle-ci en se rendant utile de cette façon.

#### Une menace sur joueur ou officiel :

- une moitié suivrait les mêmes principes qu'actuellement.
- la deuxième moitié serait à arbitrer.

#### AUTRES CAS (coups par exemple) :

- Pas de changement.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu B**

La transformation d'une sanction en travaux d'intérêt général peut sûrement être affectée ailleurs que sur des matchs à arbitrer.

Transmis à la CFAMC et à la Commission de Discipline

#### Décision motivée de la Commission compétente CFAMC :

Pour le joueur de niveau championnat de France, l'équivalence de la peine peut être transformée en nombre de matchs à arbitrer sur le niveau régional ou départemental.

Accompagnement nécessaire...

De plus une soirée obligatoire lors de la réunion de la CFAMC est fixée.

Pour le joueur de niveau régional, l'équivalence de la peine peut être transformée en nombre de matchs à arbitrer sur le niveau départemental.

Accompagnement nécessaire...

De plus une soirée obligatoire lors de la réunion de la CFAMC est fixée.

Pour le joueur de niveau départemental, une équivalence de la peine en cas de suspension ferme est l'obligation de se former au travers de la formation de son club ou celle de sa CFAMC pour passer les épreuves d'aptitude à l'arbitrage.

Cette équivalence est suspensive et en cas d'échec aux épreuves devient une suspension ferme pour moitié de saison soit X matchs.

Commission de Discipline : Le dispositif sur les Activités d'Intérêt Général tel que pensé et organisé permet de répondre aux attentes de M. AUGUSTIN.

Voir note adressée aux Comités Départementaux et Ligues Régionales.

#### **Vœu N° 12**

##### **Docteur GAUTHIER Claude Médecin Régional de la Ligue du Centre**

#### Surclassements

Pourquoi réserver la procédure de surclassement exceptionnel aux seuls joueurs ou joueuses évoluant en Championnat de France ?

Un joueur(se) ne désirant pas jouer à haut niveau, voulant rester avec ses copains dans son club, son collège, son village peut avoir une morphologie, une condition physique et une technique basket lui permettant de jouer dans une catégorie supérieure même si son club n'évolue qu'en championnat départemental.

Les surclassements exceptionnels actuellement validés par la FFBB, le sont sur la foi de l'examen médical fait par le médecin régional et sur l'avis technique de CTS.

Ces deux responsables sont capables de juger aussi la validité d'un surclassement en championnat départemental ou régional.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu B**

Avis favorable à une étude par la Commission compétente.

Transmis à la COMED.

#### Décision motivée de la Commission compétente

La COMED a pris avis auprès de la DTN.

La réponse est contenue dans la question quand on fait référence au « Surclassement exceptionnel »

#### DEFINITION D'EXCEPTIONNEL :

« **Qui fait exception. Qui sort de la règle générale, habituelle par sa haute valeur** »

1- dès l'instant où ils sont exceptionnels, ces surclassements doivent s'adresser à des joueurs qui font exception, en particulier sur le plan technique.

2- Même s'ils les reconnaissent et les respectent, la DTN et les CTS n'ont pas pour mission d'évaluer, de juger et d'accompagner, à travers des mesures exceptionnelles, « le joueur... voulant rester avec ses copains dans son club, son collège, son village ».

Les données médicales actuelles confirment le rôle vulnérant - notamment pour l'appareil locomoteur - de la pratique sportive intensive chez le jeune organisme en croissance. Il existe une corrélation entre le niveau de compétition et l'intensité de pratique.

Les pratiques encadrées des niveaux départementaux et régionaux ont avant tout la mission de conserver un rôle éducatif et ludique et n'ont donc pas vocation à engendrer un risque particulier surajouté.

La COMED propose le maintien des règles actuelles.

#### **Vœu N° 13**

##### **Comité Seine St-Denis**

#### **Article 433**

§ 3 : équipe de jeunes en Championnat de France : à supprimer.

§ 6 alinéa d) : étrangère de moins de 21 ans : à supprimer.

§ 7 liste de brûlage : supprimer l'obligation de fournir à la Commission Sportive Fédérale la liste des 7 joueurs(es) participant régulièrement aux rencontres de l'équipe 2 (à priori sans intérêt pour le CSF, cette liste doit être communiquée à la Ligue Régionale et/ou Comité Départemental).

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu C**

1- on ne voit pas la nécessité de revenir sur l'article 433 §3 et §6.

2- article 433 §7, il est clair dans son libellé : fournir la liste de 7 brûlés à la CSF pour les associations ayant 2 équipes en championnat de France.

#### **Vœu N° 14**

##### **Comité Seine St-Denis**

#### **FBI**

Faire saisir par les Clubs eux-mêmes (avec interdiction de modifier par la suite) leur(s) liste(s) de brûlés.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu C**

1- la liste des 7 joueurs principaux est donnée par le club avant le début du Championnat. Cette liste doit obligatoirement être validée par la Commission compétente (Fédération, Ligue ou Comité selon le cas).

#### **Vœu N° 15**

##### **Comité Seine St-Denis**

Article 45 : n'appliquer les manquements prévus pour non présentation de licence qu'au-delà d'un délai de 10 jours après la date de qualification, même si celle-ci intervient après la date limite fixée par la Commission Sportive Régionale pour application des manquements (30 novembre).

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu C**

Vœu à adresser à la Ligue Régionale d'appartenance.

#### **Vœu N° 16**

##### **Comité Seine St-Denis**

#### **FBI**

Rendre accessible la zone « date/heure de la rencontre » par les Clubs afin qu'ils la saisissent et économisent ainsi le lourd processus des convocations... uniquement dans le cas où les horaires ne sont pas imposés (Championnat de jeunes par exemple). La modification serait interdite par les Clubs eux-mêmes.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu C**

Les dates et heures des rencontres sont uniquement de la compétence de la Commission Sportive de la Ligue ou du Comité.

#### **Vœu N° 17**

##### **US ENNERIE BB**

##### **(Comité du Val d'Oise)**

Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission,

Vu le nombre faible de licenciés dans la catégorie benjamin(e), dans certains départements,

Vu que le nombre de clubs ont dans leur effectif 2-3 benjamines et 4-5 benjamins qui vu le nombre ne peuvent faire de championnat,

Vu que la Fédération Française par biais de la Commission de Minibasket envisage une action sur cette catégorie benjamin(e).

Le Club USEBB par l'intermédiaire de son Président émet le vœu suivant :

- Autoriser dans les championnats départementaux, catégorie benjamin, la participation d'équipes mixtes.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu C**

C'est possible avec l'accord de son Comité Départemental.

#### **Vœu N° 18**

##### **Ligue de Provence**

L'article 39 du chapitre VI des règlements à l'usage des Ligues et/ou des Comités Départements précise.

« Pour participer aux différentes épreuves sportives, toute personne physique, joueur, entraîneur, arbitre, OTM..., doit être titulaire d'une licence FFBB validée pour la saison en cours ».

En application, de ce fait, après vérification si l'entraîneur figurant sur la feuille de marque ayant régulièrement apposé sa signature entraînera la perte par pénalité pour l'équipe de l'association qu'il dirige s'il s'avère qu'il n'est pas licencié ou sa licence n'est pas validée.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### **Vœu C**

Le règlement précise que toute personne figurant sur une feuille de match soit licenciée à la FFBB sous peine de matchs perdus par pénalité. ■





## Présentation des Lauréats de l'Académie du Basket

par Gérard Bosc

L'an dernier à la même époque, je vous avais fait part des questions que nous nous posions à propos des pionniers, il a été décidé de mettre sur la liste un grand ancien chaque année.

L'an dernier, c'était le premier Président de la Fédération Française de Basket, Monsieur Henry BARILLE.

Pour cette année, il y a eu modification du règlement pour le collège des Equipes.

Il a été décidé que les Equipes médaillées olympiques ou titulaires d'un titre Européen ou Mondial appartiennent de droit à l'Académie du Basket. Ces résultats doivent dater d'au moins 10 ans.

### ENTRÉE À L'ACADÉMIE :

- Equipe de France Féminine 1934 : Championne du Monde
- Equipe de France Masculine 1948 : Médaillée d'argent aux JO de Londres



Jean Degros et Jacques Cachemire, académiciens 2007.

## La liste des nominés pour l'année 2007 :

### • Collège Joueurs/ Joueuses

Louis BERTORELLE  
Jean-Claude BONATO  
Jacques CACHEMIRE  
René CHOCAT  
Henri GRANGE  
Jean DEGROS  
Ginette MAZEL  
Yannick STEPHAN  
André VACHERESSE

### • Collège « Dirigeants »

Charles BOIZARD  
Michel CANQUE

### • Collège « Pionniers »

Roland ETIENNE  
Jacques FLOURET  
Emile FREZOT  
André TONDEUR  
Lucienne VELU

### • Collège Personnalités

Pierre TESSIER

Parmi la liste ci-contre, ont été élus à bulletin secret par le Comité d'Honneur :

- Roland ETIENNE
- Henri GRANGE
- Jean DEGROS
- Yannick STEPHAN
- Michel CANQUE
- Jacques CACHEMIRE

Les Académiciens 2007 ont été honorés et un insigne distinctif (un coq entouré de lauriers présenté dans un cadre de façon nominative) leur a été remis.



# Distinctions

## MÉDAILLE ROBERT BUSNEL

### 1 CHRISTIAN BALTZER

- Né en 1936
- 148 sélections en Équipe de France
- Président du SCM Le Mans de 1977 à 1979 puis du Mans Sarthe Basket de 200 à 2003
- Membre du Comité Directeur de la FFBB de 1968 à 1972
- Membre du Comité Directeur de la LNB depuis 2003

## COQ D'OR

### 2 COLETTE PASSEMARD-PONCHET

- Née en 1946
- 209 sélections en Équipe de France
- 9 titres de Champion de France avec le Clermont UC en 1970 et 1978
- 5 fois finalistes de la Coupe d'Europe

## COQ D'ARGENT

### 3 GINETTE GOTTE

- Née en 1945
- Professeur d'EPS à l'Université des Antilles et de la Guyane
- Responsable de l'Amical Club Darbousier
- Présidente de la Ligue de Guadeloupe
- Conseillère municipale de Pointe-à-Pitre

### 4 JACQUELINE PALIN

- Née en 1943
- Présidente de la Ligue de Bretagne
- Membre du Comité Directeur de la FFBB
- Présidente de la commission Basket en Liberté

### 5 PATRICK BEESLEY

- Né en 1950
- Médaillé d'or à l'Euro Juniors masculins 1992
- Médaillé d'argent aux JO de Sydney 2000
- DTN adjoint en charge du haut-niveau et directeur sportif de l'Équipe de France masculine depuis 2001

### 6 JEAN-YVES GUINCESTRE

- Né en 1949
- Médecin
- Membre du Comité Départemental du Calvados de 1989 à 1996
- Président de la Ligue de Basse-Normandie depuis 1996
- Président de la commission Médicale de la FFBB depuis 2000

### 7 PAUL SANTIN

- Né en 1929
- Élu au CD de Drôme/Ardèche en 1959
- Secrétaire Général du CD de Drôme/Ardèche depuis 1971



# Médailles d'Or, saison 2006/2007

## Alpes

- GEYNET Joël - Terres Froides Basket
- GROS Patrick - Entente St-Martin/St-Michel
- GUERIMAND Jacques - US Crest Saillans
- MOREL Patrick - Chartreuse Basket Club

## Alsace

- HIRTZ Gérard - CD Hors Association
- KRIEG Germaine - Duttlenheim LC
- NAAS Gérard - Rosenau Basket Club

## Aquitaine

- BOST Claude - AL Eyzec
- CARRERE Christiane - Basket Landes
- COMMENAY Christian - SC Audaux Navarrenx
- LEGER Edmond - Artigues BC

## Pays de Loire

- DESQUESNES Olivier - ES Craon
- EXPERT Michel - Saumur Loire Basket
- LEBGAULT Christian - CD 44
- PIOUS Laurent - Le Mans Jalt
- RETAILLEAU Marie-Pierre - US Mothe Achard

## Auvergne

- GARMY Béatrice - SA Thiers Vaillante
- GENRIES Claude - Cantalienne d'Aurillac
- GILBERT Michel - AS Marechat Riom
- DUPAS Joël - CD Hors Association

## Bourgogne

- CORNEZ Jean-Jacques - CA Saint-Georges
- DERAÏN Rémy - B Montceau Bourgogne
- FARCY Jeannine - CSL Dijon

## Bretagne

- CHARPENTIER Alain - ASA Lorient
- CORDEAU Christian - ECPB Rennes
- L'HERMITTE Jean - ES HENANSAL
- QUEMARD Michel - UJAP Quimper

## Centre

- BALESTRIERE Thierry - ES Ville-aux-Dames
- LE BORGNE Michèle - Orléans PBLA
- OBLIQUE Patrick - Châteauroux BC 36
- RENAULT Serge - Neuvy Pailoux BC à *Titre Posthume*

## Champagne-Ardenne

- BECKER Yves - St-Dizier Basket
- LAVERGNE Bernard - SJS Reims
- SAURET Carole - SJS Reims

## Côte d'Azur

- GIORDANO Jacques - OS La Garde
- LANSIAUX Roger - Nice OBC
- OLIVERO Hubert - La Seyne Basket
- OLIVETTI Jean-Pierre - Cavigal Nice Sport à *Titre Posthume*
- TRIFOGLI Magali - AS Monaco Basket

## Nord/Pas-de-Calais

- FLANDRIN Maurice - BCM Gravelines
- HOUDAER René - CD Hors Association
- LEBRUN Francis - JA Onnaing
- LIENARD Pierre - JG Tourcoing
- RICHEZ Jean-Paul - BC Douvrin

## Franche-Comté

- MARTINEZ Thierry - Jura Salin BC
- PETIT Geneviève - BBCD
- PETIT Georges - BBCD

## Languedoc-Roussillon

- MARTIN Gérard - Alès
- SABINEU Bernard - E. Salanque BC

## Limousin

- PHILIPPON Claude - Limoges Landouze BB
- ROILETTE Martine - EAL Benevent

## Lorraine

- GEORGES Raymond - ASPTT Nancy Tomblaine
- HOGENBILL Alain - US Boulange Fontoy

## Lyonnais

- COULET Gérard - AS Beaumarchais
- GALLET René - Albarine BC
- LAURUT Jacques - Adecco ASVEL
- VIALI Louis - AS Tarare

## Haute-Normandie

- CAMUS Rémy - AS Amical Couronne
- CATELAIN Bernard - AL Montivilliers
- GONEL Roger - CD Hors Association

## Basse-Normandie

- LANGLOIS Alain - CB Ifs
- LECLERE Jeanine - PL Tourlaville Mielles
- MUSTIERE Chantal - Comité de l'Orne

## Ile-de-France

- ANDRE Jean-Michel - CD Hors Association (78)
- GERMAIN Daniel - CD Hors Association (94)
- GRAVIER Francine - USO Athis Mons
- LEFEBVRE Rolande - UMO Beaumont
- VILLENEUVE Henri - Levallois SCB

## Picardie

- DELMOTTE Yvette - Amiens Boves MBB
- LASSON Gérard - JSC Saint-Quentin

## Poitou-Charentes

- GRELLIER Jacky - Réveil Bressuirais
- GUERIN Thierry - Stade Poitevin
- RACLET Cathy - Angoulême BC

## Provence

- GAY Jean-Marie - CD Hors Association
- GHIO Jeanine - US Ste-Tulle
- OLIVE Alain - AS Ste-Marguerite

## Pyrénées

- LAPORTE René - BBV Villefranche-de-Rouergue
- LOZAR José - TOAC
- VIEU Patrick - US Carmaux

## Corse

- RISTERUCCI Charles - Furiani BC

## Guadeloupe

- ANNEROSE Christian - Etoile de l'Ouest

## A TITRE EXCEPTIONNEL

- CFAMC - GROS Patrick
- CFAMC - RADONJIC Goran
- CFAMC - VAUTHIER Christophe



- (1) Patrick Gros
- (2) Béatrice Garmy
- (3) Carole Sauret
- (4) René Gallet
- (5) Henri Villeneuve



# Allocution de Clôture du Président Yvan Mainini



Passation de relais entre Rémy Gautron, organisateur de l'AG 2007 et Jean-Yves Guincestre (Ligue de Basse-Normandie) organisateur de l'AG 2008.

J'ai constaté tout à l'heure dans le débat du Basket Féminin que vous aviez fait un choix judicieux en élisant Cathy GISCOU parce que, ma foi, pour une première, elle s'en est fort bien tirée donc je crois que c'est quelque chose qui mérite déjà des félicitations.

Au-delà de cela, notamment au cours de cette Assemblée mais également hier de

manière plus particulière et plus précise avec quelque chose qui m'a touché profondément, vous avez pu le constater, vous m'avez apporté comme d'habitude beaucoup de confiance et beaucoup de force et c'est grâce à tout cela que l'on arrive à travailler en commun, à faire avancer les choses, à faire avancer les dossiers et à faire que notre Basket continue à grandir.

Je souhaite que cette année soit comme les années précédentes, je tiens à vous remercier pour toute cette confiance que vous donnez à cette équipe fédérale dont je suis le représentant et je voudrais, en votre nom à tous, en profiter pour remercier le Comité d'Organisation avec, à la tête,

Rémy GAUTRON, pour cette AG qui a été non seulement d'excellente tenue mais également particulièrement bien cadrée.

Ce n'est pas fini tout à fait puisque ce soir, il y aura encore quelques festivités, on aura encore l'occasion de voir un certain nombre d'opérations spécifiques pour notre 75<sup>e</sup> anniversaire dont je vous rappelle que vous attendent à la sortie un certain nombre d'éléments destinés à pouvoir améliorer, si nécessaire, votre culture de notre sport.

En tous cas, à ce soir et merci beaucoup, et bon retour pour ceux qui s'en vont maintenant. ■

*Je souhaite que cette année soit comme les années précédentes, je tiens à vous remercier pour toute cette confiance que vous donnez à cette équipe fédérale dont je suis le représentant...*



# Forum : “des échanges”



**Boutique**



**Commémoration 75<sup>e</sup> anniversaire**



**CFAMC**



**Conseil des jeunes**

**Pour la sixième année consécutive, un forum a précédé l'AG. L'occasion pour les congressistes d'exprimer toutes les questions qu'ils se posent et d'obtenir les réponses nécessaires auprès des responsables de toutes les commissions de la FFBB.**



**DTBN**



**Juridique**



**Salles et terrains**



**Sportive**



# Conseil d'Honneur

## Réunion statutaire annuelle

Assemblée Générale de la Fédération à Saint-Jean de Mont, le 29 juin 2007 à 16h00



**L**e Président Yvan MAININI est excusé, pris par ses obligations relatives à l'Assemblée Générale et au 75<sup>e</sup> Anniversaire de la Fédération.

**Présents :** M<sup>me</sup> Georgette GIRARDOT, M. Michel BIZOT, Jean-Claude BOIS, Jean COMPAGNON, Jacques HUGUET, Christian JALLON, Pierre LUIRARD

N'assiste pas à la réunion M. CHAUVET Elie, retardé par un incident ferroviaire.

**Excusés :** MM. Raymond BAUDE, Albert CHAMINADE, Maurice CHAVINIER, Jacques DENIS, Jean FORNO, André FOUQUET, Paul ISTRIA, Antoine MOLINARI.

**Assistante administrative :**  
Ana CHAILLOT

### 1-) Ouverture de la Réunion

M<sup>me</sup> Georgette GIRARDOT, Présidente de séance, souhaite aux membres présents un bon séjour à St-Jean de Monts. Expose les raisons de l'absence des membres excusés et souhaite une meilleure santé à tous ceux qui ne peuvent participer à cette Assemblée, en rappelant cette année le décès de Jacques DORGAMBIDE.

Cette Assemblée Générale en Vendée est marquée par deux événements :

- le 75<sup>e</sup> Anniversaire de la Fédération
- la remise de la Légion d'Honneur à notre Président Fédéral Yvan MAININI.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### 2-) Rapport d'activités de la Saison 2006-2007 par le Secrétaire Général

Jean COMPAGNON rappelle la réunion statutaire du 7 mars 2007 notamment :

- Dans la revue Basketball, l'exposé sur le rôle et les mission du Conseil d'honneur
- Enfin le mémoire sur l'historique du Conseil d'honneur.

La composition du Conseil d'honneur saison 2007-2008 sera jointe au PV.

Les membres présents souhaitent ne pas modifier la composition et les fonctions actuelles.

### REPRÉSENTATIONS AUX COMITÉS DIRECTEURS DE LA FÉDÉRATION :

#### ✓ 12/13 octobre 2007 :

Georgette GIRARDOT, Jean COMPAGNON, Jacques DENIS  
- suppléant Jean FORNO

#### ✓ 14/15 décembre 2007 :

Jacques HUGUET, Pierre LUIRARD, Jean FORNO (éventuellement)  
- suppléant Antoine MOLINARI.

### Challenge de l'Esprit Sportif

**Jacques DORGAMBIDE :** Jean COMPAGNON expose une pré-étude envisagée. Une simulation, fondée sur les statistiques de la saison 2006/2007 sera étudiée par un groupe composé de Jean COMPAGNON, Georgette GIRARDOT, Christian JALLON et Céline PETIT administrative. Des propositions font l'objet de remarques.

### 3-) 75<sup>e</sup> Anniversaire de la Fédération

Jean-Claude BOIS, présente en quelques mots tout le travail réalisé à tous les niveaux pour commémorer cet événement.

La présentation de ce travail à St-Jean de Monts est :

- un diaporama – DVD,
- Quiz,
- un livre exceptionnel qui relate l'histoire, le passé jusqu'à nos jours du basket français. Une clé USB mémorise cet événement.
- Un numéro spécial de la revue basketball sera réalisé sur cet anniversaire.

Jacques HUGUET informe que des concours de dessins, des sculptures et peintures d'artistes seront récompensés.

### 4-) Questions diverses

Pierre LUIRARD demande la possibilité de recevoir l'annuaire officiel saison 2007-2008.

### Informations :

- Comité Directeur de la Fédération le Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2007 à St-Jean de Monts.

Le Conseil d'honneur est représenté par Georgette GIRARDOT, Jean-Claude BOIS et Jean COMPAGNON.

- Le Président Fédéral demande au Secrétaire du Conseil d'honneur, comment sera présenté le Challenge de l'Esprit Sportif pour la saison 2007-2008 ?

Jean COMPAGNON expose la pré-étude réalisée.

Le Président souhaite, que le Challenge récompense les Associations les moins sanctionnées des compétitions du Championnat de France.

Une étude fondée sur les statistiques des Associations du Championnat de France saison 2006-2007 sera réalisée. Un projet sera présenté au Comité Directeur. ■



### COMPOSITION DU CONSEIL D'HONNEUR SAISON 2007/2008

|                      |                    |                      |                  |
|----------------------|--------------------|----------------------|------------------|
| • PRÉSIDENT          | Yvan MAININI       | • MEMBRES DU CONSEIL | Albert CHAMINADE |
| • PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ  | Maurice CHAVIGNIER |                      | André FOUQUET    |
| • VICE PRÉSIDENT     | Raymond BAUDE      |                      | Jacques HUGUET   |
| • SECRÉTAIRE GÉNÉRAL | Jean COMPAGNON     |                      | Antoine MOLINARI |
| • MEMBRES DU BUREAU  | Georgette GIRARDOT |                      | Christian JALLON |
|                      | Elie CHAUVET       |                      | Michel BIZOT     |
|                      | Jacques DENIS      |                      | Pierre LUIRARD   |
|                      |                    |                      | Jean FORNO       |
|                      |                    |                      | Paul ISTRIA      |
|                      |                    |                      | Jean-Claude BOIS |

### COMPOSITION DU JURY D'HONNEUR

|              |                    |           |                  |
|--------------|--------------------|-----------|------------------|
| • PRÉSIDENT  | Raymond BAUDE      | • MEMBRES | Elie CHAUVET     |
| • SECRÉTAIRE | Georgette GIRARDOT |           | Jean COMPAGNON   |
|              |                    |           | Jean-Claude BOIS |

### Jeudi 5 Juillet 2007

*Nous venons d'apprendre avec beaucoup de tristesse le décès de notre ami*

**Raymond BAUDE**

*Vice-Président du Conseil d'honneur.*

*Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.*

